

Rapport d'activités 2021





Sommaire

Territoire.....	4
-----------------	---

Fonctionnement

Instances de décisions, instances de concertation et compétences.....	6
L'assemblée communautaire.....	7
Organigramme.....	8

Ressources

Direction Générale des Services

Finances.....	11
Contrôle de gestion.....	15
Assemblées.....	16
Commande publique.....	17
Communication.....	18
Systèmes d'information et des usages numériques.....	20
Ressources humaines.....	21
Travaux.....	25

Compétences

Pôle Économie, Insertion, Tourisme et Enseignement supérieur

Développement économique.....	29
Emploi - Formation - Insertion.....	34
Tourisme.....	36
Enseignement supérieur.....	37

Pôle Culture, Jeunesse et Cohésion sociale

Culture.....	39
Patrimoine.....	41
Cohésion sociale.....	42
Coordination jeunesse.....	44
Cyberbase.....	45

Pôle Environnement

Collecte et valorisation des déchets.....	47
Eau & assainissement.....	51
Gemapi - Hors Gemapi - Biodiversité.....	53
Développement durable.....	58

Pôle Aménagement de l'espace

Aménagement de l'espace - Urbanisme.....	60
Habitat - Logement.....	62
Mer et littoral.....	64
Mobilités et infrastructures.....	66

Rapport d'activités exhaustif

Service Collecte et valorisation des déchets.....	69
---	----

Retrouvez au fil du rapport d'activités les **5 volets** de l'**Action Développement Durable**



Lutte contre le changement climatique



Cohésion sociale et solidarité entre les territoires et les générations



Préservation de la biodiversité, des milieux et des ressources



Épanouissement de tous les êtres humains



Modes de production et de consommation responsables

• **Rédaction et relecture** : Communication, Ressources humaines, Systèmes d'information et des usages numériques, Finances, Affaires juridiques et affaires générales, Travaux, Collecte et valorisation des déchets, Gemapi-hors Gemapi, Eau et assainissement, Économie, Tourisme, Aménagement, Habitat, Mobilités, Mer et littoral, Culture, Patrimoine, Cohésion sociale, Jeunesse, Petite enfance.

• **Coordination et suivi** : Service Communication.

• **Conception et mise en page** : Cubik communication.

• **Photos** : Hervé Ronné, Morlaix Communauté, DGFIP, Raphaël Gaillarde, Théâtre de Morlaix, école Jules Ferry Pleyber-Christ, la Baie des Livres, Pascal Léopold, Ximena de Leon Lucero, Christian Martin, Maison du peuple, internet, DR.

Territoire

26 communes, 66 233 habitants, 68 574 hectares

Botsorhel

Nombre d'habitants : 469
Superficie : 2 564 ha

Carantec

Nombre d'habitants : 3 247
Superficie : 901 ha

Garlan

Nombre d'habitants : 1 062
Superficie : 1 334 ha

Guerlesquin

Nombre d'habitants : 1 355
Superficie : 2 183 ha

Guimaëc

Nombre d'habitants : 976
Superficie : 1 873 ha

Henvic

Nombre d'habitants : 1 381
Superficie : 995 ha

Lanmeur

Nombre d'habitants : 2 345
Superficie : 2 647 ha

Lannéanou

Nombre d'habitants : 371
Superficie : 1 619 ha

Le Cloître- Saint-Thégonnec

Nombre d'habitants : 669
Superficie : 2 800 ha

Locquénoilé

Nombre d'habitants : 821
Superficie : 85 ha

Locquirec

Nombre d'habitants : 1 510
Superficie : 596 ha

Morlaix

Nombre d'habitants : 14 729
Superficie : 2 482 ha

Pleyber-Christ

Nombre d'habitants : 3 237
Superficie : 4 547 ha

Plouégat-Guerrand

Nombre d'habitants : 1 067
Superficie : 1 729 ha

Plouégat-Moysan

Nombre d'habitants : 717
Superficie : 1 497 ha

Plouezoc'h

Nombre d'habitants : 1 643
Superficie : 1 583 ha

Plougasnou

Nombre d'habitants : 3 261
Superficie : 3 393 ha

Plougonven

Nombre d'habitants : 3 496
Superficie : 7 351 ha

Plouigneau

Nombre d'habitants : 5 264
Superficie : 6 347 ha

Plounéour-Ménez

Nombre d'habitants : 1 319
Superficie : 5 174 ha

Plourin-lès-Morlaix

Nombre d'habitants : 4 778
Superficie : 4 266 ha

Saint-Jean-du-Doigt

Nombre d'habitants : 660
Superficie : 1 981 ha

Saint-Martin- des-Champs

Nombre d'habitants : 4 772
Superficie : 1 570 ha

Sainte-Sève

Nombre d'habitants : 1 061
Superficie : 998 ha

Saint-Thégonnec Loc-Eguiner

Nombre d'habitants : 3 112
Superficie : 4 978 ha

Taulé

Nombre d'habitants : 2 911
Superficie : 2 947 ha

Population totale au 01/01/2021.



Fonctionnement

Instances de décisions

Le conseil de communauté

Le conseil de communauté est composé de 51 conseillers communautaires, issus de chacune des 26 communes membres de Morlaix Communauté.

Le nombre de conseillers par commune est fonction de la population de chacune. Le conseil de communauté administre la communauté d'agglomération par ses délibérations. Il peut déléguer au président et au bureau communautaire certaines de ses attributions. Lors de chaque séance de conseil, le président informe l'assemblée des décisions prises par délégation.

Comme pour un conseil municipal, les séances du Conseil de Communauté sont ouvertes au public.

Le bureau communautaire

Le bureau communautaire est composé du président, des 11 vice-présidents, des 10 conseillers délégués, d'un conseiller spécial et des 13 maires n'ayant pas de délégations.

Le bureau examine les affaires qui lui sont soumises par les commissions et formule des avis. Sur un même dossier, le bureau peut aussi solliciter une ou plusieurs commissions pour approfondir un dossier ou solliciter une réflexion sur un projet entrant dans le champs des compétences de l'intercommunalité. Le bureau a également une fonction délibérative et administre ainsi les questions pour lesquelles le conseil lui a donné délégation.

Instances de concertation

Les commissions

Les commissions sont composées d'élus membres du conseil de communauté, ainsi que de conseillers municipaux auxquels elles ont été ouvertes depuis la loi de la réforme des collectivités territoriales de 2010. Cette composition permet aux élus communaux qui ne sont pas élus communautaires d'être acteurs et relais des travaux en cours au sein de Morlaix Communauté dans chacune des 26 communes membres. C'est ainsi l'assurance du lien très fort et permanent entre les habitants, les communes et la communauté. Les commissions se réunissent pour préparer les dossiers et les projets de décisions à soumettre aux instances délibératives.

Compétences

Les compétences obligatoires

- Développement économique, touristique
- Aménagement de l'espace communautaire
- Équilibre social de l'habitat
- Politique de la ville
- Gestion des milieux aquatiques
- Accueil des gens du voyage
- Collecte et traitement des déchets des ménages et déchets assimilés

Les compétences optionnelles

- Création ou aménagement et entretien de voirie d'intérêt communautaire
- Protection et mise en valeur de l'environnement et du cadre de vie
- Construction, aménagement, entretien et gestion d'équipements culturels et sportifs d'intérêt communautaire
- Action sociale d'intérêt communautaire
- Gestion d'une halte garderie
- Relais Parents Assistantes Maternelles



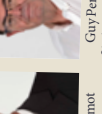
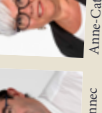
Les compétences facultatives

- Enseignement supérieur
- Déploiement de réseaux et services locaux de communications électroniques
- Création, financement, gestion ou participation à la gestion d'abattoirs
- Valorisation de la vocation maritime du territoire
- Eau
- Assainissement des eaux usées
- Distribution publique de chaleur
- Politique culturelle et patrimoniale
- Politique sportive
- Gestion de la fourrière animale
- Prise en charge des contingents départementaux et des participations syndicales
- Coopération décentralisée
- Gestion du grand cycle de l'eau




L'assemblée communautaire

LE PRÉSIDENT ET LES VICE-PRÉSIDENTS

											
Alban Le Roux 11 ^e vice-président Maire adjoint Catanac	Christophe Michéau 9 ^e vice-président Maire Henvic	Catherine Tréanton 7 ^e vice-présidente Maire adjointe Mordax	Julien Kerguilhe 6 ^e vice-président Maire Pleyber-Christ	François Hamon 3 ^e vice-président Maire Saint-Martin-des-Champs	Solange Creignou 1 ^{er} vice-présidente Maire Saint-Thégonnec-Loe-ligüiner	Jean-Paul Vermot président Maire Mordax	Guy Pennec 2 ^e vice-président Maire Plourin-les-Storax	Anne-Catherine Lucas 4 ^e vice-présidente Maire Lanmeur	Nathalie Bernard 5 ^e vice-présidente Maire Plougasnou	Roger Heré 8 ^e vice-président Maire adjoint Plouigneau	François Giroto 10 ^e vice-président Maire Plouégat-Moyssin

LES CONSEILLERES DÉLÉGUÉES

								
Marc Rousic conseiller délégué Maire adjoint Saint-Martin-des-Champs	Stéphanie Lozowski conseiller délégué Maire adjoint Saint-Thégonnec-Loe-ligüiner	Brigitte Mel conseillère déléguée Maire Plouzoc'h	Claude Pocher conseiller délégué Maire adjoint Plourin-les-Mordax	Nathalie Barnet conseillère déléguée Maire adjointe Mordax	David Guyomar conseiller délégué Conseiller municipal Mordax	Pierre Le Goff conseiller délégué Maire Guimac	Ghislain Guengat conseiller délégué Conseiller municipal Mordax	Maryse Tocquer conseillère déléguée Maire Saint-Jean-du-Doigt



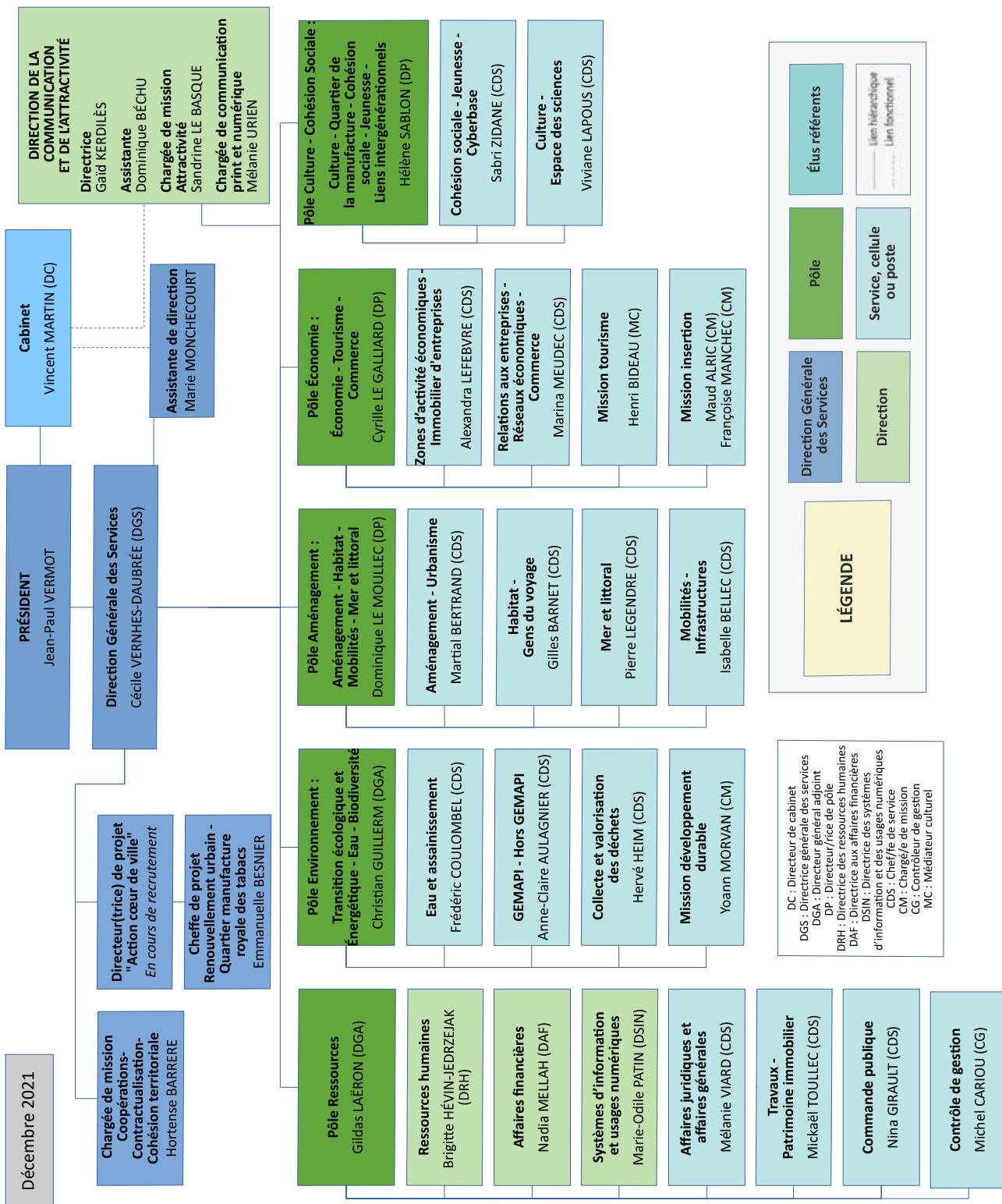
Prénom Nom
mandat communal
mandat communal
commune d'appartenance

LÉGENDE

LES CONSEILLERES COMMUNAUTAIRES

															
Hervé Giffard Maire Bosrohel	Valérie Scattolin Conseillère municipale Mordax	Laëtitia Tisser Maire adjointe Mordax	Nobvenn Manguereu Conseillère municipale Pleyber-Christ	Renaud de Clermont-Fonmerre Maire Plouégat-Guernand	Jean-Facques Allagon Conseiller municipal Plougasnou	Bernadette Aulifret Maire Plougonven	Jean Laurent Hamon Maire adjoint Plougonven	Joëlle Haon Maire Plouigneau	Odette Colas Maire adjointe Plouigneau	Johnny Dolepine Conseiller municipal Plouigneau	Morgane Birel Conseillère municipale Plourin-les-Mordax	Yvon Hervé Maire Sainte-Sève	Martine Gireault Maire adjointe Saint-Marc-des-Champs	Gilles Créach Maire Taulé	Aude Goarisson Maire adjointe Taulé

Organigramme



Resources



Finances

La présentation consolidée permet d'apprécier l'ensemble des réalisations de l'exercice 2021, alors même qu'en respect de la réglementation comptable, les actions et projets de Morlaix Communauté sont gérés au sein de 17 budgets différents.

Le vote du compte administratif 2021 termine le cycle annuel budgétaire et retrace l'exécution budgétaire de l'année.

Le budget 2021 avait été qualifié de budget de transition : il s'agissait en effet du 1^{er} budget du mandat et le projet de territoire a été voté lors du conseil de communauté du 27 juin 2022.

Les comptes administratifs 2021 (budget principal et budgets annexes) présentent de bons résultats qui viennent sécuriser et renforcer la situation financière de Morlaix Communauté.

Ils sont en cohérence avec les orientations budgétaires 2022 et l'ambition portée par le budget 2022.

Ces résultats positifs seront utiles à l'exécution budgétaire 2022, complémentairement aux nouvelles ressources fiscales votées (taxe sur le foncier bâti), pour amorcer et accélérer les décisions d'investissements (PPI) et de mises en œuvre de dispositions à venir du projet de territoire.

La présentation consolidée permet d'apprécier l'ensemble des réalisations de l'exercice 2021, alors même qu'en respect de la réglementation comptable, les actions et projets de Morlaix Communauté sont gérés au sein de 17 budgets différents.

- **1 budget principal** financé essentiellement par la fiscalité et des concours de l'État (dotation globale de fonctionnement).
- **11 budgets annexes** financés par des ressources propres (dont 8 budgets ont une vocation économique).
- **5 régies avec autonomie financière** financées par des ressources propres (redevances).

Au cours de l'année 2021, les volumes traités par la direction des affaires financières s'établissent ainsi :

	Année 2019			Année 2020			Année 2021		
	Nb de mandats	Nb de titres	Réalisé 2019	Nb de mandats	Nb de titres	Réalisé 2020	Nb de mandats	Nb de titres	Réalisé 2021
Budget principal	6 188	1 237	7 425	5 645	1 608	7 253	6 144	1 678	7 822
Budgets annexes	1 865	806	2 671	1 671	721	2 392	1 519	767	2 286
Budgets à autonomie financière	2 974	2 540	5 514	2 611	1 983	4 594	3 119	4 104	7 223
Total	11 027	4 583	15 610	9 927	4 312	14 239	10 782	6 549	17 331

En 2021, une augmentation de l'activité réalisée est constatée (+ 7,85 %).

Le délai global de paiement n'a pas évolué depuis le 1^{er} juillet 2010. Il est de 30 jours répartis entre l'ordonnateur (20 jours) et le comptable du Trésor public (10 jours).

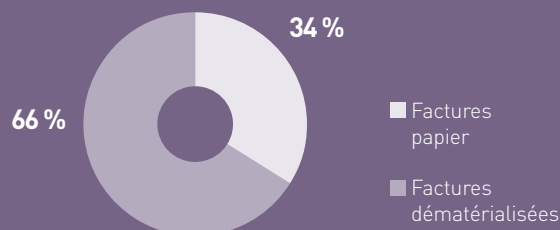
Pour l'exercice 2021, le délai global moyen de paiement de Morlaix Communauté s'établit à 30,38 jours. Il était de 27,95 jours en 2020 et 33,56 jours en 2019 (pour le budget principal).

La direction des affaires financières tend vers une dématérialisation intégrale des flux budgétaires et comptables

Perspectives 2022 : l'objectif est de revoir l'architecture comptable avant le passage à la nomenclature M57 prévu le 1^{er} janvier 2024.



Zoom sur 6 444 factures de dépenses reçues en 2021, dont :



Le rapport financier 2021

Vue d'ensemble tous budgets

en €	Budget principal	Budget transports	Budget immobilier	Budget parcs d'activités	Budget ports	Budget réseau chaleur	Budget eau & assainissement	Total
 FONCTIONNEMENT 								
Dépenses	40 316 685,40	6 941 646,42	796 057,92	10 934 013,49	191 829,77	33 609,69	15 977 320,31	75 191 163,00
Réel	35 292 306,29	6 728 912,17	169 685,42	852 368,77	88 571,24	32 590,69	12 708 022,42	55 872 457,00
Ordre	5 024 379,11	212 734,25	626 372,50	10 081 644,72	103 258,53	1 019,00	3 269 297,89	19 318 706,00
Recettes	45 927 500,03	6 941 646,42	608 917,10	11 152 084,55	272 899,07	35 917,16	18 813 763,89	83 752 728,22
Réel	45 401 924,21	6 913 646,42	461 615,63	496 414,59	152 094,07	35 917,16	18 161 406,89	71 623 018,97
Ordre	525 575,82	28 000,00	147 301,47	10 655 669,96	120 805,00	0,00	652 357,00	12 129 709,25
Résultat de fonctionnement	5 610 814,63	0,00	-187 140,82	218 071,06	81 069,30	2 307,47	2 836 443,58	8 561 565,22
 INVESTISSEMENT 								
Dépenses	14 165 184,85	52 252,73	669 703,58	13 457 885,07	161 748,70	988 785,30	9 009 808,26	38 505 368,49
Réel	11 694 694,84	24 252,73	522 402,11	2 815 474,36	40 943,70	963 829,98	8 088 632,31	24 150 230,03
Ordre	2 470 490,01	28 000,00	147 301,47	10 642 410,71	120 805,00	24 955,32	921 175,95	14 355 138,46
Recettes	15 873 220,50	1 038 216,06	1 901 777,77	10 068 385,47	762 128,29	1 275 974,32	10 338 874,99	41 258 577,40
Réel	8 903 271,36	825 481,81	1 275 405,27	0,00	658 869,76	1 250 000,00	6 800 758,15	19 713 786,35
Ordre	6 969 949,14	212 734,25	626 372,50	10 068 385,47	103 258,53	25 974,32	3 538 116,84	21 544 791,05
Résultat d'investissement	1 708 035,65	985 963,33	1 232 074,19	-3 389 499,60	600 379,59	287 189,02	1 329 066,73	2 753 208,91
Correction à opérer en DM 1 2022			0,30	-951 227,54			0,00	-951 227,24
Résultat d'investissement corrigé			1 232 074,49	-4 340 727,14				1 801 981,67
 TOTAL 								
Dépenses	54 481 870,25	6 993 899,15	1 465 761,50	24 391 898,56	353 578,47	1 022 394,99	24 987 128,57	113 696 531,49
Réel	46 987 001,13	6 753 164,90	692 087,53	3 667 843,13	129 514,94	996 420,67	20 796 654,73	80 022 687,03
Ordre	7 494 869,12	240 734,25	773 673,97	20 724 055,43	224 063,53	25 974,32	4 190 473,84	33 673 844,46
Recettes	61 800 720,53	7 979 862,48	2 510 694,87	21 220 470,02	1 035 027,36	1 311 891,48	29 152 638,88	125 011 305,62
Réel	54 305 195,57	7 739 128,23	1 737 020,90	496 414,59	810 963,83	1 285 917,16	24 962 165,04	91 336 805,32
Ordre	7 495 524,96	240 734,25	773 673,97	20 724 055,43	224 063,53	25 974,32	4 190 473,84	33 674 500,30
Résultat global de clôture	7 318 850,28	985 963,33	1 044 933,37	-3 171 428,54	681 448,89	289 496,49	4 165 510,31	11 314 774,13
Correction à opérer en DM 1 2022			0,30	-951 227,54				-951 227,24
Résultat global de clôture corrigé			1 044 933,67	-4 122 656,08				10 363 546,89

Les dépenses d'investissement de Morlaix Communauté par commission

L'année 2021 correspond à la réalisation d'un volume de dépenses d'équipement de 10,023 M€ présenté par commission.

CA 2021 - Commission liée aux gestionnaires	Section d'investissement	En %
COMMISSION ÉCONOMIE & TOURISME & COMMERCE <i>dont campagne Très Haut Débit : 739 102,28 €</i>	1 243 566,46	12 %
COMMISSION AMÉNAGEMENT & HABITAT & MER ET LITTORAL	1 345 689,68	13 %
COMMISSION CULTURE & QUARTIER DE LA MANUFACTURE <i>dont Espace des Sciences : 915 444,27 € (610 144 € travaux & subvention 305 300 €), subvention SEW : 320 000 €</i>	1 318 663,99	13 %
COMMISSION COHÉSION SOCIALE & JEUNESSE & LIENS INTERGÉNÉRATIONS <i>dont fonds de concours projet MAM : 169 680 €</i>	175 553,53	2 %
COMMISSION TRANSITION ÉCOLOGIQUE <i>dont OMR : 1 278 723,79 €, matériel, véhicules : 590 870,66 €, travaux déchèterie : 592 352,40 €</i>	1 324 206,58	13 %
COMMISSION BIO DIVERSITÉ <i>dont eaux pluviales: 931 750,79 €, volet milieu aquatique cours d'eau : 384 533,57 €</i>	1 646 694,28	16 %
COMMISSION RESSOURCES <i>dont achat siège Morlaix Communauté: 2 400 937 €, travaux Manufacture : 162 444,16 €</i>	2 968 854,70	30 %
TOTAL GÉNÉRAL	10 023 229,22	100 %

Ventilation des crédits engagés par Morlaix Communauté dans chaque commune

L'article 5211-39 de la loi du 16 décembre 2010 précise que le rapport d'activités doit mentionner "l'utilisation des crédits engagés par l'établissement dans chaque commune".

Les tableaux ci-dessous retracent les dépenses du budget principal, identifiables par commune.

Communes	AC 2021			DSC 2021	Déchèterie	ZAE	Espaces publics PEM	Halle Jézéquel	Eaux pluviales
	Attribution de compensation versée en 2021	Attribution de compensation reçue en 2021	Attribution de compensation d'investissement Eaux Pluviales Urbaines reçues en 2021	Dotation de solidarité communautaire versée en 2021	Convention de mutualisation	Convention de mutualisation			
Botsorhel	10 480,34		939,00	24 989,00					642,00
Carantec		155 874,30	11 846,00	35 589,00		6 960,00			17 232,00
Le Cloître-St-Thégonnec	9 398,34		1 099,00	33 035,00					1 362,00
Garlan	35 151,53		1 758,00	22 550,00		7 694,00		13 520,00	1 326,00
Guerlesquin	361 975,39		4 692,00	31 149,00	1 675,47	5 888,00			7 149,00
Guimaëc		20 316,46	1 545,00	20 437,00		296,00			1 189,00
Henvic	5 018,24		3 700,00	22 090,00		3 632,00			3 316,44
Lanmeur	53 330,44		7 042,00	42 539,00		4 510,00			15 748,00
Lannéanou		5 223,17	1 125,00	18 808,00					3 578,00
Locquéolé		31 996,92	2 123,00	12 483,00					1 970,00
Locquirec		50 137,41	6 386,00	18 354,00		1 134,00			8 030,00
Morlaix	1 754 194,58		53 652,00	332 023,00		54 136,00	91 448,00		86 014,00
Pleyber-Christ	145 177,56		10 226,00	66 640,00		7 478,00			12 204,00
Plouégat-Guerrand		21 968,63	2 081,00	24 748,00					12 009,00
Plouégat-Moysan		15 089,84	679,00	20 013,00	551,88				882,00
Plouezoc'h		56 617,97	6 277,00	26 299,00		536,00			11 558,00
Plougasnou		60 368,23	13 981,00	64 914,00		6 687,00			23 629,00
Plougouven		10 767,77	5 315,00	79 868,00		3 242,00			19 278,00
Plouigneau	43 558,56		16 443,00	97 689,00		44 617,00			19 838,00
Plounéour-Ménez	132 118,97		1 397,00	37 952,00		2 726,00			6 622,00
Plourin-lès-Morlaix		73 467,09	13 133,00	88 867,00		14 661,00			17 840,00
St-Jean-du-Doigt		38 954,89	3 618,00	17 778,00					9 767,00
St-Martin-des-Champs	1 027 396,09		23 354,00	98 379,00		47 102,00			44 108,00
Sainte-Sève	90 563,47		1 537,00	30 587,00		5 555,00			1 232,00
St-Thégonnec Loc-Eguiner	203 899,69		5 905,00	66 855,00		6 448,00			15 432,00
Taulé	17 820,75		7 053,00	50 168,00		4 554,00			16 710,00
	3 890 083,95	540 782,68	206 906,00	1 384 803,00	2 227,35	227 856,00	91 448,00	13 520,00	358 665,44
	3 142 395,27 €								

Communes	Subventions de fonctionnement aux communes membres (A)				Fonds de concours d'équipement versés aux communes membres (B)								Total subventions par commune (A) + (B)	
	Culture	Transport & séances piscines	Interventions sociales (dont crèches)	Location broyeur végétaux	Opérations non ventilables	Petite enfance	Culture	Aide au secteur locatif	Collecte & traitement OM	Voirie	Aménagement de l'espace	Interventions économiques		Tourisme
Botsorhel								4 135,50						4 135,50
Carantec						17 520,00		37 408,00						54 928,00
Le Cloître-St-Thégonnec								17 124,00						17 124,00
Garlan														0,00
Guerlesquin														0,00
Guimaëc	2 500,00					61 320,00		23 150,00						86 970,00
Henvic														0,00
Lanmeur														0,00
Lannéanou														0,00
Locquénolé														0,00
Locquirec								50 000,00						50 000,00
Morlaix		3 554,80	7 989,00					62 857,00	26 000,00					100 400,80
Pleyber-Christ														0,00
Plouégat-Guerrand								26 952,50						26 952,50
Plouégat-Moysan						29 520,00		8 400,00						37 920,00
Plouezoc'h						61 320,00								61 320,00
Plougasnou									64 244,78					64 244,78
Plougonven														0,00
Plouigneau	2 500,00	1 844,40		200,00			40 000,00							44 544,40
Plounéour-Ménez														0,00
Plourin-lès-Morlaix								4 800,00						4 800,00
St-Jean-du-Doigt														0,00
St-Martin-des-Champs	104 500,00							2 400,00						106 900,00
Sainte-Sève														0,00
St-Thégonnec Loc-Eguiner								8 592,00				20 000,00		28 592,00
Taulé														0,00
	109 500,00	5 399,20	7 989,00	200,00	0,00	169 680,00	40 000,00	245 819,00	90 244,78	0,00	0,00	20 000,00	0,00	688 831,98



Contrôle de gestion

Le contrôle de gestion a contrôlé les organismes extérieurs réalisant des missions déléguées de service public ou d'intérêt général pour le compte de Morlaix Communauté (concessionnaires et délégataires de service public, EPIC, SEM, associations). Les points de contrôle portent sur le respect des contrats, l'atteinte des objectifs de service public et l'utilisation des subventions.

Le contrôle de tous les organismes n'étant pas possible, le périmètre de contrôle comprend prioritairement les organismes qui reçoivent les montants de subvention les plus importants : délégataires de service public (transport, aéroport, Espace aquatique, port de Morlaix), associations (Le Patio, S&W, Théâtre), EPIC Office du Tourisme et SEM du Pays de Morlaix. Un contrôle aléatoire, indépendant du niveau de subvention, est également réalisé. L'analyse financière des comptes annuels est privilégiée pour contribuer à vérifier la pertinence des montants de subventions demandées et pour avoir une bonne compréhension de la situation financière des partenaires.

Ce travail de contrôle des organismes et partenaires est réalisé en collaboration avec les services qui en ont la responsabilité.

En 2021

En 2021, l'examen des impacts de la crise sanitaire sur les contrats a encore mobilisé le service.

S'agissant de la collaboration avec les directions et services gestionnaires, le contrôle de gestion est positionné en tant que conseil, assistance, aide à la décision et alerte, le cas échéant.



→ En 2022

Le contrôle de gestion doit poursuivre la mise en place du contrôle des contrats de DSP du service eau et assainissement avec notamment en perspective la fin programmée des contrats actuels.

Il a également pour mission de développer le suivi de gestion interne (suivi de la masse salariale en collaboration avec la DRH, attention particulière aux effets de l'inflation sur les coûts et gestion des tarifs).

Enfin, un rapprochement avec la direction des affaires financières est en cours de réalisation afin de consolider la compétence financière au sein de la communauté.



Assemblées

Les commissions, qui sont composées d'élus membres du Conseil de Communauté et de conseillers municipaux étudient les dossiers et préparent les projets qui sont ensuite soumis à la délibération du Conseil de Communauté.



Par délibérations D20-070 et D20-071 du 16 juillet 2020, le Conseil de Communauté a donné des délégations au Président et au Bureau communautaire.

Ce dernier est composé du Président, des vice-présidents et des conseillers délégués et du conseiller spécial.

Le Président rend compte de ces décisions prises par délégation à chaque séance de conseil, conformément à l'article L5211-10 du CGCT.

		2018	2019	2020	2021
Conseil Communautaire	Nombre de séances	7	7	8	8
	Nombre de décisions	251	264	200	265
Bureau	Nombre de séances	9	10	8	11
	Nombre de décisions	118	137	67	97
Conseil des Maires	Nombre de séances	9	9	9	4

Le conseil des Maires a fusionné avec le bureau communautaire par délibération D21-45 du 12/04/2021.

Nombre de séances des commissions :

		2018	2019	2020 (Avant le 16/07)
Commissions (avant installation du nouveau conseil communautaire suite aux élections)	Développement économique	8	8	1
	Culture	10	8	1
	Finances, Administration générale	7	6	1
	Enseignement supérieur	0	1	0
	Environnement	8	7	1
	Eau	/	1	1
	Cohésion sociale	7	7	1
	Aménagement de l'espace	8	6	1
Total		48	44	7

		2020 (Après le 16/07)	2021
Commissions (après installation du nouveau conseil communautaire suite aux élections)	Économie – Tourisme – Commerce	3	7
	Aménagement – Habitat – Mobilités – Mer et littoral	3	9
	Culture – Quartier de la Manufacture	3	8
	Cohésion sociale – Jeunesse – Liens intergénérationnels	3	7
	Transition écologique et énergétique	2	6
	Eau – Biodiversité	2	7
	Ressources	2	6
Total	18	50	

Commande publique

Le début de l'année 2021 s'ouvre avec des évolutions réglementaires importantes pour la commande publique avec l'entrée en vigueur de 6 nouveaux CCAg le 1^{er} avril 2021, dont un nouveau CCAg : le CCAg applicable aux marchés de maîtrise d'œuvre.

La nouvelle dynamique "verte" de la commande publique se confirme également avec la loi "Climat et résilience" du 22 août 2021, imposant notamment une plus grande prise en compte des objectifs de développement durable dans les procédures de commande publique.

La fin d'année 2021 a été marquée par l'augmentation du prix des matières premières qui va se poursuivre fortement en 2022, en impactant parfois de manière importante l'équilibre financier de nos contrats de commande publique.

En 2021

Indicateurs commande publique

- 36 consultations (dont 14 consultations alloties).
- 94 marchés notifiés.
- Pour un montant global de 40 944 539,74 €HT (dont un accord-cadre de travaux d'assainissement pluriannuel d'un montant de 20 000 000,00 €HT).
- 14 commissions d'appel d'offres.

Principales consultations lancées

- Location et entretien de vêtements professionnels.
- Services de transports publics collectifs réguliers de Morlaix-Lannion - Lignes non urbaines.
- Accompagnement du programme "29 cantines dans le 29" sur l'alimentation saine et durable.
- Étude et analyse des besoins sociaux.
- Étude de modélisations hydrauliques en centre-ville de Morlaix-Lannion.
- Groupement de commandes "sites internet".
- Dragage du port de Morlaix.
- Rénovation du bâtiment Le Quartier - port du Diben à Plougasnou.
- Accord-cadre de fourniture de véhicules légers.
- Gestion du service de fourrière animale.
- Création d'un Espace jeunes entreprises.
- Élaboration du plan de mobilité de Morlaix Communauté.
- Réfection de la cale et du quai de l'Île Noire.

→ En 2022

- Inflation exceptionnelle : hausse du prix des matières premières et des prix de l'énergie mettant en danger l'équilibre financier des contrats de commande publique et les finances locales des collectivités.
- Circulaire ministérielle du 30 mars 2022 relative à l'exécution des contrats de la commande publique dans le contexte actuel de hausse des prix de certaines matières premières.
- Lancement de consultations associées à un nouveau Plan Pluriannuel d'Investissement de Morlaix Communauté prévoyant sur 2022 à 2026, 127 millions d'euros d'investissement.
- Traitement et valorisation des encombrants.
- Accord-cadre de fournitures et pose de réseaux humides en tranchée.
- Étude de faisabilité sur l'aménagement du centre-ville de Morlaix.
- Réalisation de l'exposition permanente de l'Espace des sciences de Morlaix (scénographie).
- Maîtrise d'œuvre de rénovation des façades et des toitures des bâtiments P et L de la Manufacture de Morlaix.





Communication

Une communication intégrée, au service de la collectivité, de ses habitants et du territoire.

En 2021

Sa composition

- Dominique Béchu, assistante.
- Sandrine Le Basque, chargée de mission attractivité.
- Mélanie Urien, chargée de communication print et numérique.
- Gaïd Kerdilès, directrice de la communication et de l'attractivité.

Son rôle

- Informer les élus et les agents de Morlaix Communauté des politiques, des projets et des actions menées par cette dernière.
- Informer les habitants du territoire des politiques, projets et actions menées par la collectivité.
- Valoriser le territoire.
- Soutenir les initiatives locales.

Une transversalité indispensable.

Les champs d'intervention

- La communication interne
- La communication institutionnelle
- L'attractivité du territoire : déploiement d'une stratégie d'attractivité et de la communication d'attractivité
- La communication servicielle en direction des usagers : projets et actions des pôles opérationnels
- La communication interne en direction des élus et agents de la collectivité en collaboration avec la Direction des Ressources Humaines pour ces derniers.

Le budget

Un plan de communication annuel et pluriannuel co-construit, en amont du vote du budget, avec les pôles et en cohérence avec le projet de territoire.

→ En 2022

- La poursuite de la création du site internet servicielle et de la plateforme attractivité.
- Le projet de territoire : concertation des élus, partenaires publics associés, habitants, conception, réalisation et diffusion du document suite à l'approbation des élus.
- Le déploiement des réseaux sociaux.
- Le déploiement de la feuille de route attractivité et la mise en œuvre du plan d'action tel que la création d'une plateforme attractivité.
- La communication sur la Manufacture des Tabacs de Morlaix et l'Espace des sciences.
- Le travail de conseil, d'expertise, d'accompagnement, de réalisation au quotidien avec les directions de la collectivité dans le cadre des actions réalisées.
- L'interface avec les prestataires extérieurs.
- Les relations avec les médias.

En matière de communication institutionnelle

• Site internet :

- mise à jour régulière des informations contenues sur le site internet,
- création et refonte de sites internet : accompagnement dans la cadre d'une Assistance à Maîtrise d'Ouvrage pour la consultation, le choix du prestataire pour la conception de l'usine à sites et des sites internet et démarrage de la refonte et de la création. Projet co-porté avec la Direction des Systèmes d'Information et des Usages Numériques.

• **Réseaux sociaux** : Facebook : à destination des habitants, il informe sur les actions et les services de Morlaix Communauté.

• **Rapport d'activités** distribué tous les ans aux communes membres ainsi qu'aux élus et agents de Morlaix Communauté, il reprend les actions menées l'année précédente par la collectivité.



Chiffres clés

Abonnés au 1^{er} septembre 2021 :

- LinkedIn : 3 000 abonnés,
- Facebook : 1 970 abonnés,
- 14 079 réactions.



- **L'agenda 2022** est diffusé à l'ensemble des élus du territoire ainsi qu'aux agents de la collectivité. Véritable outil de travail, il donne également des informations pratiques sur la collectivité.
- **Vœux 2022** : réalisation d'une e-card de vœux et d'une affiche.
- **Mais aussi** : accueil des nouveaux arrivants, campagnes d'affichage dans le réseau d'abribus, reportages photos, relations avec les médias.



En matière de communication d'attractivité

- Création de contenu : photos et vidéos sur Mes lieux préférés.
- Les réseaux sociaux : LinkedIn Morlaix attractivité : déploiement de la page LinkedIn.
- Travail d'accompagnement par l'Assistance à Maîtrise d'Ouvrage dans le cadre de la création de la plateforme d'attractivité.
- L'accompagnement des directions économie et tourisme, culture et patrimoine sur leurs supports et actions de communication en lien avec l'attractivité : Ecolink, J'achète local, ma ville mon shopping, Espace jeunes entreprises, rues en scène, journées du patrimoine, expositions à la Maison Penanault...
- Subventions sportives : versement aux associations sportives d'intérêt communautaire.



En matière de communication servicielle (développée dans les pages présentant les différentes compétences de Morlaix Communauté)

- **Développement économique** : plateforme emploi, Morlaix Communauté double la mise...
- **Culture** : Rues en scène, journées européennes du patrimoine.
- **Collecte et valorisation des déchets** : nouveau mode de collecte, prévention déchets, déchèteries...
- **Mobilités** : réseau de bus estival, campagne de sécurité, Vélinéo...
- **Tourisme** : Maison Penanault : expositions temporaires.
- **Habitat** : valorisation des aides à destination des habitants.
- **Cohésion sociale** : Le camion, signalétique Cyberbase...
- **Gemapi, hors Gemapi** : vidéo, panneaux...
- **Aménagement de l'espace - urbanisme** : dématérialisation ADS.

Systemes d'information et des usages numériques

La Direction des Systemes d'Information et des usages Numériques (DSIN) se charge des domaines liés aux technologies de l'information et de la communication pour les besoins internes et dans le cadre de la mutualisation avec les communes de développer les usages numériques, mais aussi veiller au fonctionnement et aux évolutions du SI de la collectivité en lien avec la Direction Générale et les élus.

En 2021

En 2021, la DSIN a poursuivi les dotations d'outils informatiques aux nouveaux arrivants (Petite enfance, SEA...) et a continué le renouvellement des équipements informatiques. L'arrivée d'un chef de projet dans l'équipe en fin d'année a permis de lancer de nouveaux projets d'acquisition logiciels (gestion des marchés, gestion de la petite enfance...) et permet également de poursuivre l'amélioration des outils existants.

Plusieurs projets liés à la sécurité des systèmes d'information ont été déployés.

L'année 2021 voit également une augmentation sensible des services SI proposés aux communes de l'agglomération.

Activités

- Dotation informatique aux nouveaux arrivants et renouvellement d'environ 20 % du parc informatique.
- Passation de marchés logiciels (création ou refonte de sites internet, logiciels SIG, ADS, logiciel de gestion de l'eau).

→ En 2022

- Finalisation des outils de télétravail (remplacement clients légers).
- Mise en ligne des sites internet pour l'agglomération (2 sites) et des communes (3 sites).
- Améliorations du SIRH (saisie des jours de télétravail, congés, évaluation professionnelle...).
- Poursuite des montées des versions des systèmes d'exploitation serveurs.
- Amélioration de la sécurité des systèmes d'informations de Morlaix Communauté.
- Étude pour la mise en place d'un CRM (gestion de contacts et de suivi de dossiers).
- Achat et mise en place d'outils de reporting pour le SEA.
- Rédaction de cahier des charges : collecte (logiciels STYX, géolocalisation et plannings), téléphonie mobile.

Chiffres clés

Budget

350 K€ de budget en investissement et 530 K€ en fonctionnement.

Mutualisation

- 23 des 26 communes de l'agglomération utilisent les services offerts dans le cadre de la convention de mutualisation SI.
- 83 000 € de recettes dans ce cadre.
- Un projet de création et refonte de sites internet est en cours.

Gestion de parc utilisateur (GPRU)

- Téléphonie : 220 lignes fixes, 500 lignes mobiles.
- Informatique : 220 postes.
- Reprographie : 20 copieurs et 3 traceurs.
- 1 601 incidents signalés à l'assistance (30 % d'augmentation par rapport à 2020), un temps de résolution de 2,5 jours en moyenne.
- 755 demandes d'évolution signalées à l'assistance (+ de 20 % d'augmentation par rapport à 2020, un temps de résolution de 3 jours en moyenne).

Mutualisation (communes adhérentes)

- 35 incidents signalés à l'assistance, un temps de résolution de 6 jours en moyenne.
- 13 demandes d'évolution signalées à l'assistance, un temps de résolution de 8 jours en moyenne.

- Maintien en condition opérationnelle des infrastructures réseaux et systèmes.
- Déploiement de nouveaux matériels de visioconférence.
- Mise à jour de l'installation wifi.
- Poursuite de la mise en place d'une solution centralisée de sécurité (antivirus) sur les serveurs et postes de la collectivité.
- Poursuite de la mise en conformité au RGPD pour Morlaix Communauté et les 13 communes signataires de la convention RGPD : préparation et suivis des audits dans plusieurs communes.



Projets transversaux menés en 2021

- Poursuite de la dématérialisation des formulaires de demande de saisine de l'administration par voie électronique (SVE).
- Lancement des travaux sur la création et refonte de 5 sites web pour l'agglomération (2 sites) et pour 3 communes.
- Mise en place d'un logiciel de gestion des marchés publics.
- Mise en place d'un logiciel de gestion de la petite enfance (RPE et halte-garderie).
- Mise en place du module Évaluation professionnelle sur l'outil SIRH.

Ressources humaines

En 2021, les services de Morlaix Communauté sont structurés en 4 pôles opérationnels qui gèrent des compétences obligatoires, optionnelles ou facultatives regroupées par grands domaines de politiques publiques.

Toutes les fonctions supports, par définition transversales : Ressources Humaines, Commande Publique, Finances, Systèmes d'Information, Affaires Juridiques et Affaires Générales, Travaux, Contrôle de Gestion sont regroupées au sein du Pôle Ressources.

Morlaix Communauté est dans une phase de développement constant :

- un projet de territoire en cours d'élaboration en 2021 qui pose une vision partagée du projet de l'agglomération,
- l'intégration de nouvelles compétences et la réflexion sur la mutualisation de services qui interroge tant l'organisation interne de l'EPCI que sa relation opérationnelle avec les communes membres dans un cadre d'administration territoriale innovante et ambitieuse,
- l'augmentation constante des effectifs (augmentation de la masse salariale de 8 546 018 € en 2020 à 9 560 366 € en 2021 - chiffres des comptes administratifs),
- une volonté renouvelée d'améliorer encore le service aux usagers,
- une situation financière qui, à l'instar de toutes les collectivités territoriales, doit être maîtrisée,
- une augmentation des procédures de recrutement en 2021.

En 2021, plusieurs dossiers structurants ont été menés avec notamment :

- le démarrage des négociations en vue de l'adoption d'un protocole d'accord sur la mise en place des 1 607 heures avec une mise en œuvre prévue en 2022,
- la définition des modalités d'attribution du Complément Indemnitaire Annuel 2021 avec l'objectif de reconnaître l'engagement professionnel et la manière de servir,

- un travail sur l'organisation et la structuration du service eau et assainissement et l'application de la convention collective des métiers de l'eau aux agents relevant du droit privé.

Malgré une année 2021 aussi complexe que la précédente, due au contexte pandémique, l'organisation provisoire du télétravail a permis aux services de travailler dans des conditions aussi satisfaisantes que possibles.

• Répartition des effectifs : au 31/12/2021

287 agents ont été rémunérés en décembre 2021, cet effectif se compose d'agents qui relèvent de statuts différents :

- 189 agents titulaires et stagiaires,
- 33 agents contractuels sur emploi permanent,
- 29 agents contractuels renforts ou remplaçants,
- 31 agents en CDI de droit privé,
- et 3 apprentis + 2 services civiques.

La majorité des agents sont affectés budgétairement sur le budget principal (238 agents) mais 4 relèvent du budget Transport, 14 du budget Eau DSP et 31 du budget Assainissement régie.

Budget / statut	Fonctionnaire		Contractuel public				Contractuel privé				Total
			Emploi permanent		Rempl. / Renforts		Emploi permanent		Apprentis / Services civiques		
	H	F	H	F	H	F	H	F	H	F	
Budget général	95	76	14	19	15	14	-	-	4	1	238
Budget Transport	1	3	-	-	-	-	-	-	-	-	4
Budget Eau DSP	10	4	-	-	-	-	-	-	-	-	14
Budget Assainissement régie	-	-	-	-	-	-	21	10	-	-	31
Total	106	83	14	19	15	14	21	10	4	1	287
	189		33		29		31		5		
Emplois permanents	253 (189+33+31)										
Effectif rémunéré (sans rappel aux agents déjà partis)	287										
	65,85 %		11,50 %		10,10 %		10,80 %		1,74 %		

Le nombre d'agents sur emploi permanent augmente avec 33 agents supplémentaires par rapport à 2020 dont 9 emplois de droit privé.

La répartition entre les pôles évolue entre décembre 2020 et décembre 2021 avec :

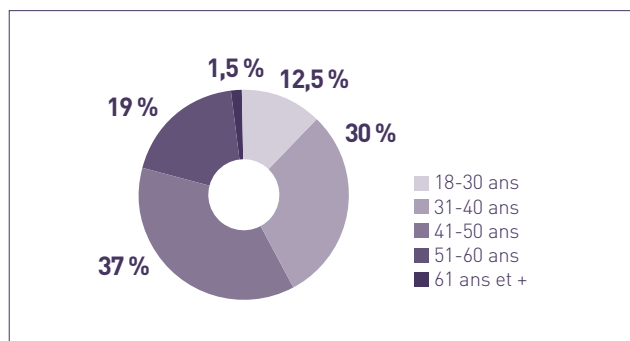
- 11 agents supplémentaires au sein du pôle culture / cohésion sociale avec l'intégration de la compétence petite enfance,
- 4 agents supplémentaires au sein du pôle économie,
- 15 agents supplémentaires au sein de la direction générale et des services ressources,
- 6 agents supplémentaires au sein de la direction aménagement avec notamment l'intégration du service mobilités auparavant rattachée au pôle environnement.

• Répartition des effectifs dans les pôles

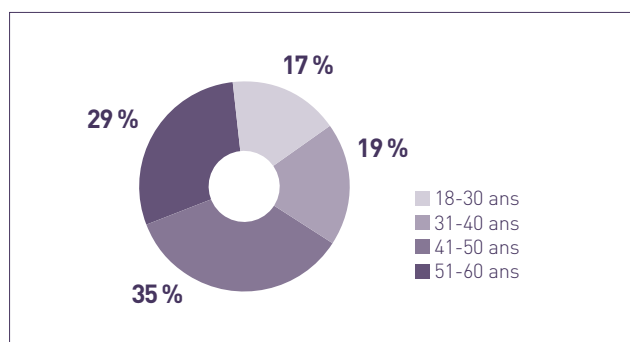
Répartition par pôle	Homme	Femme	Total
Environnement	120	37	157
Direction / ressources	18	39	57
Aménagement	14	20	34
Économie	3	15	18
Culture / cohésion sociale	5	16	21

• Pyramide des âges : au 31/12/2021

L'âge moyen des femmes de Morlaix Communauté est de 42,46 ans.



L'âge moyen des hommes de Morlaix Communauté est de 43,31 ans



• Évolution des emplois

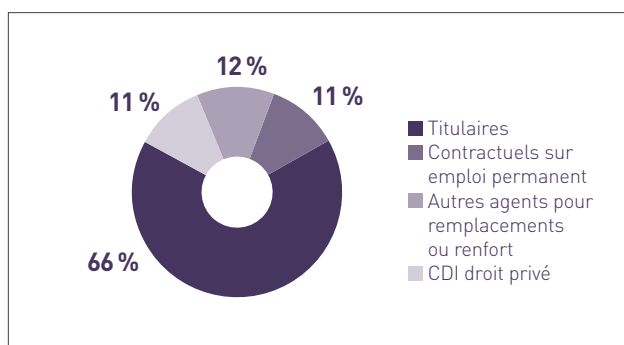
Morlaix communauté a rémunéré 287 agents en décembre 2021, le tableau des emplois illustre l'évolution des emplois au cours de ces cinq dernières années.

Statut	31/12 2017	31/12 2018	31/12 2019	31/12 2020	31/12 2021
Titulaires	175	171	181	180	189
Contractuels sur emploi permanent	11	14	14	18	32
Autres agents remplacement ou renfort*	6	23	25	26	35
CDI droit privé	4	8	15	22	31
Total	196	216	235	246	287

* Y compris 3 apprentis + 2 services civiques.

Morlaix Communauté s'est engagée dans une politique de soutien à l'apprentissage avec le recrutement de 3 apprentis (service eau et assainissement, ressources humaines et informatique) mais également de 2 jeunes en service civique encadrés par le service cohésion sociale.

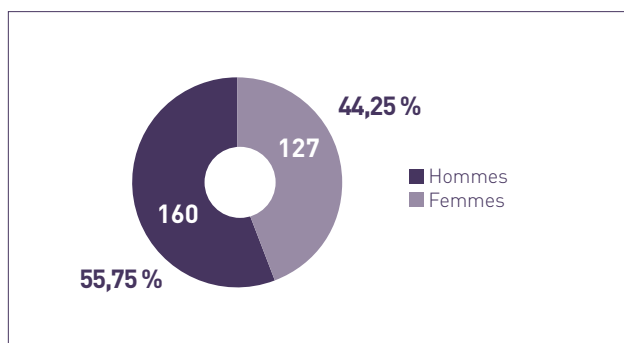
• Répartition des effectifs : au 31/12/2021



* Y compris 3 apprentis + 2 services civiques.

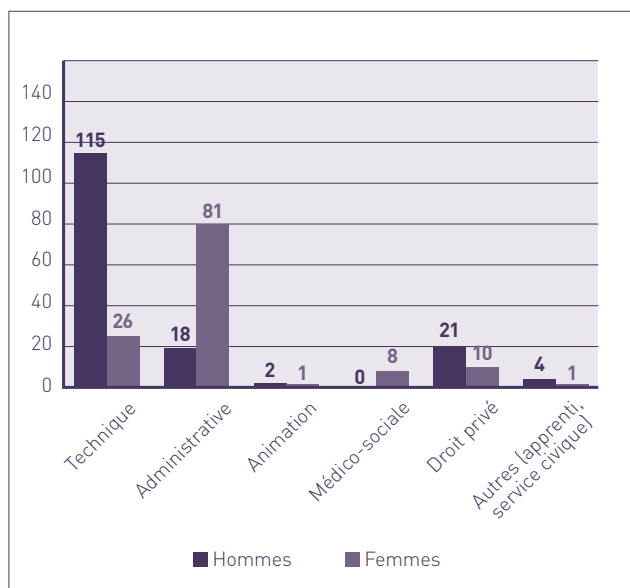
• Répartition par sexe : au 31/12/2021

Les effectifs sont composés de 55,75 % d'hommes et de 44,25 % de femmes.



Les effectifs de l'agglomération se sont féminisés en 2021 avec une progression de 6,85 %, les effectifs se composaient de 37,40 % de femmes en décembre 2020.

• Répartition par filière : au 31/12/2021



Le transfert de la compétence Relai Parent Enfant et halte garderie itinérante en septembre 2021 est à l'origine de l'apparition de la filière médico sociale dans le panel des filières présentes dans l'agglomération.

• Évolution du budget Ressources Humaines

Évolution des dépenses de personnel au chapitre 012 (budget général)

Année	Réalisé CA 2018	Réalisé CA 2019	Réalisé CA 2020	Réalisé CA 2021
Dépenses du budget général	7 322 803 €	8 331 234 €	8 546 018 €	9 560 366 €
Variation en %	- 0,08	13,77	2,58	11,87

• Quelques éléments d'analyse de la masse salariale du budget principal

Les évolutions de la masse salariale s'expliquent par différents paramètres :

- tout d'abord l'effet glissement vieillesse technicité (prenant en compte les avancements d'échelons et de grade prévus par le statut de la fonction publique territoriale), auquel il convient d'ajouter l'impact des mesures nationales,
- par ailleurs et s'agissant des effectifs d'une intercommunalité, cette évolution doit s'appréhender au regard du périmètre de compétences dévolu à l'intercommunalité et notamment l'intégration de la compétence petite enfance,
- enfin, il faut également prendre en compte le financement de certains postes que l'on retrouve en recettes au budget général et qui diminuent donc la charge nette de la communauté,
- ces financements sont en particulier liés à des prestations de services en direction des communes,
- ils peuvent aussi concerner des fonctions spécifiques pour lesquelles les partenaires participent financièrement (Natura 2000, clauses d'insertion dans les marchés publics... Contrats d'avenir),
- la montée en puissance du service eau et assainissement a également eu un impact sur la charge de travail des services ressources qui se sont étoffés en conséquence.

• Bilan des recrutements 2021

La Direction des ressources humaines a assuré la gestion des recrutements pour les services de l'agglomération.

Nombre de procédures de recrutement lancées en 2021 : 82

- Direction Générale : 4.
- Économie : 9 (dont 2 procédures de remplacement).
- Cohésion sociale : 11 (dont 7 en transfert de compétence et 1 CDD).
- Culture : 1 CDD renfort.
- Environnement SEA : 17 (dont 3 recrutements relancés suite à une procédure infructueuse ou pour démission au moment de la période d'essai).
- Environnement Gémapi : 7 (dont 4 procédures pour fin de contrat sur emploi permanent).
- Environnement SCVD : 10.
- Ressources : 18 (dont 2 procédures de renfort).
- Aménagement : 5.

Nombre de saisonniers recrutés en 2021 : 39

- 1 en GDV.
- 2 au Port du Diben.
- 24 pour la collecte des déchets.
- 12 pour les déchèteries.

316 contrats sur emplois non permanents ont été signés en 2021

• Formation des agents de Morlaix Communauté

Le budget de formation

Le coût de la formation				
	2018	2019	2020	2021
Cotisation CNFPT	40 651,00 €	46 945,00 €	38 736,00 €	52 073,00 €
Formations CNFPT hors cotisation	900,00 €	3 000,00 €	0,00 €	600,00 €
Formations autres organismes	41 038,76 €	50 529,58 €	39 413,00 €	55 024,00 €

Par souci de solidarité envers les collectivités, le conseil d'administration du CNFPT a pris la décision de ne pas percevoir les cotisations des collectivités territoriales pour les mois de novembre et de décembre 2020.

2021, année de reprise timide en matière de formation

Les organismes de formation				
	2018	2019	2020	2021
CNFPT	250,5	331	97,5	161
Autres organismes	308,5	281	160,5	236
Interne	-	-	-	31
Ensemble des organismes	559	612	258	427

La crise sanitaire a continué d'impacter le volume des formations en 2021.

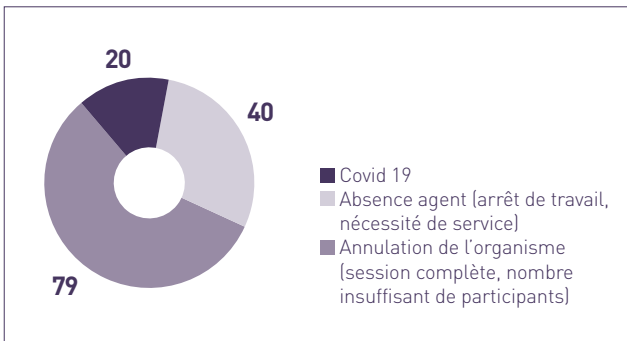
Formations planifiées, réalisées et annulées			
	Planifiées	Réalisées	Pourcentage de réalisation
Autres organismes	262	236	90,08 %
CNFPT	274	161	58,76 %
Interne	31	31	100,00 %
Total	567	428	75,49 %

Les formations hygiène et sécurité obligatoires dispensées principalement par d'autres organismes que le CNFPT ont pu avoir lieu. Cela explique le taux de réalisation de 90,08 %.

Plusieurs formations n'ont pas eu lieu pour les raisons exposées dans le tableau ci-dessous.

Dans un contexte incertain lié à la Covid le nombre d'inscription était également en baisse.

Motifs annulations des journées de formation			
Cause annulations	CNFPT	Autres organismes	Total
Covid 19	20	0	20
Absence agent (arrêt de travail, nécessité de service)	40	0	40
Annulation de l'organisme (session complète, nombre insuffisant de participants)	53	26	79
Total	113	26	139



Célia Gervais et Christelle Direr de la Direction Ressources humaines lors de la 1^{ère} édition du forum Horizon emploi organisée par le Pays de Morlaix à la Manu



Formation SST



Journée d'accueil des nouveaux arrivants le 23 juin 2022



Moment convivial lors de la journée d'accueil des nouveaux arrivants avec l'ensemble du personnel



Travaux

Le service travaux intervient pour le compte des différents pôles de Morlaix Communauté dans le rôle de référent technique auprès des services, et pour les communes qui sollicitent le service, comme conseil technique sous forme d'assistance à maîtrise d'ouvrage ou de maîtrise d'œuvre pour les domaines intéressant les projets de voiries, et réseaux divers, et de bâtiments. Il est également en charge de l'entretien des bâtiments communautaires et de la gestion des contrats de maintenance.

En 2021

Pour Morlaix Communauté

- Suivi des études et travaux des zones de Kergariou (Morlaix), du Haut Launay (Saint-Martin-des-Champs), de Kerangoff (Lanmeur), des Ajoncs (Taulé) et de Keriven (Saint-Martin-des-Champs).



- Suivi de l'entretien des ZAE.



- Construction d'une chaufferie bois et d'un réseau de chaleur à Morlaix.

- Travaux et mise aux normes dans les déchetteries : suivi de la construction de la déchetterie de Plougonven, étude pour celle de Plourin-lès-Morlaix.

- Entretien de la voirie par le biais du marché à bon de commande voirie et signalisation.

- Suivi du marché d'exploitation des parkings du PEM avec EFFIA comme titulaire.



- Liaison vélo Keriven-Launay.



- Faisabilité d'une liaison cyclable Morlaix-Plouigneau.

- Aménagement de l'Espace jeunes entreprises / Espace coworking : suivi de la maîtrise d'œuvre et DCE.



- Installation d'espaces modulaires pour héberger la capitainerie du Port du Diben - Plougasnou.

- Bâtiment Le Quartier - Plougasnou : travaux de réhabilitation.

- Aménagement du bâtiment pour accueillir le service Gemapi.

- Giratoire La Boissière Tunisie : consultation de MOE.

Chaufferie bois - Morlaix



→ En 2022

- Chaufferie bois et réseau de chaleur : réception des marchés.
- Travaux dans les ZAE.
- Transfert des ZAE : échanges avec les communes.
- Entretien des espaces verts.
- Mise aux normes des déchetteries : débuts travaux à Plourin-lès-Morlaix, consultation MOE à Taulé.
- Sermeta, modification du bassin : consultation travaux.
- ZA Kerangoff : bassin incendie.
- ZA Kergariou : phases 3 et 4 de travaux.
- ZA Les Ajoncs : fin des travaux.
- Giratoire Tunisie : suivi de la MOE et début des travaux.
- Aéroport : pontage des fissures de la piste.
- Parking Keolis : voirie et réseaux pour navettes électriques.
- Stationnement auberge de jeunesse.
- Bâtiment Le Quartier, Plougasnou : suivi du chantier de rénovation.
- Capitainerie, Plougasnou : réfection des modulaires.
- Pôle tertiaire maritime, Plougasnou : études et diagnostics.
- KLT, Morlaix : étude pour rénovation des locaux du 17 rue de Paris.
- Site HOP : étude et diagnostics.
- Cellules commerciales de Pleyber-Christ, charcuterie : suivi des travaux.
- Espaces tests commerciaux, Morlaix : diagnostic et chiffrages.
- Auberge de jeunesse : projet de réaménagement.
- Halle Jézequel, création espace détente pour les chevaux : faisabilité.
- Espace jeunes entreprises : études et suivi des travaux.
- Île Noire : faisabilité et DCE pour le gîte.
- Île Noire, rénovation cale et quai : suivi des travaux.
- 3^{ème} département IUT : étude de programmation.
- Manufacture :
 - bâtiments L et P : étude de MOE pour rénovation des charpentes, toitures et façades,
 - salle La Forêt : travaux d'adaptation accueil du public,
 - bâtiment H, salle des beaux-arts : faisabilité et étude de programmation,
 - bâtiment H, extension siège : MOE,
 - bâtiments H et P : audit énergétique,
 - galerie du Léon : travaux d'éclairage,
 - siège : isolation phonique et thermique du 3^{ème} étage,
 - parking du siège : consultation étude de faisabilité,
 - mur de soutènement de la voie d'accès au port, protection.
- Espace des sciences : suivi des travaux.
- Espace aquatique : remplacement de l'ascenseur.
- Futur bâtiment communautaire : définition des besoins et recherche de sites d'implantation.
- Décret tertiaire : recensement des ERP et études.
- Gens du voyage : étude pour terrains familiaux.
- Office de tourisme de Carantec : suivi des travaux.
- Groupement de commande avec les communes en travaux de voirie et signalisation.
- Prestations pour les communes.



- SEA (bâtiment rue Christine Clément) : réaménagement de bureaux et de vestiaires.
- SEA (rue Yves Le Guyader) : installation de modulaires au 2^{ème} étage.
- Cellules commerciales de Pleyber-Christ :
 - charcuterie : études, recherche de maîtrise d'œuvre,
 - épicerie : suivi des travaux,
 - menuiseries : recherche de fuites.
- Auberge de jeunesse : études pour le réaménagement de l'accueil, de la restauration et divers travaux.
- Île Noire (rénovation cale et quai) : études et consultation MOE.
- Île Noire (réaménagement du phare en hébergement insolite) : études urbanisme et énergie.
- 3^{ème} département IUT : études, choix d'un scénario, consultation pour un programmiste.
- Manufacture :
 - bâtiments L et P : proposition de scénarios, diagnostics,
 - anciens de la Manu : divers travaux,
 - salle La Forêt : travaux d'adaptation d'accueil du public,
 - bâtiment H, salle des beaux-arts : faisabilité,
 - bâtiment H, extension du siège : faisabilité,
 - galerie du Léon : étude de l'éclairage,
 - siège : remplacement du système de chauffage (étude),
 - siège, plafonds du 3^{ème} étage : étude d'isolation phonique et thermique.
- Espace des sciences : reprise de la maîtrise d'œuvre, suivi du chantier.
- Offices de tourisme : affichage numérique.
- Espace aquatique : divers travaux de réparation.
- Futur bâtiment communautaire : études.
- Office de tourisme de Carantec : suivi de la MOE.

Pour les communes

- Assistance à maîtrise d'ouvrage pour l'aménagement de la rue de la Libération à Plounéour Menez.
- Maîtrise d'œuvre pour les marchés de voirie pour les communes de Locquirec, Plouézoc'h, Guimaëc, Lanmeur, Locquéolé, Plouégat-Moysan, Plouégat-Guerrand, Lannéanou, Garlan, Henvic, Taulé, Plounéour-Menez.
- Assistance à maîtrise d'œuvre pour la rénovation de l'ancien presbytère en logement, à Locquéolé.
- École de Pleyber-Christ : études pour réhabilitation des sanitaires.

Gestion patrimoniale

Acquisition d'un logiciel de gestion des bâtiments, suivi des consommations de fluides, bilan des obligations réglementaires par bâtiment.

Rénovation de l'escalier dans la Manufacture des tabacs



Île noire

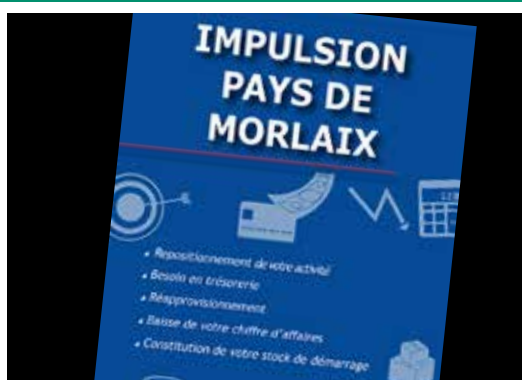


Cour d'honneur de la Manufacture des tabacs



Compétences

Pôle Économie, Insertion, Tourisme et Enseignement supérieur



Développement économique



L'objectif est de développer l'attractivité économique du territoire et favoriser la création d'emplois par une approche stratégique globale et une démarche de qualité et de durabilité.

En 2021, les mesures de soutien à l'activité économique, et notamment au commerce de proximité, ont été poursuivies pour faire face à la crise sanitaire de la Covid-19.

En 2021

Soutien au commerce de proximité



3 nouveaux dispositifs de soutien au commerce de proximité cohérents et complémentaires ont été adoptés en Conseil communautaire du 13 décembre. Ces dispositifs participeront à la création d'une dynamique autour du commerce en renforçant l'attractivité et la dynamisation des centres-villes et centres-bourgs.

- **Création du dispositif couveuse de commerces (mise en place prévisionnelle : dernier trimestre 2022)**

Aide financière au loyer dégressive sur 3 ans (50 % / 30 % / 15 %) et accompagnement des porteurs de projets (interventions d'experts, coaching, formations...). L'entreprise commerciale ou artisanale sera implantée en périmètre de centralité. Les dossiers seront présentés devant un comité de sélection.

- **Création du dispositif "Boutiques à tester"**



Ce dispositif consistera en l'acquisition et la réhabilitation de 1 à 3 cellules commerciales positionnées stratégiquement en hyper-centre de Morlaix pour que les locataires puissent tester en conditions réelles leur activité, un concept, des nouveaux produits ou services..., moyennant un loyer modéré dans le cadre d'un bail précaire de 1 mois à 2 ans. Ce dispositif expérimental sera mené sur 4 années, à partir de 2022/2023 dans un objectif de lutte contre la vacance commerciale.

- **Élargissement du fonds de concours aux communes**

"Installation ou maintien du commerce et de l'artisanat" : pour soutenir l'implantation ou le maintien du dernier type de commerce dans la commune pour les activités de première nécessité ou jugées comme essentielles. Le montant de l'aide passe à 50 % du montant des investissements, plafonné à 25 000 €, pour les projets inférieurs à 100 000 € et à 25 % du montant des investissements, plafonné à 50 000 €, pour les projets supérieurs à 100 000 €.



Chiffres clés

457 482 € d'aides aux entreprises accordées en 2021

- 2 subventions d'aide à l'immobilier d'entreprise : 103 246 €.
- 1 demande d'aide à l'immobilier tourisme : 130 000 €.
- 31 dossiers Pass commerce et artisanat : 158 236 €.
- 14 dossiers d'aide à l'installation des jeunes agriculteurs : 51 000 €.
- 23 dossiers d'aide exceptionnelle à la création ou reprise de jeunes entreprises : 15 000 €.



Le fonds Impulsion

Les trois EPCI du Pays de Morlaix ont décidé de confier à l'association Initiative Pays de Morlaix la gestion d'un fonds d'intervention "spécial Covid" doté de 530 264 € afin de soutenir financièrement les entreprises faisant face à des difficultés ponctuelles en lien avec la crise sanitaire et les périodes de fermetures administratives.

Le dispositif a été mis en place à l'été 2020. Depuis, 13 entreprises et associations ont été soutenues par l'octroi de prêts d'honneur à taux zéro pour un montant total de 144 100 €.

En 2021, 8 prêts ont été versés pour un montant de 79 065 €, dont 3 sur le territoire de Morlaix Communauté pour un montant de 26 025 €.



Mesures exceptionnelles Covid-19

Dans la continuité des mesures mises en place en 2020, Morlaix Communauté a mis en place de nouvelles aides à destination des entreprises impactées par la crise sanitaire et a décidé de proroger les aides existantes jusqu'à la fin de l'année 2021.

- **Mise en place d'un dispositif de "Soutien aux jeunes entreprises créées ou reprises depuis le 1^{er} juillet 2019"** dans les secteurs d'activité ayant connu une fermeture administrative durant le 2nd confinement, à savoir les cafés, restaurants, hôtels, activités de loisirs, commerces de détail et de service. Les entreprises immatriculées à partir du 1^{er} juillet 2019 n'ont eu que très peu de temps pour se constituer une trésorerie suffisante et ont été fortement impactées par les périodes de confinement. L'aide proposée par Morlaix Communauté a pris la forme d'une subvention de 1 000 €, cumulable avec les autres dispositifs de soutien aux entreprises. 23 dossiers d'aide exceptionnelle à la création ou reprise de jeunes entreprises ont été instruits en 2021 pour un montant total de 15 000 €.

- **Mesures temporaires d'ajustement des dispositifs de soutien aux cafés, hôtels et restaurants (CHR).** Afin de faciliter la relance des activités touristiques, Morlaix Communauté a assoupli les dispositifs "Pass commerce et artisanat" et de "Coaching individuel" pour les CHR situés hors périmètre de centralité, et ce jusqu'au 31 décembre 2021.

• **Prorogation du dispositif Pass commerce et artisanat dédié à la digitalisation et numérisation et des mesures d'ajustement temporaire des critères d'éligibilité au dispositif** (élargissement du type de travaux éligible, diminution du plancher d'investissement subventionnable, diminution du délai entre deux demandes d'aides), et ce pour la période du 30 juin au 31 décembre 2021.

• **Campagne "J'achète local" avec le chèque-cadeau "Morlaix Communauté double la mise"**. Dans le cadre de l'opération de soutien aux commerçants "Morlaix Communauté double la mise" initiée en décembre 2020, la validité des chèques-cadeaux a été prolongée de 3 mois, soit jusqu'au 31 août 2021, permettant ainsi de générer, par effet levier, un chiffre d'affaire supplémentaire dans les commerces de proximité.

• **Soutien aux structures du développement économique**

Structure	Actions principales en 2021	Montant accordé
ADESS du Pays de Morlaix	Aider à la création et à la pérennité des entreprises, accompagner l'ESS, répondre à la croissance des besoins en matière de services à la personne, prévenir l'exclusion en créant du lien social, combattre la précarité économique et sociale des populations les plus fragiles...	12 500 €
ADIE	Accompagner et financer la création et le développement des entreprises qui n'ont pas accès au crédit bancaire à travers le micro-crédit...	2 400 €
CAE29-Chrysalide	Accueil, accompagnement et hébergement de porteurs de projets...	3 000 €



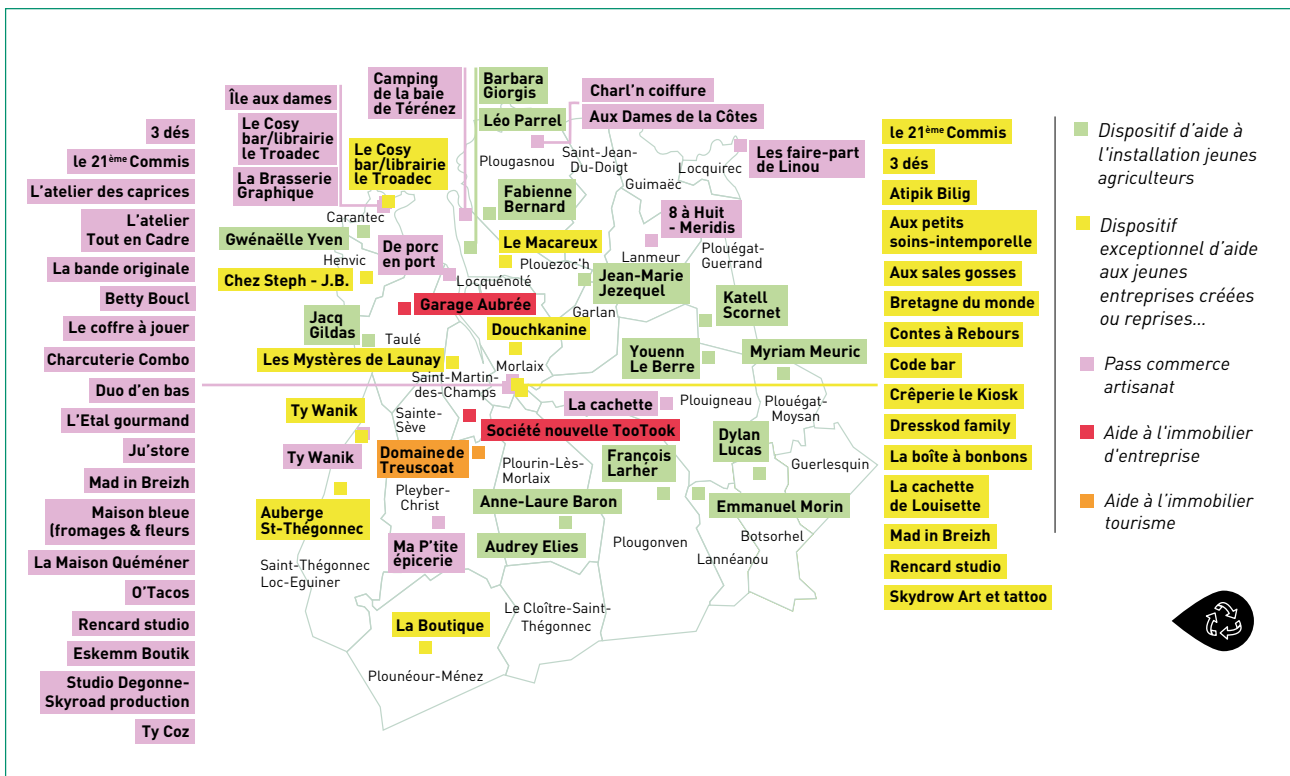
Bilan chiffré quantitatif et qualitatif de l'opération "chèques-cadeaux"

Cette dernière opération a connu un véritable succès :

- mobilisation d'une enveloppe de 300 000 € pour doubler la mise,
- 7 311 commandes de chèques-cadeaux enregistrées,
- 623 120 € injectés directement dans l'économie locale, mais cela représente près de 1 M€ de dépenses induites auprès de nos commerçants-artisans,
- 30 nouveaux commerçants adhérents au chèque-cadeau 100 % Haut Finistère,
- plus de 300 commerçants bénéficiaires sur tout le territoire de Morlaix Communauté,
- en seulement sept jours, tous les chèques-cadeaux de l'opération ont trouvé preneurs,
- des commerçants-artisans satisfaits (consommation locale privilégiée, augmentation du panier moyen, venue de nouveaux clients, augmentation du chiffre d'affaires, trésorerie...),
- des clients ravis, prêts à dépenser plus.



Aides économiques aux entreprises sur le territoire de Morlaix Communauté en 2021 (accordées par Morlaix Communauté)



• Initiative Pays de Morlaix (IPM)

En 2021, 61 prêts ont été versés, pour un montant total de 826 497 € issus de 3 fonds différents :

- 440 856 € issus des fonds propres de l'association Initiative Pays de Morlaix,
- 301 566 € du fonds régional géré par Initiative Bretagne,
- 84 075 € provenant du fonds Impulsion,

dont :

- 22 prêts "Création" pour 213 222 €, issus des fonds propres de l'association,
- 25 prêts "Reprise" pour 114 066 € issus des fonds propres de l'association et 283 062 € du fonds régional,
- 5 prêts "Croissance" pour 113 568 € issus des fonds propres de l'association et 18 504 € du fonds régional,
- 8 prêts "Impulsion" pour 79 065 € issus du fonds Impulsion.

Sur le territoire de Morlaix Communauté, 22 entreprises ont été financées, ce qui représente 27 prêts d'honneur versés sur 61 à l'échelle du Pays de Morlaix.

19 prêts ont été versés sur le territoire de Haut-Léon Communauté et 15 sur le territoire de la Communauté de Communes du Pays de Landivisiau.

Animations et partenariats

• Marché de Noël 2021

Une subvention exceptionnelle d'un montant de 10 000 € a été attribuée à Morlaix Nouvelle Vague afin de concourir au financement des animations proposées à l'occasion de ce marché de Noël 2021 (luge, tombola...).

• Festival Agri-Deiz

Attribution d'une subvention de 15 000 € à l'association Agri-Deiz pour l'organisation du festival de l'agriculture et de l'élevage du Finistère à Morlaix du 18 au 20 mars 2022.

• Inauguration de la chocolaterie Grain de Sail le 20 octobre à la Vierge noire

Morlaix Communauté a accompagné l'entreprise Grain de Sail dans son développement dans la recherche de bâti ou de foncier pour accueillir le site de production de chocolats. L'entreprise a également bénéficié d'un soutien financier de Morlaix Communauté dans le cadre du dispositif d'aide à l'immobilier d'entreprise : une subvention d'un montant de 25 000 € a été accordée.

• Finistère 360

Née en avril 2018, l'agence Finistère 360° est un organisme associé au Conseil départemental du Finistère, dédié à l'attractivité globale du Finistère et à son hospitalité. Le territoire de Morlaix Communauté a accueilli une dizaine de journalistes de la presse nationale (presse écrite, radio) pour un voyage de presse organisé le 22 avril 2021. Plusieurs entreprises ont été mises à l'honneur à cette occasion : Grain de Sail à Morlaix, la Biscuiterie Le Goff à Saint-Martin-des-Champs et Biomax-Hotgame à Taulé.

ZAE : service ZAE immobilier d'entreprise et équipements communautaires

1. La gestion de la Bourse de l'immobilier d'entreprises

• Les demandes immobilières

Motif	Nombre de demandes	%	Abouties	En cours	Abandon/ Mise en veille
Développement	21	36 %	9	12	0
Création	27	47 %	8	16	1
Transfert sur Morlaix communauté	9	16 %	3	8	0
Autre*	1	2 %	0	1	0
Total	58	100 %	20	37	1

* Locaux trop exigus, vétustes, non conformes.

Secteur d'activité	Nombre de demandes	%	Abouties	En cours	Abandon/ Mise en veille
Commerce et réparation automobile	20	34 %	7	13	0
Services	24	41 %	6	18	0
Industrie dont production artisanale	8	14 %	2	5	0
Construction /BTP	6	10 %	4	2	1
Total	58	100 %	19	38	1

Pour mémoire : le bilan 2020 affichait un total de 68 demandes de locaux professionnels sur notre territoire.

Par rapport à l'année 2020, il est constaté une légère baisse 10 %.

À noter que l'animation de la Bourse de l'immobilier a été momentanément mis en suspens pendant le recrutement du chargé de mission Implantation des entreprises (avril-juin 2021).

• L'offre de la Bourse de l'immobilier d'entreprises

Un outil gratuit d'information sur les locaux privés et publics disponibles sur le territoire.

Au 1^{er} janvier 2022, 41 annonces de locaux professionnels (61 en 2020) proposés à la vente ou à la location sont consultables sur le site internet de Morlaix Communauté (BIE). La destination de ces locaux est répartie de la manière suivante :

Type de bien immobilier	Nombre d'offres
Industriel	3
Artisanal/stockage	13
Commercial	7
Bureau	18
Autres*	0
Total	41

* Exemple : locaux vacants en friche, vocation multiple.

En 2021, près de 168 porteurs de projets ont sollicité le service ZAE - Immobilier d'entreprises pour être accompagnés sur la recherche de solutions foncières et immobilières.

• Focus sur les faits marquants de 2021

- Plusieurs activités de services ont trouvé des locaux par le biais de la BIE sur le territoire de Morlaix Communauté : ergothérapeute, coaching en évolution professionnelle, services de bien-être...

- Les demandes de location pour des espaces de co-working au centre-ville de Morlaix ont été nombreuses.

2. Chiffres clés foncier économique

En 2021, 35 opérations foncières ont été engagées (acquisitions et cessions, reports des opérations 2020 restant à réaliser). 7 opérations foncières ont été régularisées (16 en 2019, 6 en 2020). À noter que l'impact de la crise Covid-19 a encore perturbé le rythme de régularisation des opérations. En effet, un allongement du temps de traitement des dossiers a été observé au sein de tous les maillons de la chaîne : entreprises, géomètres, organismes bancaires, notaires...

Concernant le foncier, 10 opérations ont été enregistrées.

• Acquisitions

Deux acquisitions ont abouti. Plusieurs éléments sont à noter :

- 2 opérations concernent une station d'épuration et un bâtiment administratif pour le SEA sur les communes de Guerlesquin et Morlaix,

- les opérations concernant les accords d'échanges de parcelles avec les entreprises de la ZAE de Keriven (SEFDI et Sevel Services) ont été relancées et devraient être régularisées en 2022.

• Cessions

Au total, 27 opérations de cession foncière ont été engagées sur l'année 2021. 5 transactions ont été finalisées.

Plusieurs éléments sont à souligner :

- 5 actes ont été signés à destination des entreprises Auto Jez, O Gourmandise, Groupe SPIE, Loxam et Peinture Le Roux,

- 2 compromis ont été signés durant l'année. Toutefois, le compromis signé par l'entreprise Cadiou s'est soldé par un abandon du projet,

- l'année 2021 s'est soldée par une forte accélération de la commercialisation des trois nouvelles zones commerciales phares du territoire : les Ajoncs à Taulé (Abgrall Carrelage, Deunff Environnement), le Haut-Launay à Saint-Martin-des-Champs (PG Tubes, Desjoyaux, Aixam Daire) et l'Aéropôle Kergariou à Morlaix (IBEP et CER France). Ces projets issus de divers domaines d'activités sont le reflet de la dynamique entrepreneuriale du territoire. Ils se concrétiseront par la signature d'actes de vente d'ici la fin de l'année 2022.

3. Immobilier d'entreprise communautaire, un parc au service des projets économiques du territoire

• 3 baux ont fait l'objet de passage chez le notaire : le rallongement d'un bail commercial avec promesse de vente pour un portage avec JLC investissement (la Chikolodenn), la régularisation du bail Dayot via avenant et l'accompagnement de l'épicerie via un bail commercial avec promesse de vente.

• Ma Petite Épicerie a vu le jour dans les locaux de Pleyber-Christ à l'Espace Guevel. Un autre local commercial a fait l'objet de préparatifs et projets sur toute l'année 2021 pour l'implantation d'une charcuterie traiteur. Les travaux pourront débuter au 1^{er} trimestre 2022.

• Un parc immobilier artisanal affichant complet : 1 474 m² d'ateliers artisanaux qui comptabilise 7 locataires.

4. ZAE, un nouvel outil directeur en 2021

Un nouveau schéma territorial des zones d'activité économique vient appuyer le projet de territoire et les documents de planification urbaine de l'agglomération. En effet, ce document validé en instance structure, distingue, qualifie et temporise l'offre économique afin de permettre un véritable parcours résidentiel aux entreprises du territoire.

Face aux 44 ZAE existantes, il s'agit de prioriser les interventions tout en maintenant un niveau de qualité sur l'existant.

5. Travaux d'aménagement sur 2021

La zone de Kergariou sur Morlaix est dorénavant identifiable puisque les voiries réseaux et espaces verts de la tranche 1 du chantier sont achevés. Il ne reste que l'éclairage public à finaliser avant les installations d'entreprises. La commercialisation a pu débuter.

Les travaux d'extension de la ZAE des Ajoncs à Taulé sont achevés. Les terrains sont commercialisables et ont vocation à accueillir des artisans.

D'autres projets sont suivis afin d'améliorer le fonctionnement des ZAE existantes : giratoire Tunisie à Morlaix afin d'améliorer l'accès aux ZAE de La Boissière et de Kergariou. Une amélioration des aménagements de bassin d'orage sont également en cours sur le secteur de l'aéropole à Morlaix afin de mieux réguler les rejets d'eaux pluviales. Les autorisations environnementales ont été obtenues avec une demande de cas par cas et une procédure de participation du public par voie électronique. En parallèle, le chantier se prépare pour 2022.

6. Des équipements communautaires

• Aéroport de Morlaix Ploujean

Morlaix communauté a confié la gestion et l'exploitation de cet équipement à la CCIMBO. Au regard de la survenance de circonstances imprévues et notamment de la situation de l'entreprise Hop !, le contrat actuel a fait l'objet d'une prorogation pour une durée de 24 mois jusqu'au 30 avril 2023. L'impact de la crise sanitaire de la Covid-19 sur le secteur de l'aéronautique a nécessité la réalisation d'une étude technico-économique ainsi qu'une étude juridique concernant cet équipement permettant de définir le cadre d'un nouveau mode de gestion. On constate la baisse de trafic commercial (85 mouvements techniques, 36 mouvements commerciaux et 282 mouvements d'affaires en 2021) mais l'activité des aéro-clubs connaît une belle augmentation.

• Cafétéria étudiante

La vie étudiante (restauration, logements, culture et loisirs...) représente une dimension importante de l'attractivité du territoire pour les étudiants. Cela participe également indirectement au développement de l'offre de formation d'enseignement supérieur sur le territoire.

Morlaix Communauté exploite une cafétéria aménagée depuis novembre 2011. Située au sein de l'ancienne Manufacture des tabacs à Morlaix, elle propose sur une surface totale de 147 m² : cuisine, réserves, sanitaire... La cafétéria est principalement fréquentée par les étudiants des deux départements de l'IUT Brest-Morlaix (l'effectif sur site est d'environ 300 étudiants). Sur l'année universitaire 2021-2022, 1 203 repas à 1 € ont été servis par la cafétéria étudiante sur un total de 6 669 repas.

• Auberge de jeunesse

L'Association départementale des auberges de jeunesse (ADAJ 29) est gestionnaire de l'Auberge de jeunesse du Pays de Morlaix, d'abord par contrat de délégation de service public, sur la période de juin 2008 à fin août 2021, ensuite par une convention d'occupation temporaire du domaine public, à compter du 1^{er} septembre 2021 jusqu'au 31 août 2026.

Les missions consistent à :

- exploiter l'équipement : activités d'hébergement (100 lits dont 84 en chambres de 2 à 5 places et 16 en dortoirs), de restauration et des espaces de réunions,
- rendre attractif l'équipement en particulier pour le public jeune et les jeunes actifs,
- développer l'accueil des groupes scolaires, randonneurs, vélo-touristes,
- participer à l'attractivité du territoire en considérant la dynamique en essor du quartier port et Manufacture royale des tabacs,
- contribuer à l'offre de service public envers la jeunesse du territoire.

L'activité est marquée par la crise sanitaire avec une baisse de fréquentation maintenue en 2021 au regard de l'exercice de 2019. En 2021, ce sont 5 036 nuitées et 4 664 repas servis qui sont comptabilisés.

• Espace aquatique

Morlaix Communauté a délégué à l'Union nationale des centres sportifs de plein air (UCPA) la gestion et l'exploitation de l'Espace aquatique du Pays de Morlaix sur la période du 1^{er} mars 2017 au 31 décembre 2023.

Un projet de service public :

- offrir à l'ensemble de la population du territoire, y compris à la population touristique, un équipement de qualité proposant des activités et animations ludiques, de détente et sportives,
- accueillir le grand public (entrées piscines, activités natation, aquagym, jardin de découverte de l'eau...) et le public spécifique (scolaire et associations),
- autres missions du délégataire : exploitation des espaces forme (salle cardio, cours collectifs de zumba, stretching...) et bien être (sauna, hammam...).

En 2021, l'activité a été encore marquée par la crise sanitaire. 36 914 entrées grand public ont été comptabilisées, auxquelles s'ajoutent 5 578 entrées pour les scolaires et les clubs.

• Halle Jezequel

Inauguré le 6 avril 2014, cet équipement est destiné à accueillir des manifestations équestres (concours, stages, spectacles). Situé sur le parc des expositions à Langolvas, en proximité directe de l'hippodrome, il propose un bâtiment récent, un manège de taille officielle de 3 800 m², un paddock, une aire de douche pour les chevaux, une buvette et de la sonorisation. La halle Jézéquel est en capacité d'accueillir jusqu'à 13 types de disciplines équestres sur les 23 reconnues par la fédération.

En 2021, la halle a notamment accueilli l'événement "Morlaix jump indoor", le week-end du 23/24 octobre, où 400 cavaliers étaient présents.



Le groupe SPIE à Saint-Martin-des-Champs



Vue aérienne de la ZAE du Launay à Saint-Martin-des-Champs



La société Bondu à Keriven



Emploi - Formation - Insertion

“Dynamiser l’emploi local et l’attractivité du territoire”
et “favoriser un accès aux services pour tous” font partie des priorités
du projet de territoire de Morlaix Communauté “Trajectoire 2025”.

En 2021

Mission Emploi - Formation - Insertion

Afin de mettre en lumière les initiatives locales en faveur de l’emploi, de favoriser la coordination des partenaires de l’emploi et surtout de favoriser la rencontre entre les candidats et les acteurs économiques locaux, la mission emploi de Morlaix Communauté mène 2 types de missions :

• La mise en place d’événements et d’outils dédiés au développement local des emplois et des compétences

- Les événements : petit-déjeuners des recruteurs, Ecolink, Café de l’emploi, forums de l’emploi...

- Les outils : la plateforme emploi www.emploi.morlaix-communauté.bzh et l’accompagnement en direct des entreprises sur leur problématique de recrutement en partenariat avec le Service public de l’emploi.



• Le soutien aux structures de l’ESS contribuant à la levée des freins à l’emploi

- La plateforme Mobilité du Pays de Morlaix, portée par l’ART, qui permet aux personnes privées de moyens de mobilité de se rendre à une formation ou d’accéder à un emploi (soutien annuel au fonctionnement 2021: 45 000 €).

- L’équipe Emploi du Gréta de Morlaix qui accompagne les personnes bénéficiaires de minimas sociaux dans leur recherche d’emplois durables et leur intégration dans les entreprises, tout en proposant aux entreprises un service d’accompagnement au recrutement (soutien annuel au fonctionnement 2021 : 11 350 €).

→ En 2022

• Promotion de la plateforme emploi en lien avec la Direction de la communication et de l’attractivité de Morlaix Communauté.

• Amplification de l’accompagnement des entreprises, en lien avec le Service public de l’emploi.

• Poursuite de l’accompagnement des structures de l’ESS en faveur du retour à l’emploi, en lien avec la direction Culture-cohésion sociale-jeunesse.

- Le dispositif Mouvement vers l’emploi du CIDFF qui permet à toute femme en recherche d’emploi un accompagnement personnalisé pour reprendre le chemin de l’emploi ou de la formation, tout en prenant en compte leurs contraintes spécifiques comme la garde d’enfants ou les questions de violences familiales (soutien annuel au fonctionnement 2021: 16 000 €).

- L’expérimentation Territoire zéro chômeur de longue durée, à Saint-Thégonnec-Loc-Eguiner, association qui vise à déployer sur son territoire le principe d’employabilité pour tous (soutien au lancement de l’expérimentation pour 2021 : 9 000 €).

Chiffres clés

- 17 387 heures d’insertion.
- 23 maîtres d’ouvrage.
- 44 opérations, 92 marchés.
- 87 participants.
- 52 entreprises.

Clauses d’insertion

En lien avec le Conseil départemental, la mission insertion de Morlaix Communauté met en œuvre les clauses d’insertion dans les marchés publics, à l’échelle du territoire du Pays de Morlaix.

Les maîtres d’ouvrage intégrant ces clauses dans leurs consultations sont divers : EPCI, communes, bailleurs sociaux, établissements publics...

Ce dispositif à destination des personnes éloignées de l’emploi, permet de leur réserver des heures de travail au sein des entreprises attributaires des marchés publics.

Plateforme emploi local www.emploi.morlaix-communaute.bzh

Dynamiser l'emploi local et l'attractivité du territoire est une des priorités du projet de territoire de Morlaix Communauté "Trajectoire 2025".

Afin de mettre en lumière les initiatives locales en faveur de l'emploi, de favoriser la coordination des partenaires de l'emploi et surtout de favoriser la rencontre entre les candidats et les acteurs économiques locaux, Morlaix Communauté a souhaité créer sa plateforme numérique dédiée à l'emploi local, le site www.emploi.morlaix-communaute.bzh.

Pour ce faire, Morlaix Communauté a été accompagnée par la société Hellowork (filiale du Télégramme).

La plateforme présente plusieurs services à destination des entreprises, des candidats et des partenaires de l'emploi :

- un accès à toutes les offres du territoire de Morlaix Communauté : CDI, CDD, stage, alternance, offres saisonnières... Grâce à l'algorithme unique développé par le service de R&D de Hellowork, 95 % de l'emploi local sera consultable en ligne, sans doublonnage.
- un service de recrutement local pour les entreprises locales qui pourront trouver sur la plateforme les compétences qu'elles recherchent grâce à la diffusion simple de leurs annonces.
- une solution pour favoriser le rapprochement du conjoint et la mobilité en valorisant les opportunités économiques et l'attractivité du territoire.

www.emploi.morlaix-communaute.bzh est développé autour de 3 espaces, comprenant des fonctionnalités propres à chacun :

ESPACE CANDIDAT	ESPACE RECRUTEUR	ESPACE COLLECTIVITE
<ul style="list-style-type: none"> Recherche d'offres Alerte e-mail Création et gestion de CV CV Catcher Observatoire dynamique de l'emploi 	<ul style="list-style-type: none"> Dépôt d'annonces Sélections de recrutement CVthèque Gestion des recrutements Communauté économique Observatoire dynamique de l'emploi 	<ul style="list-style-type: none"> Communication (articles, événements...) Statistiques d'usage Moderation Communauté économique Observatoire dynamique de l'emploi



Morlaix Communauté fait ainsi bénéficier entreprises et candidats de technologies avancées comme :

- le CV Catcher, outil qui permet aux candidats de déposer leur CV en ligne et de le faire analyser par compétence, en un clic. Le candidat dispose alors d'un espace personnalisé où il accède immédiatement à toutes les opportunités d'emploi adaptées à son profil.
- la CVthèque : les entreprises peuvent consulter la CVthèque et trouver les profils qui les intéressent. Depuis leur espace recruteur, elles ont accès à des outils de gestion des candidatures. En glissant-déposant leur annonce, la plateforme emploi de Morlaix Communauté se charge de l'analyse sémantique et de l'extraction des informations d'une offre d'emploi. Ainsi, le rapprochement avec les candidats se fait sur les compétences, les métiers et la géolocalisation.
- Un observatoire de l'emploi local : cet outil permet d'avoir, en temps réel, les chiffres clés et statistiques de l'emploi local : nombre d'offres, typologie de contrats proposés, entreprises, secteurs qui recrutent...

Page d'accueil www.emploi.morlaix-communaute.bzh



Observatoire dynamique de l'emploi



Tourisme

L'année 2021 a connu une fréquentation en légère hausse par rapport à 2020.

Morlaix Communauté poursuit son engagement dans la promotion d'activités touristiques hors-saison, en valorisant les ressources naturelles et patrimoniales du territoire.

En 2021

Soutien financier du jeu de piste régional Mystère Abgrall

En décembre 2021, le Conseil de communauté a approuvé le soutien financier de l'agglomération pour le déploiement du jeu de piste régional "Mystère Abgrall" dans la commune de Guerlesquin.



Ce projet, porté par le Comité régional du tourisme et les Petites cités de caractère de Bretagne, est cofinancé à hauteur de 89 % par Morlaix Communauté via le projet Interreg Experience.

Le "Mystère Abgrall" est un projet porté par le Comité régional du tourisme en Bretagne, en partenariat avec les Petites cités de caractère (PCC) et l'Union des villes d'art et d'histoire et des villes historiques de Bretagne. Ce projet œuvre à la mise en tourisme du patrimoine urbain des villes et villages bretons des réseaux PCC et UVAHVH Bretagne, via la mise en place d'un jeu de piste grandeur nature.

Le projet propose une quête à l'échelle régionale, mais aussi à l'échelle locale, dans 24 villes et villages sélectionnés (huit par an, sur trois ans).

La résolution des différentes énigmes locales permettra de résoudre le mystère de la quête régionale. Le jeu sera accessible gratuitement aux visiteurs toute l'année de manière autonome. L'office de tourisme local et la mairie fourniront le kit d'enquêteur et les premiers indices, mais ces éléments seront également disponibles au téléchargement sur le site du CRT Bretagne lors des heures de fermeture des offices de tourisme / mairies.

Ce jeu de piste permet ainsi de contribuer à la désaisonnalisation de la fréquentation touristique régionale, de favoriser une meilleure répartition des flux touristiques, de toucher un public transgénérationnel et sociologique varié et de renforcer la place du jeu dans les différents types de médiation.

Une convention quadripartite sera signée en 2022 et cadrera la contribution à hauteur de 89 % du montant facturé par le CRT, soit **6 396,25 € TTC**.

Ce projet étant en totale adéquation avec les objectifs du module de travail 3 du projet Experience (tourisme expérientiel et hors-saison), les dépenses liées à celui-ci seront subventionnées à hauteur de 69 % soit 4 413,41 €.

La Maison Penanault

À la Maison Penanault, le Centre d'interprétation de l'architecture et du patrimoine (CIAP) poursuit ses missions d'initiation au patrimoine depuis son ouverture en automne 2014.

En tant que porte d'entrée du Pays de Morlaix, le CIAP propose à l'année une exposition permanente qui révèle de salle en salle les singularités de notre territoire tant maritimes, urbaines que rurales. Cependant, comme en 2020 du fait de la crise sanitaire, ce parcours d'interprétation a partiellement été fermé au public. De même, plusieurs propositions culturelles ont dû être annulées (visites théâtrales, conférences, concerts).

Malgré tout, plusieurs expositions temporaires s'y sont tenues :

- "L'air du temps", A. Jolivet, et collection F.G. de Keroüartz, du 16 décembre 20 au 30 avril 21,
- "Autour de la baie, un patrimoine iconographique", A. Le Nouail, du 23 juin au 2 octobre 21,
- "[Rêvez]lations, le Morlaix des possibles", attractivité du territoire, du 29 octobre 21 au 6 janvier 22.

Des actions de médiations ont pu être poursuivies : visites hebdomadaires de la Maison Penanault, éducation artistique et culturelle sous forme d'actions pédagogiques en lien avec le Pays d'art et d'histoire.



Enseignement supérieur

En complémentarité avec les actions menées au niveau de l'État, de la Région Bretagne et du département du Finistère, Morlaix Communauté exerce la compétence "enseignement supérieur" pour favoriser l'émergence d'une véritable dynamique locale. Avec plus de 850 étudiants, le "campus" morlaisien constitue le 3^e pôle d'enseignement supérieur du Finistère.

En 2021

- Maintien des participations financières au fonctionnement de l'IUT à hauteur de 30 000 €.
- La manifestation de rentrée d'accueil des étudiants du territoire a été annulée au vu du contexte sanitaire.

La cafétéria

- Rentrée universitaire 2021 : réouverture de la cafétéria sur un fonctionnement quasi-normal (3 270 repas servis sur la période septembre - décembre 2021).
- Finalisation de l'étude AMO relative à la gestion de la cafétéria.
- Signature d'une convention d'agrément entre Morlaix Communauté et le Crous (Centre régional des œuvres universitaires et scolaires) relative à la cafétéria étudiante permettant la tarification à 1 € par repas pour les étudiants boursiers (application en janvier 2022) et organisant une participation financière aux repas pour l'ensemble des étudiants.



→ En 2022

Programmation architecturale et technique pour le projet de 3^e département IUT.

Le projet de création d'un troisième département à l'IUT

Dans le cadre des discussions avec l'UBO, la Région et le Département, Morlaix Communauté a sollicité l'inscription au CPER ESRI 2021-2027 pour le financement d'un troisième département IUT Brest Morlaix.

Morlaix Communauté a confié à la Sembreizh une étude d'opportunité pour définir les besoins et le dimensionnement du projet. Mais également afin de comparer les différents espaces d'implantation au sein de la Manufacture des tabacs et le chiffrage du projet.



Chiffres clés

- 869 étudiants.
- 14 formations allant de bac+2 à bac+5.

Pôle Culture, Jeunesse et Cohésion sociale



Culture

Morlaix Communauté, terre de culture et de patrimoine remarquable, offre une riche palette de disciplines artistiques, des équipements et des événements culturels de qualité et accessibles, toute l'année.

En 2021

• Espace des sciences à la Manu :
- reconduction du partenariat (305 300 €),
- poursuite du chantier de réhabilitation de la Manufacture des tabacs.

• Poursuite du financement du nouvel équipement culturel SE/cW qui a ouvert ses portes au public : les salles du cinéma La Salamandre début juillet, le festival Panoramas fin septembre et le Centre National pour la Création Adaptée en octobre.

• Festival de street-art « Morlaix Arts Tour » élargi au territoire de Morlaix Communauté sur 6 communes (Carantec, Pleyber-Christ, Plougasnou, Plounéour-Ménez, Plourin-lès-Morlaix et Taulé), aux côtés de Morlaix (9 œuvres). Des artistes de renommée nationale et internationale, programmés par Takad Grafiñ, et soutenus par un co-financement agglomération/communes.

• Dans le contexte de la crise sanitaire qui a fortement touché le secteur, les Rencontres de la culture, premier temps fort culturel communautaire, organisées en novembre, auront mobilisé 110 acteurs (artistes, associations culturelles et patrimoniales, institutions...) autour d'une concertation, mettant en exergue des attentes du secteur et des pistes d'actions.

• Le Fonds artistique s'enrichit des œuvres d'Hélène Le Cam, de Ximena Leon De Lucero et d'André Jolivet (5 500 €).

→ En 2022

• Structuration du pôle Culture avec une direction propre.

• Réécriture du Projet de territoire, en inscrivant un enjeu spécifique sur la compétence culturelle.

• Poursuite des travaux de l'Espace des sciences à la Manu.

• Création d'un dispositif de soutien aux tiers-lieux d'activités artistiques et culturelles.

• Lancement d'une politique de lecture publique.

• Nouvelles éditions du festival « Les Rues en scène » et « Morlaix Arts Tour » en lien étroit avec les communes.

• Valorisation des œuvres dans le cadre du fonds artistiques (première exposition hors les murs envisagée à Locquénolé, en août 2022).

• Acquisition d'un local en centre-ville de Morlaix pour le projet de Maison de la langue et de la culture bretonne.

Chiffres clés

Malgré un contexte sanitaire encore tendu, la vie culturelle a repris. Morlaix Communauté a poursuivi son soutien aux associations.

En 2021, 1 123 069,28 € ont été attribués :

- plateforme culturelle SE/cW : 135 000 €,
- spectacle vivant : 333 100 €,
- cinéma art et essai : 37 000 €,
- musique : 480 186 €,
- accès aux œuvres d'art : 57 000 €,
- accès de tous à la culture : 28 535,28 €,
- culture bretonne : 4 850 €,
- Pass asso : 47 398 €,

soient 38 structures subventionnées (hors Pass asso).

Restauration des Moulins - Espace des sciences



Et aussi...

- Poursuite du soutien aux actions d'intérêt communautaire des communes et des associations culturelles et patrimoniales du territoire.
- Programmation du festival d'arts de rue « Les Rues en scène » en partenariat avec le Pôle culturel du Roudour (76 500 €). Communication mutualisée avec la Ville de Morlaix. Diffusion artistique dans 4 communes : Morlaix en juillet et août (4 dates), Guerlesquin le 28 août, Saint-Thégonnec Loc-Eguiner le 5 septembre et Guimaëc le 12 septembre.
- Adhésion à l'artothèque des Moyens du Bord (35 €).
- Soutien à l'édition locale. Don aux bibliothèques des ouvrages « Le nouveau Théâtre de Morlaix » de Corinne Le Noan et « Transmission, transgression » de Sophie Dégano.
- En réponse à la crise sanitaire, versement de 47 398 € d'aides exceptionnelles à destinations des associations locales dans le cadre du dispositif régional « Pass asso » (co-financement région/agglomération/communes).



Ouvrage de Corinne Le Noan
"Le Théâtre de Morlaix"



Œuvre "Sin Palabras"
de Ximena de Leon Lucero

Ouverture d'un nouvel équipement culturel à la Manufacture - SEc/W



Salon du Livre Jeunesse - La Baie des Livres



Le parcours culturel de l'élève

Pour contribuer à rapprocher les scolaires des structures culturelles et des œuvres, une initiative unique en France a vu le jour : le parcours culturel de l'élève (de la petite section au CM2 en partenariat avec l'Éducation nationale et le Pays de Morlaix).

Depuis, des milliers d'élèves ont visité des monuments, vu des spectacles ou des expositions grâce à une enveloppe annuelle de 24 200 €, permettant de financer des transports mais également de soutenir les interventions d'artistes et de médiateurs au sein des établissements. Une nouvelle ouverture sur le monde artistique, qui porte bien ses fruits !

Parcours culturel de l'élève - École Jules Ferry Pleyber-Christ
- Spectacle renaissance à l'Abbaye du Relec



Patrimoine

Souvent initiées par quelques passionnés, les actions de sauvegarde du patrimoine participent au maintien de notre identité et à l'attractivité touristique du territoire.

Morlaix Communauté a ainsi fait le choix de soutenir différents projets patrimoniaux.

En 2021

- Renouvellement de l'adhésion à la Fondation du patrimoine à hauteur de 1 100 €. Morlaix Communauté a ainsi versé 6 000 € en fonction de l'obtention des labels fiscaux sur le territoire.

- Poursuite du soutien :

- des musées en fonctionnement (2 500 € au Musée de Guimaëc, 2 500 € à l'Écomusée de Plouigneau, 3 000 € au Musée du Loup) et en investissement (premier acompte de 40 000 € au titre de l'extension et de la refonte de l'Écomusée de Plouigneau),
- de l'EPCC Chemins du patrimoine à hauteur de 1 500 € (Abbaye du Relec),

- à la restauration de bâtisses emblématiques :

- versement de 4 748,68 € à la propriétaire de la maison dite de la Duchesse Anne à Morlaix (restauration des accès aux jardins) mais également de 6 478,72 € (restauration d'un mur effondré aux jardins),

- du Comité de la Maison du Peuple (solde de 9 200 € au titre de la dernière tranche de travaux de restauration),

- à la restauration du petit patrimoine non-classé bâti : soutien financier de 729,51 € à l'association Saint-Nicolas de Plougasnou (restauration de la chapelle Saint-Nicolas).

→ En 2022

- Renouvellement du partenariat avec la Fondation du patrimoine et du soutien aux infrastructures muséographiques.

- Coordination des Journées Européennes du Patrimoine (thématique 2022 : Patrimoine durable).

- Continuité du soutien à la restauration du petit patrimoine non-classé bâti en direction des communes et associations.

- Projet d'ouverture d'une antenne du Musée de Morlaix à la Manufacture des tabacs.

- Impression de 6 000 livrets et mise en ligne d'une carte interactive recensant les animations des Journées Européennes du Patrimoine placée sous le thème « Patrimoine pour tous ».

Chiffres clés

- 8 000 € aux infrastructures muséographiques du territoire.
- 1 500 € à l'EPCC Chemins du patrimoine en Finistère pour la programmation à l'Abbaye du Relec.
- 122 animations dont 30 nouveautés, proposées lors de la 38^{ème} édition des Journées Européennes du Patrimoine placée sous le thème « Patrimoine pour tous ».

Rénovation de la fontaine
- Comité de la Maison du Peuple



Affiches des Journées Européennes
du Patrimoine



Le dispositif "Petit patrimoine non classé bâti"

Les communes rurales abritent 70 % du patrimoine non classé. Le dispositif de soutien a été approuvé par les élus de Morlaix Communauté afin d'accompagner les communes et les associations dans leurs projets de sauvegarde de ce petit patrimoine. Témoinnant des interactions entre l'homme et son environnement, il représente une réelle richesse culturelle et sociale, et participe à l'attractivité du territoire.

Les communes et les associations peuvent être accompagnées à hauteur de 25 % du montant des dépenses éligibles (subvention plafond : 10 000 €).

« À pas de loup » au Musée du Loup



Cohésion sociale



L'ensemble des actions portées correspond à deux piliers de la politique développement durable de Morlaix Communauté :

- cohésion sociale et solidarité entre les territoires et les générations,
- épanouissement de tous les êtres humains.

Le pôle Cohésion sociale a pour objectif de soutenir et développer les solidarités afin de répondre aux besoins des citoyens, renforcer l'accès aux droits, soutenir les actions de prévention, combattre les conséquences sociales de la pauvreté, du chômage et des discriminations. En s'appuyant sur le Projet territorial de cohésion sociale signé avec les partenaires, il pilote des actions et s'appuie sur les richesses humaines du territoire (initiatives d'habitants et d'associations). Il s'inscrit dans des actions partenariales avec les CCAS des communes, la CAF du Finistère, le Département du Finistère, la Région, l'État, la MSA, et les associations locales (la Mission locale du pays de Morlaix, le CIDFF, les centres sociaux et espaces de vie sociale du territoire...).

En 2021

• Dans le cadre du soutien aux actions portées dans les quartiers, le « Contrat de veille active » a été reconduit avec un « Protocole d'engagements réciproques 2021-2022 ». Il est signé par l'État, le Conseil départemental, la Caisse d'allocations familiales du Nord Finistère, la Ville de Morlaix et Morlaix Communauté. De nouveaux partenaires ont intégré ce protocole, la Région, le Pays de Morlaix, Pôle Emploi, l'ARS, DSDEN (Direction des services départementaux de l'Éducation nationale). Le montant des aides accordées en 2021 s'élève à 134 400 €.

• Hors contrat de veille, la communauté d'agglomération a développé un partenariat financier avec 28 associations sur l'ensemble de l'agglomération. Exemples : les centres sociaux (Ulamir, Carré d'As, Ti an Oll), les associations caritatives, Restaurant du cœur, Secours populaire, Coallia...

Chiffres clés

- 236 651 € de subventions ont été attribuées dont 10 000 € en subvention exceptionnelle au Foyer des jeunes travailleurs de Morlaix fortement touché par la crise sanitaire.
- Une cotisation à hauteur de 94 000 € a été versée à la Mission locale du Pays de Morlaix.
- 21 actions en direction des quartiers de Morlaix subventionnées dans le cadre du Protocole d'engagements réciproques pour une enveloppe de 88 000 €.
- 7 738 € dédiés aux structures petite enfance de la Ville de Morlaix afin de les soutenir dans leur politique d'ouverture sur des horaires élargis.

→ En 2022

- Convention de partenariat avec l'État, le Département du Finistère et la Communauté de communes du Pays de Landivisiau pour la création d'un poste d'assistante sociale qui interviendra au commissariat de Morlaix et auprès de la brigade de gendarmerie de Plourin-lès-Morlaix. Ce professionnel accompagne principalement les victimes de violences intra-familiales.
- Mise en place d'un fonds de soutien aux CCAS des communes accueillant des réfugiés.
- Projet Territorial de Cohésion Sociale : travail avec de nouveaux acteurs comme la MSA.
- Réflexion pour accueillir la Mission locale du Pays de Morlaix et la Cyberbase communautaire dans des nouveaux locaux près de la gare de Morlaix.
- Renouvellement du projet du Relais Petite Enfance communautaire.
- Réunion de la Commissions Cohésion sociale dans les communes (exemples : Plouézoc'h, Locquéholé).
- Soutien aux communes en investissement pour leurs projets d'accueil des 0-3 ans : Carantec a été accompagnée pour son projet de Maison des assistant(e)s maternel(le)s - 6 places.
- Soutien aux actions sport-santé (auparavant suivi par le pôle Culture) dont la Maison sport santé du Centre hospitalier du Pays de Morlaix avec une subvention de 16 100 €.
- Suivi des actions du Contrat local de santé porté par le Pays de Morlaix (mise en place d'un centre de vaccination et de test à Langolvas).
- Conseil intercommunal de prévention de la délinquance : soutien aux associations œuvrant contre les violences intra-familiales ; accueil de stages de citoyenneté organisés par le Service pénitentiaire d'insertion et de probation malgré la crise sanitaire. L'assemblée générale du CISPDP s'est réunie le 8 septembre 2021.
- Maison France Service : une étude de préfiguration pour une prise de compétence communautaire a été validée par le conseil de communauté en juillet 2021.

Projet territorial de cohésion sociale Convention territoriale globale

Le Projet territorial de cohésion sociale de Morlaix Communauté est une convention unique et innovante qui vise à renforcer l'efficacité, la cohérence et la coordination des actions en direction des habitants du territoire. Il s'inscrit dans la transversalité et la continuité des précédents engagements entre la Caisse d'allocations familiales, le Conseil départemental du Finistère, la Ville et le CCAS de Morlaix : Convention territoriale globale, Contrat enfance jeunes, Contrat de territoire, Contrat de veille active, schémas départementaux... Ce contrat a été prolongé d'une année afin de s'engager dans sa réécriture.

Morlaix Communauté porte la compétence d'observatoire social

Un nouveau marché a été lancé afin d'accompagner les CCAS du territoire dans leur obligation d'établir une Analyse de Besoins Sociaux (ABS) pour leur commune. Il s'agit d'avoir un diagnostic territorial des enjeux sociaux, exemple : besoin en matière d'accueil du jeune enfant, accompagnement du vieillissement...



Petite enfance

Morlaix Communauté accompagne désormais les familles, les tout-petits et les assistant.e.s maternel.le.s.

Afin de développer les services du quotidien pour l'accueil des 0-3 ans et au terme d'un diagnostic lancé en décembre 2019, l'agglomération a fait le choix de créer un poste de coordination petite enfance et de reprendre en gestion deux services petite enfance avec le transfert de 9 nouveaux agents au 1^{er} septembre 2021 : la halte-garderie itinérante Loustic Bian et le Relais petite enfance (nouveau nom du Relais parents assistantes maternelles).

Le Relais petite enfance est le premier lieu d'information des familles sur les différents modes d'accueil existants sur le territoire de Morlaix Communauté.

La halte-garderie Loustic Bian permet, quant à elle, d'accueillir ponctuellement et en itinérance des enfants de 0 à 6 ans sur les communes de Carantec, Plourin-lès-Morlaix, Pleyber-Christ et Plougonven.



Halte-garderie itinérante
Loustic Bian



Relais petite enfance



Groupe de travail Projet Territorial de Cohésion Sociale (PTCS)

Coordination jeunesse



La politique jeunesse de Morlaix Communauté accompagne le passage des jeunes vers l'autonomie, qui peut se définir par "le pouvoir d'agir, le pouvoir de choisir" avec :

- la mise en place de conditions favorables pour se construire, se sentir appartenir à un groupe, un territoire, se sentir reconnu...,
- l'acquisition de l'autonomie à travers la mobilité, le logement, l'insertion sociale et professionnelle, la citoyenneté...

Morlaix Communauté soutient des actions vers les jeunes de 11 à 30 ans et leurs familles. La compétence de coordination jeunesse facilite la mise en œuvre d'une politique jeunesse en transversalité avec les communes, le département, la région, les institutions, les établissements scolaires et les associations, forces vives de notre territoire.

La recherche action « Jeunes en TTTrans » s'est achevée en fin d'année 2020. L'année 2021 est une année de transition, d'évaluation et de construction du prochain projet Politique jeunesse.

Pour autant, les actions collectives et la dynamique partenariale se poursuivent. Le travail en réseau permet de construire des parcours pertinents, complets et complémentaires afin d'accompagner les jeunes de notre territoire en tenant compte des fragilités, accentuées par la crise sanitaire. Les actions ont été freinées : structures d'accompagnement et accueils de loisirs fermés sur de longues périodes, interventions en milieu scolaire impossibles... Les professionnels jeunesse se sont avant tout attachés à garder le lien avec ces publics. Morlaix Communauté les a accompagnés dans cette démarche.

En 2021

- **Mise en route du Camion**, lieu mobile porté par la MJC, subventionné par le Fonjep, soutenu financièrement en investissement par la CAF et Morlaix Communauté.

Cet outil se révèle pertinent pour développer des actions d'« aller-vers », indispensables pour (re)créer du lien avec les jeunes. Les premiers retours des professionnels sont positifs et les jeunes ont clairement identifié cet outil.

- **Élargissement du dispositif « Jeunes et mobiles »**

Destiné à faciliter les transports collectifs d'élèves ou de groupes de jeunes vers des actions culturelles ou artistiques, le dispositif prévoit désormais la prise en charge des déplacements liés à l'insertion professionnelle, en permettant par exemple aux élèves de se rendre sur des forums emplois/orientation.

→ En 2022

- **Création d'un groupe Prévention jeunesse, dans le cadre du Conseil intercommunal de sécurité et de la prévention.** Ce groupe pluri-disciplinaire réunit des professionnels de l'éducation spécialisée, la justice, l'Éducation nationale, la santé, l'animation et l'action sociale, la police et la gendarmerie. Il vise à faciliter et valoriser la mise en place d'actions de prévention et de réponses éducatives.

- **Écriture du projet Politique jeunesse 2022-2026.** Afin de construire un projet en adéquation avec les attentes des jeunes, une enquête de terrain sera menée au printemps prochain dans les établissements scolaires et les structures partenaires. En nous appuyant sur l'observatoire social, nous partagerons un état des lieux des besoins avec les professionnels et les institutions. Enfin, les élu.es communautaires et communaux souhaitant s'impliquer dans la politique jeunesse seront invités à rejoindre un comité de pilotage.

La promo 16-18 de l'AFPA (jeunes décrocheurs scolaires) a ainsi bénéficié d'un transport par mois pour permettre aux jeunes de visiter des entreprises...

- **Accueil de volontaires en Service civique**, dans le cadre d'un agrément collectif porté par Morlaix Communauté. Lauréate d'un appel à manifestation d'intérêt porté par l'État, notre collectivité permet à l'ensemble de ses services et des communes de proposer des missions d'intérêt général à des jeunes de 16 à 25 ans, tout en bénéficiant d'un soutien administratif et d'un accompagnement pédagogique. Pour cette 1^{ère} session, 6 jeunes ont été accueillis par Morlaix Communauté et la Ville de Morlaix.



Chiffres clés

Ces chiffres sont en baisse en raison de la crise sanitaire malgré l'engagement des professionnels et des associations :

- 359 jeunes ont bénéficié du dispositif « Jeunes et mobiles », 1 245 en 2019.
- 2 jeunes ont été formés à la PSC1 (Prévention et services civiques de niveau 1).
- 13 jeunes ont participé à la formation service civique, 23 en 2019.
- 15 jeunes ont suivi un Parcours d'engagement citoyens, avec formation au BAFA.
- 5 bourses Projets jeunes ont été attribuées, correspondants à 5 290 €.
- 72 500 € de subventions ont été attribués aux associations jeunesse.

Le Camion



Cyberbase



Duverte à tous les publics, la Cyberbase de Morlaix Communauté est un espace public numérique permettant de découvrir, de se perfectionner et de s'initier aux technologies de l'information et de la communication (TIC).

Ce service communautaire participe à la lutte contre la fracture numérique.

L'année 2021 a été marquée par une adaptation de l'activité en raison de la crise sanitaire.

Les agents ont continué à accueillir du public sur rendez-vous et les formations ont repris dès que la situation sanitaire l'a permis.

En 2021

- Le **Visa internet Bretagne** s'adresse à tous les bretonnes et bretons qui souhaitent s'initier gratuitement aux usages numériques, quels que soient leur âge ou leur situation. La région soutient financièrement la Cyberbase qui met en place ces initiations.
 - 29 personnes formées aux bases informatiques,
 - 945 heures de formation et près de 50 % de l'activité de la Cyberbase.
- Les ateliers **Coup de pouce** informatique, en partenariat avec la fondation Ildys en direction des personnes de plus de 60 ans. Nouveauté 2021 : un parcours animé à Saint-Thégonnec Loc-Eguiner : 24 personnes initiées aux usages numériques dans un parcours de 12 heures.
- Les ateliers en partenariat avec le Résam : 18 bénévoles d'associations ont participé aux ateliers multimédia.

→ En 2022

Arrivée d'une conseillère numérique France Service (France Relance)

L'équipe de la Cyberbase se renforce avec l'arrivée d'une conseillère numérique France Service. Après 4 mois de formation, elle accueillera les usagers et sera amenée à effectuer des permanences dans différentes communes de Morlaix Communauté afin d'accompagner les habitants dans leurs démarches administratives.

Chiffres clés

- 897 visites, en accès libre ou en accompagnement.
- Les ateliers collectifs représentent 70 % de l'activité de la Cyberbase.
- 79 % des usagers ont entre 40 et 60 ans, 5 % plus de 60 ans et 15 % entre 25 et 40 ans.
- 85 % de demandeurs d'emploi, 8 % de retraités et 8 % de salariés.
- 98 % des usagers habitent le Pays de Morlaix dont 71 % à Morlaix Communauté.



La Cyberbase continue sa mue

Une nouvelle signalétique extérieure permet une meilleure identification du Centre multiservice (CMS) communautaire et de ses différents occupants (Cyberbase, Mission locale du Pays de Morlaix, Cnam, BGE et Adapt). Sur la façade de la rue Yves Prigent, un lettrage est maintenant présent. À l'entrée, le panneau affichant les structures présentes dans le CMS a été mis à jour, tandis qu'à l'intérieur une vitrophanie a été installée afin de mieux identifier la Cyberbase pour les habitants.

Remise des diplômes Visa internet



Façade du Centre multiservice à la Boissière



Nouvelle communication à l'entrée de la Cyberbase



Pôle Environnement, Mobilités et Travaux



Collecte et valorisation des déchets

Les indicateurs techniques

Les moyens humains

	Effectifs en Équivalent Temps Plein	
	Agents	Encadrants
Responsable de service et adjointe	-	2
Collecte	32,5	3
Déchèteries et Équipe Technique Polyvalente	15	2
Pré-collecte	3	
Garage	1	1
Tri	2	1
Prévention	1	1
Administratifs	2	1
Total	67,5	

En complément, le service fait régulièrement appel à des contractuels ou des emplois saisonniers, à hauteur de 9,4 Équivalents Temps Plein pour la collecte et de 5 Équivalents Temps Plein pour les déchèteries, pour remplacer principalement les agents en formation, en arrêt maladie et en congés.

Dans les encadrants : 2 catégorie A, 5 catégorie B et 5 catégorie C. Les autres agents du service sont catégorie C.

Équipe de collecte en action



Les principaux tonnages et schéma synthétique

	Tonnages			Évolution tonnages	
	2019	2020 (crise sanitaire)	2021	2020/2021	2019/2021
Ordures ménagères	15 634	15 547	15 081	-3,0 %	-3,5 %
Sélective (emballages et papiers)	3 383	3 167	3 631	14,7 %	7,3 %
Verre	3 017	3 089	3 311	7,2 %	9,7 %
Déchets verts	15 105	14 053	16 468	17,2 %	9,0 %
Tout-venant de déchèterie	5 186	5 182	5 616	8,4 %	8,3 %
Autres déchets de déchèteries, ressourceries et autres collectes	8 468	7 464	9 143	22,5 %	8,0 %

De manière générale, les tonnages collectés ont augmenté de 17 % entre 2020 et 2021. Sans tenir compte de l'année 2020 de crise sanitaire, l'augmentation est plus mesurée : +10 %.

Le tout-venant représente près de 19 % des tonnages collectés en déchèterie : il a augmenté de 9 % et les charges de traitement annuelles ont augmenté de 16 % (soit environ +400 K€).

Schéma : voir annexe.

Les principales actions de collecte et de tri

- La tenue de permanences de remises des bacs jaunes individuels avec stand d'informations.
- L'augmentation des contrôles qualité des aires grillagées : 94 % des points ont été contrôlés.
- L'animation tri/prévention sur 2 demi-journées proposée dans le cadre du programme pédagogique "environnement".



Les principales actions de prévention

- La sélection de 10 foyers pour le lancement du défi "jardin zéro déchet".
- La poursuite du défi des familles presque zéro déchet.
- Le lancement de l'opération "cantines saines et durables" : 6 communes inscrites / 21 écoles.
- La réduction de la nocivité des déchets avec le nettoyage écologique.



Permanence de remise des bacs jaunes à Saint-Thégonnec-Loc-Eguiner



Les indicateurs financiers

	Dépenses	Recettes
Investissement	1,30 M€	-
Fonctionnement	9,97 M€	10,06 M€

Les ménages concourent au financement du service par la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères (TEOM) et les non-ménages par la TEOM, la redevance spéciale, ainsi que par la facturation de leurs apports éventuels en déchèterie.

Le coût restant du service est financé par des recettes liées à la vente des matériaux triés et des subventions des éco-organismes, par un éventuel apport du budget général, ainsi que par des atténuations de charges liées au remboursement de certains frais de personnel.

La Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères

La TEOM est assise sur la valeur locative cadastrale d'une propriété.

En 2021, le taux de la TEOM a augmenté de 9 % par rapport à 2020.

De plus, les bases (assiette de la TEOM) sont stables par rapport à l'année 2020.

En 2021, le produit total de la TEOM s'élève à 7 405 288 €, soit un produit supplémentaire de 666 132 € par rapport à l'exercice 2020.

Actuellement, la collectivité a fait le choix d'exonérer tous les producteurs de déchets non-ménagers de Morlaix Communauté qui passent par des collecteurs privés, sous réserve qu'ils se signalent auprès du service en fournissant les justificatifs de collecte et de traitement de leurs déchets avant le 31 juillet de chaque année.

La Redevance Spéciale

Depuis le 1^{er} janvier 2005, Morlaix Communauté a mis en place la redevance spéciale pour les déchets provenant des non-ménages. Celle-ci s'applique aux déchets des activités issues du secteur privé, des établissements publics... et fait l'objet d'une facturation spécifique.

La délibération du conseil communautaire n°D21-160 en date du 13/12/2021 fixe les tarifs 2021.

Seuls les artisans, commerces, entreprises, administrations et les communes dépassant une production hebdomadaire de 240 litres de déchets assimilables aux ordures ménagères payent une redevance spéciale. En 2021, 258 établissements ont acquitté une redevance pour un montant global de 640 234 €.

Les restaurateurs ont bénéficié d'une exonération partielle sur la période perturbée par la crise sanitaire.

Déchèterie de Plougonven réhabilitée en 2021



L'action marquante du service en 2021

La remise en service de la déchèterie de Plougonven après les travaux de réhabilitation

Ce site de 12 000 m², situé au lieu-dit "Toulivinen" à Plougonven, est ouvert depuis 2005, précédemment classé à autorisation (Précédent Arrêté préfectoral du 25/04/2005).

Environ 1 200 tonnes collectées par an, soit environ 3 à 4 % des tonnages collectés sur l'ensemble des 7 déchèteries, réparties principalement comme suit en 2019 (2020 non représentative) :

- 725 tonnes de végétaux (60 %),
- 246 tonnes d'encombrants (21 %),
- 92 tonnes de gravats (8 %),
- 137 tonnes : toutes les autres filières (11 %).

La **mise en conformité de la déchèterie de Plougonven** fait suite à une étude préalable menée entre 2015 et 2016 pour déterminer la pertinence de conserver 7 déchèteries sur le territoire communautaire. Il en est ressorti qu'au final, la collectivité :

- conservera 5 des déchèteries actuelles (Morlaix, Lanmeur, Taulé, Plourin-lès-Morlaix et Plougonven),
- en fermera 2 (Pleyber-Christ et Saint-Thégonnec-Loc-Eguiner) au moment de l'ouverture d'une nouvelle déchèterie qui sera à proximité de Pleyber-Christ.

Par ailleurs, suite à l'évolution de la réglementation applicable aux Installations Classées pour la Protection de l'Environnement (ICPE), la déchèterie de Plougonven a été mise en conformité afin de répondre aux exigences réglementaires de l'arrêté ministériel du 26/03/2012) en vigueur (Nouvel Arrêté préfectoral du 07/01/2019).

Après 8 mois de travaux de réhabilitation (de septembre 2020 à mars 2021), **la déchèterie de Plougonven a rouvert ses portes au public le 06/04/2021.**

Les travaux concernent une **amélioration des conditions d'accueil des usagers, de sécurisation du stockage des différentes filières** :

- Création d'un bâtiment en dur (surface utile de 115 m²), permettant désormais d'y accueillir en toute sécurité et à l'abri :
 - l'ensemble des différentes filières de déchets spécifiques : les Déchets d'Équipement Électriques et Électroniques (réfrigérateurs, four micro-ondes, écrans, petit électroménager...), les huiles usagées (sous préau), l'ensemble des déchets dangereux (produits chimiques, peintures, solvants, acides, bases...), tubes néons, lampes fluo-compactes...
 - une zone réemploi (9,2 m²) qui permettra d'accueillir :
 - la collecte des vieux papiers/papiers/journaux pour valorisation avec l'association Terre d'Espoir,
 - à terme, les objets pouvant trouver une seconde vie (structures du territoire œuvrant sur le réemploi). D'où l'importance cruciale de poursuivre le développement de filières de valorisation avec un tri qui sera toujours plus poussé dans les apports des usagers sur les différents sites,
 - plusieurs nettes améliorations sont à noter sur la partie aération, protection contre le risque incendie (parois & portes coupe-feu) et protection de l'environnement avec une rétention suffisamment dimensionnée en cas de déversement accidentel (4 cuves souterraines séparées de 3 à 6 m³),
 - sécurisation de l'ensemble des ouvertures et des fermetures du bâtiment,
 - enfin, les conditions de travail des agents d'accueil de déchèterie n'ont pas été omises avec un bureau (13 m²) et des sanitaires (10,90 m²) qui viendront améliorer leur quotidien (précédemment en bungalow).
- Création d'un sens unique de circulation et dissociation véhicules légers/poids lourds par une voirie lourde spécifique sur la partie haut-de-quai, à l'arrière du bâtiment, pour réaliser les évacuations en s'affranchissant de tout risque de co-activité entre prestataires de valorisation et usagers.
- En partenariat avec l'éco-organisme Eco-Mobilier, mise en place d'un caisson dédié pour la collecte et le traitement des meubles (canapés, tables, chaises, étagères...). Objectif : poursuivre l'amélioration de la valorisation des déchets apportés. Cet apport est estimé à environ 80 tonnes/an (dévoisement des bennes tout-venant et ferraille – à coût 0 pour Morlaix Communauté).
- Léger agrandissement de la plateforme de réception des déchets verts (environ +350 m², soit environ 1 350 m² au total) et réfection d'une partie de la voirie. Modularité qui permettra à terme :
 - d'effectuer des tests de sur-tri au sein des flux suivants :
 - déchets inertes,
 - déchets verts,
 - de mettre à terme à disposition des usagers du compost normé.
- Création en contre-bas d'un bassin de rétention spécifique de 184 m³ pour les eaux pluviales, avec déboureur/séparateur d'hydrocarbures en amont et ayant également la fonction de pouvoir contenir les eaux d'extinction en cas d'incendie.

- Clôture complète et éclairage du site.
- Génie civil pour mise en place à terme des équipements suivants :
 - vidéo-protection,
 - contrôle d'accès.

Au total, ces travaux de réhabilitation représentent un **investissement d'environ 700 k€ TTC**.

Les évolutions à venir

Courant 2022, les évolutions à venir sont les suivantes :

- poursuite du déploiement du dispositif d'apport volontaire (conteneurs aériens / enterrés / semi-enterrés) sur le pôle urbain en cohérence avec le schéma de déploiement des nouveaux modes de collecte,
- déploiement des nouveaux modes de collecte en remplacement des sacs jaunes dans les bourgs des communes de l'ouest du territoire,
- poursuite de la mise en place des logiciels métiers pour fiabiliser les méthodes de travail du service (suivi des tournées de collecte, gestion des plannings et suivi du parc roulant),
- réouverture de la déchèterie de Plourin-lès-Morlaix à l'été 2023 suite aux travaux de réhabilitation hiver 2022/2023,
- poursuite de la mise en conformité des déchèteries de Morlaix, Lanmeur, Taulé intégrant la mise en place à terme du contrôle d'accès (barrières),
- étude de faisabilité pour l'implantation d'une nouvelle déchèterie à Pleyber-Christ avec fermeture des déchèteries actuelles de Pleyber-Christ et de Saint-Thégonnec-Loc-Eguiner,
- étude de faisabilité pour l'implantation d'une plateforme de compostage des déchets verts à Pleyber-Christ,
- veille technique sur l'application de nouvelles filières de tri pour éventuellement les intégrer aux travaux de réhabilitation du réseau actuel. D'ici 2025, voici les prochaines filières prévues en déploiement au niveau national :
 - 2022 : mégots, chewing-gum, BTP, jouets, articles de sport et de loisirs, articles de bricolage et de jardin, huiles moteur usagées,
 - 2024 : serviettes hygiéniques, lingettes et couches,
 - 2025 : filets de pêche,
- poursuite du travail de mise à jour des règlements de collecte et de déchèterie,
- interrogation sur l'avenir du mode de financement de la TEOM et optimisation de la logistique de collecte en intégrant une gestion locale des biodéchets,
- réhabilitation et remise en place du suivi environnement sur deux anciennes décharges : Pen Ar Stang à Lanmeur, Ty Névez à Plouigneau.

PRÉSENTATION DE LA FILIÈRE DÉCHETS

LES COLLECTES DES DÉCHETS

- Collecte : 32,5 agents et 5 encadrants
- Pré-collecte : 3 agents
- 7 camions de collecte traditionnels (camions benne)
- 1 movi benne
- 3 camions grue
- 3 camions à chargement latéral ou arrière

ORDURES MÉNAGÈRES RÉSIDUELLES

Conteneurs :
- bacs roulants individuels et collectifs
- 172 conteneurs enterrés et semi-enterrés
- 81 conteneurs aériens

Centre de transfert de Kérolzec à Saint-Martin-des-Champs

15 081 t/an

Valorisation énergétique
- UVED⁽¹⁾ Brest : 12 730 t
- UVED⁽¹⁾ Carhaix : 2 351 t

Valorisation acier des mâchefer :
- 30 t
- Repreneur Guyot environnement

Cartonnettes
- 688 t
- Repreneur Revipac

Alu
- 30 t
- Repreneur Guyot environnement

Gros de magasin
- 469 t
- Repreneurs divers

Refus
744 t incinérées

TRI

Collecte sélective
Conteneurs :
- 163 conteneurs enterrés et semi-enterrés
- 88 conteneurs aériens
- 2 500 aires grillagées environ

Transfert et tri au Centre de tri Sotravat à Plouédern

3 631 t/an

Mise en balle et envoi vers filières de recyclage

Journaux/magazines
- 896 t papiers
- Repreneur Suez

Briques alimentaires
- 48 t
- Repreneur Revipac

Plastiques
- 495 t
- Repreneur Valorplast et Citéo

Acier
- 177 t
- Repreneur Guyot environnement

Verre
Conteneurs :
- 189 conteneurs aériens
- 69 conteneurs enterrés et semi-enterrés

Stockage à Kérolzec (Saint-Martin-des-Champs)

3 311 t/an

Chargement et transport

Recyclage
Usine St-Gobain Verralia (dpts 16 et 02)

LES DÉCHÈTERIES ET AIRES DE DÉCHETS VERTS

- 15 agents et 2 encadrants (y compris équipe technique polyvalente)

7 déchèteries
+ 2 aires de déchets verts (ADV)
Gardiennage : en régie ou communal

- Lanmeur
- Taulé
- Plougonven
- Mortlais
- Pleyber-Christ
- Plounéour-Ménez (ADV)
- Saint-Martin-des-Champs (ADV)
- Saint-Thégonnec-Loc-Eguiner
- Plourin-lès-Mortlais

Déchets verts : 16 468 t/an
- compostage - plate-formes de Mortlais et Saint-Derrien (dpt.29), Plourivo (dpt.22)

* Tout-venant : 5 895 t - recyclage ou incinération ou enfouissement

* Ferraille : 958 t/an - recyclage - Guyot industrie (dpt.29)

Bois : 1 053 t/an - recyclage - Armon Panneau (dpt.56) Serristes (dpt.29)

Piles : 7 t/an - recyclage - Corepile (France, Europe)

* DEEE⁽²⁾ : 687 t/an - recyclage - prestataires d'Ecosystèmes (dpt.29, dpt.35, dpt.28 et dpt.49)

Ampoules/Néons : 2,4 t/an - recyclage - prestataires de Recylum (France, Belgique)

Déchets diffus spécifiques : 154 t/an - traitement spécifique - Triadis, Chimirec (dpt.29)

Cartouches d'encre : 0,3 t/an - recyclage, réemploi, incinération - LVL (dpt.44)

* Cartons : 464 t/an - recyclage - Revipac (Smurfit Kappa) (France)

Batteries : 25 t/an - recyclage - Guyot industrie (dpt.29)

Textiles : 55 t (175 t au total) - recyclage - Rétritex, Abi29, Les Chiffonniers de la Joie (dpt.29, dpt.56, dpt.35 et dpt.49)

Papier : 730 t/an - recyclage - Cellaouate et Véolia via Terre d'Espoir⁽³⁾ (dpt.29)

Mobilier : 1 504 t/an - recyclage - prestataires d'EcoMobilier (France)

Huiles de vidange : 31 700 l - recyclage - Sarp Ouest (France)

* Gravats : 3 037 t/an - enfouissement ou revalorisation matière - ISDI⁽⁴⁾ Plounévez-du-Faou (dpt.29), Plougastel-Daoulas (dpt.29), ISDI Saint-Martin-des-Champs (dpt.29)

⁽¹⁾Unité de Valorisation Énergétique des Déchets ⁽²⁾Déchets d'Équipements Électriques et Électroniques ⁽³⁾Cabanons déchèteries + autres lieux de collecte ⁽⁴⁾Installation de Stockage des Déchets Inertes * Y compris ressourceries

Eau & assainissement



Suite à la délibération du Conseil de Communauté du 9 mai 2016, Morlaix Communauté exerce les compétences eau et assainissement collectif depuis le 1er janvier 2017 en complément du Service Public de l'Assainissement non Collectif (SPANC) qui existait depuis 2006.

Les enjeux principaux de ce transfert sont de sécuriser l'approvisionnement en eau du territoire, préserver l'environnement par un assainissement de qualité et mutualiser les services territoriaux.

L'uniformisation du prix de l'eau et de l'assainissement et le renouvellement du patrimoine du service sont les objectifs majeurs du transfert.

L'eau potable et l'assainissement collectif sont exploités en régie ou en délégation de service public selon la commune. Le SPANC est géré en régie.

Au 1^{er} janvier 2020, le service eau-assainissement a également intégré la compétence eaux pluviales en zone urbaine.

Chiffres clés

Eau potable

- 40 895 abonnés-ées (15 320 sur la régie et 25 575 sur les DSP).
- 11 unités de distribution.
- 12 stations de production.
- 1 860 km de réseau, 39 réservoirs.
- 3,5 millions de m³ / an d'eau potable facturée.
- 80,7 % de rendement du réseau de distribution.
- 2,92 € TTC / m³ sur la base d'une facture de 120 m³.

Assainissement collectif

- 30 807 abonnés-ées (22 740 sur la régie et 8 067 sur les DSP).
- 21 stations d'épuration, 149 postes de refoulement, 672 km de réseau.
- 2,3 millions de m³ / an d'eaux usées traitées facturées.
- 2,64 € TTC / m³ sur la base d'une facture de 120 m³.

Assainissement non-collectif

- 9 683 installations d'ANC.
- 304 contrôles de conception/réalisation, 1 213 contrôles sur installations existantes.
- 28 % des installations ont été réalisées ou réhabilitées depuis 2006 et ont donc moins de 15 ans.
- 17 % des installations présentant un danger pour la santé des personnes (mise en conformité obligatoire dans un délai de 4 ans suite au contrôle ou sous 1 an en cas de vente).
- une périodicité des contrôles de fonctionnement fixée à 7 ans.
- une redevance de 125 € facturée à l'usager pour un contrôle périodique.

En 2021

Le fonctionnement du service

Fin 2021, le service Eau-assainissement comportait 47 agents-es.

Le service offre :

- un accueil physique situé au 3 rue Yves Guyader, dans la zone de La Boissière à Morlaix, du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h (16h le vendredi),
- une adresse mail dédiée : sea@agglo.morlaix.fr,
- un accueil téléphonique avec un numéro dédié pour contacter le service durant les heures d'ouverture au public et pour les urgences en dehors de ces heures grâce à un service d'astreinte :

N°Azur 0806 090 010

L'accueil du service Eau & assainissement au 3 rue Guyader à Morlaix



En 2021, près de 26 % des abonnés-és ont opté pour le paiement par mensualisation.

En 2021, l'astreinte (intervention en dehors des heures d'ouverture au public) a donné lieu à 290 interventions sur l'eau potable et l'assainissement collectif (fuites, bouchages...).

Le service procède sur le terrain sur les secteurs en régie à des interventions liées à l'exploitation du service tant sur les réseaux réparation des réseaux, changement et pose de compteurs, entretien des installations d'eaux usées, débouchages...) que sur les installations (stations d'épuration, réservoirs...).

Parallèlement à l'entretien, le service a procédé à des investissements importants pour renouveler, étendre et améliorer le patrimoine du service :

- études, travaux et matériels techniques eau potable : 3 466 630 € HT,
- études, travaux et matériels techniques assainissement collectif : 3 335 584 € HT.

Pour fixer les orientations du service, le Conseil de communauté s'appuie sur le Conseil d'exploitation des régies et la Commission eau et biodiversité.

Ceux-ci se sont réunis à plusieurs reprises en 2021 pour délibérer sur différents points : tarifs, programmation de travaux, règlements...

Outre l'intervention directe sur les secteurs en régie (accueil, interventions techniques relève des compteurs, facturation...), le service travaille avec les délégataires en charge des services eau potable et assainissement collectif sur le territoire.

En 2021, étaient gérées en délégation de service public, 13 communes en eau potable et 4 communes en assainissement collectif.

Le SPANC

Lorsqu'une habitation n'est pas raccordée au réseau d'assainissement collectif, elle doit être équipée de son propre système d'assainissement individuel pour traiter ses eaux usées avant rejet dans la nature.

Pour protéger la ressource en eau, les collectivités sont tenues par la loi de mettre en place un service de contrôle de ces installations : le SPANC, Service Public d'Assainissement Non Collectif.

En 2021, les opérations de contrôle assurées par le SPANC ont porté sur :

- le contrôle de conception et d'implantation pour les projets d'installations neuves ou à réhabiliter (187 contrôles),
- le contrôle de réalisation sur le terrain, avant recouvrement de l'installation neuve ou réhabilitée (117 contrôles),



Coopération internationale pour l'accès à l'eau potable et à l'assainissement

Conformément à la possibilité offerte par la Loi Oudin Santini de 2005, Morlaix Communauté soutient des projets d'aide et de solidarité dans le domaine de l'eau potable et de l'assainissement. Ainsi sur l'exercice 2021, 8 associations ont reçu le soutien financier de Morlaix Communauté à ce titre pour un montant global de 43 000 €.



- le contrôle périodique des installations existantes selon une périodicité de 7 ans (1 213 contrôles),
- la mise à jour de rapports dans le cadre des transactions immobilières (142 rapports modifiés).

Il a également assuré :

- l'information et le conseil auprès des usagers, pour les aider à comprendre le fonctionnement de l'assainissement non collectif et pour leur indiquer leurs obligations réglementaires,
- l'attribution de subventions aux propriétaires occupants à revenus modestes et aux propriétaires bailleurs d'un logement conventionné devant procéder à des travaux de réhabilitation de leur installation d'assainissement : 10 414 € versés à 9 ménages.

Intervention de l'équipe régie sur le réservoir de Plouigneau pour une opération de maintenance



Intervention de nuit de l'équipe régie pour une réparation du réseau d'eau potable à Plougonven



Réhabilitation du poste de relevage Commandant Le Jeune à Pleyber-Christ



Gemapi - Hors Gemapi - Biodiversité

Les compétences portées par le service Gemapi - Hors Gemapi - Biodiversité répondent aux enjeux de préservation de la ressource en eau du territoire d'un point de vue qualitatif et quantitatif et de la préservation du cadre de vie, de la biodiversité et des entités paysagères remarquables.

Elles sont exercées au sein des limites hydrographiques des bassins versants du Trégor et de la Penzé.

La mise en œuvre de ces politiques s'inscrit dans le cadre de programmes pluri-annuels d'actions ou de conventions pluri-annuelles faisant l'objet de financements de la part de l'État, l'Europe, l'Agence de l'eau, la Région et le Département.

Le service est composé en 2021 de 20 agents (dont 1 poste vacant depuis mai 2020).

Les programmes et conventions

Le Contrat Territorial Baie de Morlaix : contrat unique depuis 2021 regroupant les bassins versants du Trégor et de la Penzé

• Enjeux

Reconquête du bon état écologique sur deux masses d'eau côtières que sont les ruisseaux de Plougasnou et de Locquirec, classées en état écologique médiocre et en risque de non-atteinte des objectifs environnementaux en 2027.

- La reconquête de la **continuité écologique** (piscicole et sédimentaire) et de la **morphologie** des cours d'eau pour garantir le respect des débits.

- Le maintien ou la restauration du **bon état écologique** des cours d'eau.

- La protection et la restauration des **zones humides**.

- La mise en place d'un réseau de **surveillance de la qualité** de la ressource en eau du territoire.

• Actions menées en 2021

> **Actions sur les milieux aquatiques** : préservation et reconquête de la qualité morphologique des cours d'eau.

- Finalisation d'études et engagement d'actions de reconquête de la qualité des bassins versants du **ruisseau du Pontplaincoat et du Laptic**, masses d'eau déclassées au titre de la DCE.

- Lancement d'études pour la restauration écologique de l'ouvrage de l'étang du Ponthou et du moulin de Penhoat.

- Démarrage des travaux d'ampleur de la vallée de Kerprigent (suppression de 3 étangs et remise en talweg) correspondant à la restauration d'un linéaire de 1,5 km de cours d'eau.

- Finalisation de l'étude de restauration hydromorphologique sur le site de la vallée de Créac'h Quellec.

- Actions de reconquête de la continuité écologique pour permettre la libre circulation des espèces piscicoles, de l'amont vers l'aval, et des sédiments : aménagements de l'ouvrage routier de Cann Bras, de la prise d'eau du moulin de Kernabat, du seuil annexe au moulin à papier et de l'ouvrage routier de Mesquéau.

- Maintenir une veille et un bon fonctionnement des cours d'eau à travers l'entretien minimum de la végétation du lit mineur et des berges : 41,5 km réalisés.

- Restaurer les berges et limiter l'apport de sédiments dans les cours d'eau en condamnant l'accès direct du bétail aux cours d'eau grâce à l'installation d'alternatives : 290 m de linéaires résorbés.

- Préserver la biodiversité floristique et faunistique des cours d'eau en luttant contre la prolifération des espèces invasives : 115 captures de nuisibles, lutte contre la balsamine de l'Himalaya.

Le service Gemapi assure un rôle de conseil relatif à la réglementation, la gestion et l'aménagement des milieux aquatiques auprès des particuliers, des collectivités et des exploitations agricoles.

> **Actions agricoles** : actions collectives et individuelles à destination des exploitations du territoire.

- **Accompagnements individuels agricoles** réalisés en régie : diagnostics d'exploitation, conseils spécialisés, analyses de sols, aide au montage de dossier d'aide à l'investissement et réalisation des suivis des contrats MAEC, réalisation de plans prévisionnels de fumure.

- **Actions collectives agricoles** réalisées en prestation : groupes d'échanges, portes ouvertes, démonstrations, formations...

- Animation du dispositif **PSE Légumes** sur les bassins versants Laptic et Pontplaincoat (19 exploitations engagées) : élaboration du dispositif sur le premier semestre et simulations chez les exploitants en septembre et octobre 2021.

- Animation du **projet agro-environnemental et climatique** (PAEC) baie de Morlaix.

- Animation du dispositif **Etap'N** sur les bassins versants du Laptic et du Pontplaincoat et la Penzé aval.

- Constats de pollution d'origine agricole.

Chiffres clés

- 26 communes du territoire + 5 communes extérieures du BV Penzé.
- Surface totale d'intervention (BV Trégor et Penzé) : 745 km².
- Linéaire de cours d'eau (BV Trégor et Penzé) : 970 km.
- Nombre total d'exploitations (BV Trégor et Penzé) : 717.
- Surface agricole utile : 46 645 ha.
- Itinéraires de randonnée : 71 itinéraires pour + de 800 km.

> Le suivi de la qualité des eaux

Le programme annuel de suivi de la qualité des eaux des différentes rivières du territoire concerne un réseau de 47 points de suivi de paramètres physico-chimiques et phytosanitaires. Un suivi de la qualité bactériologique est par ailleurs mis en place depuis fin 2020.

Les prélèvements, la bancarisation des données et leur analyse pour établir le bilan annuel sont réalisés en régie.

Le service est également amené à réaliser **des demandes d'analyses à la suite de pollutions de cours d'eau mais également en appui au SEA.**

> **L'accompagnement des communes vers l'arrêt des produits phytosanitaires** passe par des rencontres avec les communes et leurs services techniques, par la formation, par la mise à disposition de matériel alternatif de désherbage ou encore par un appui à des demandes ponctuelles des communes (matériels alternatifs, locaux de stockage, aides possibles à l'achat de matériel, réglementation...).

> Sensibilisation à l'environnement vers les scolaires

Le programme de sensibilisation à l'environnement développé par Morlaix Communauté comporte un parcours EAU (grand et petit cycles de l'eau). En 2021, ce dernier a été activé 45 fois, ce qui a représenté la sensibilisation de 327 élèves.

Le Plan de Lutte contre les Algues Vertes (PLAV) sur le bassin versant du Douaron

Actions menées en 2021

- L'accompagnement agricole renforcé sur ce bassin versant avec le dispositif de la **boucle vertueuse**, dispositif permettant aux exploitations engagées de disposer de travaux agro-environnementaux (sursemis de prairies, implantation de RGI sous maïs et binage, épandage de précision, pilotage de la fertilisation minérale assistée par satellite...) par les ETA et les CUMA locales.

- La communication via le bulletin d'information agricole Tost d'an Douar (2 publications) et le suivi qualité de l'eau.

- L'animation sur le thème du foncier agricole, au travers d'opérations groupées d'échanges amiables de parcelles.

- L'année 2021 a également été marquée par l'engagement dans la démarche de construction d'un 3^{ème} plan de lutte contre les algues vertes dans un contexte marqué par :

- la publication du rapport de la Cour des comptes portant sur l'évaluation de cette politique publique en Bretagne après 2 années d'enquête,
- un rapport du Sénat intitulé "Algues vertes en Bretagne",
- le jugement du tribunal administratif de Rennes ordonnant au Préfet de Bretagne de prendre de nouvelles mesures pour lutter contre les algues vertes.

Vue du pont de Cann Bras avant aménagement



Vue du pont de Cann Bras après aménagement



Paysage bocager Morlaix Communauté



Le programme Breizh Bocage

• Enjeux

Lutte contre l'**érosion des sols**, maîtrise du ruissellement et le transfert de polluants dans les cours d'eau.

La stratégie territoriale en faveur du bocage a été validée pour la période 2015-2022. Les 6 objectifs retenus sont rappelés ci-dessous :

CRÉER > Poursuivre les travaux de reconstitution.

PROTÉGER > Accompagner les communes dans l'élaboration des documents d'urbanisme.

GÉRER > Assurer la bonne gestion du bocage.

VALORISER > La production du bois énergie à partir des haies est rentable et durable.

SENSIBILISER / COMMUNIQUER > Favoriser la prise de conscience du patrimoine "bocage" et sa mise en valeur.

CONNAÎTRE > Compléter la caractérisation fine du bocage local et acquisition de connaissances.

• Actions menées en 2021

Le programme de travaux 2020-2021 sur les bassins versants du Trégor et de la Penzé a permis de créer et de restaurer 17,7 km de haies et de créer 10,5 km de talus.

Le projet de Programme d'Actions de Prévention des Inondations (PAPI)

• Enjeux

La limitation du risque inondations dans le centre-ville de Morlaix.

Le PAPI concerne le bassin versant de la rivière de Morlaix (Jarlot et Queffleuth).

• Actions menées en 2021

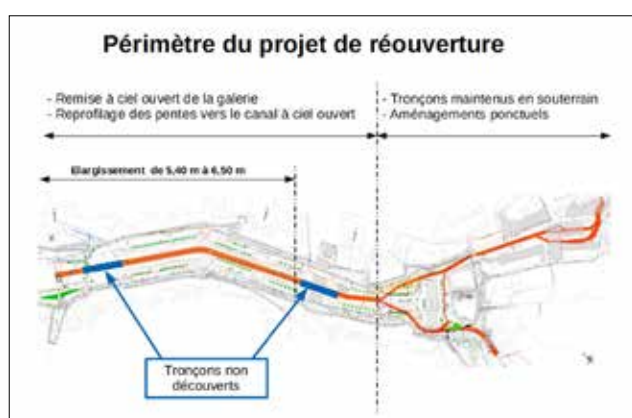
Dans le cadre de la sixième année de mise en œuvre du PAPI, le programme d'actions a été principalement consacré à la progression de l'étude des solutions de protection de Morlaix contre les débordements fluviaux.

Pour évaluer les effets de l'aménagement des galeries sur les débordements qui touchent le centre-ville de Morlaix, un modèle 1D-2D avait été construit courant 2020. Ce modèle a permis de représenter l'évolution des niveaux d'inondation tout au long d'une crue. Un modèle pluie-débit a été construit en 2021 en vue de reproduire le fonctionnement hydrologique des bassins versants du Queffleuth et du Jarlot.

L'année 2021 a été marquée par la validation de l'ensemble des modèles, l'étude de la faisabilité hydraulique de trois scénarios d'aménagement et le choix d'engager une étude de faisabilité technique et économique sur l'un de ces trois scénarios, lequel consiste à combiner le réaménagement souterrain des galeries du Jarlot et du Queffleuth avec la réouverture des galeries entre la place des Otages et la place Charles de Gaulle. Pour ce faire, un élargissement de la galerie à l'aval du Viaduc de 1,10 m est nécessaire. Cela porte la section du canal à ciel ouvert de 5,40 m à 6,50 m.

Ce scénario démontre la protection du secteur compris entre le Théâtre, la rue de Brest et le bassin à flot (places des Otages, Cornic et Charles de Gaulle comprises) pour toutes les crues inférieures à la crue trentennale (événement ayant 1 chance sur 30 de se produire chaque année).

L'année 2022 sera notamment consacrée à l'étude faisabilité technique et économique de ce scénario.



La reconquête de la qualité bactériologique des eaux estuariennes de la baie de Morlaix

• Enjeux

Enjeux sanitaires (qualité des eaux conchylicoles et de baignade) et enjeux économiques (activité conchylicole, activité de la pêche, activités de loisirs) : enjeu de l'attractivité du territoire.

• Actions menées en 2021

La démarche visant à définir le profil de vulnérabilité des eaux conchylicoles en baie de Morlaix a été engagée en 2021. Elle poursuit l'objectif d'identifier les sources de contamination bactériologique, de les hiérarchiser afin de mettre en œuvre les actions nécessaires pour améliorer la qualité bactériologique des eaux de la baie de Morlaix, selon un plan d'action pluriannuel.

Le profil de vulnérabilité des eaux conchylicoles constitue un préalable à l'obtention de financements majorés de l'Agence de l'eau Loire Bretagne pour les travaux d'assainissement collectif et individuel portés par la collectivité.

Trois secteurs prioritaires sont identifiés à risque de contamination des coquillages d'ouest en est : **l'estuaire de la Penzé, la rade de Morlaix et la baie de Locquirec**. Le profil sera réalisé en plusieurs étapes avec dans un 1^{er} temps l'étude de la rade de Morlaix. Son territoire s'étend sur une surface de 375 km² avec un linéaire de 470 km de cours d'eau principaux et de leurs affluents.

Le profil est réalisé en interne par le service Gemapi, en collaboration avec le service SEA, et en lien étroit avec les structures partenaires publiques (services de l'État (DDTM, ARS), IFREMER, PETR Pays de Morlaix...) et professionnelles (CRCBN, CRAB, CCIMBO, CDPF (Comité Départemental des Pêches du Finistère)...).

Les diverses sources potentielles de contamination sont étudiées (eaux usées issues des assainissements collectifs et individuels, eaux pluviales des zones urbanisées, activités agricoles, industrielles, activités de loisir, la faune domestique et sauvage) en lien avec les facteurs de transfert, la proximité des sources de contamination aux milieux aquatiques, les effets de la pluviométrie.

L'étude se déroule en trois phases principales : état des lieux de la baie, diagnostic de la rade de Morlaix et plan d'actions pluriannuel de la rade de Morlaix.

La submersion marine et l'érosion du trait de côte

L'année 2021 a porté sur la finalisation et la validation de l'étude d'évaluation des risques de submersion et d'érosion réalisée sur l'ensemble du littoral de Morlaix Communauté (soit 11 communes).

L'étude a pour but d'analyser la vulnérabilité du territoire face aux risques, et de clarifier les responsabilités des différents acteurs, par rapport à la gestion des ouvrages notamment. Elle distingue le risque de submersion d'une part et le risque d'érosion côtière d'autre part.

La submersion marine : les zones submersibles sont très peu étendues sur le territoire, du fait de la topographie locale. Il existe tout de même des enjeux exposés aux risques de submersions marines. Cette configuration explique l'absence d'ouvrage dédié exclusivement à la protection contre les submersions, ce qui ne permet pas aujourd'hui la création de système d'endiguement. À ce titre, aucun ouvrage n'est transféré automatiquement à Morlaix Communauté.

Seuil de la prise d'eau du moulin de Kernabat avant aménagement



Moulin de Kernabat après aménagement



Relevé topographique sur les ouvrages littoraux par UNIMA



L'érosion du trait de côte : sur les 38 km d'ouvrages répertoriés, plus de 30 km sont dédiés au maintien du trait de côte. La réglementation indique que tout ouvrage dont la vocation première n'est pas de prévenir les inondations et les submersions ne peut être considéré comme une digue. Les ouvrages en enrochements, ou murs maçonnés qui sont nombreux sur le territoire ne constituent pas des digues.

Ainsi, les seules obligations de Morlaix Communauté en matière d'érosion du trait de côte relève de l'information au risque. Si elle n'a pas d'obligation pour la prise en charge d'ouvrages de protection existants, elle a néanmoins l'obligation de développer une stratégie de gestion des risques sur son territoire, adaptée aux niveaux de risque établis. L'élaboration de cette stratégie sera engagée en 2022.

La préservation du cadre de vie et la biodiversité

• Chiffres clés

- 660 hectares d'espaces naturels dont la gestion est coordonnée.
- Natura 2000 rivière le Douron, 2 900 ha, dont Morlaix Communauté est la structure animatrice.
- 800 km d'itinéraires de randonnée labellisés sur le territoire communautaire.
- 160 k€ de subvention aux associations partenaires pour la gestion des itinéraires de randonnée, des réserves naturelles et l'éducation à l'environnement.
- 9 portions d'itinéraires de randonnée aménagés pour un montant de 12 k€.

• Actions menées en 2021

1. La valorisation et la gestion Espaces Naturels Sensibles

Les objectifs

- Dans le cadre de l'action du Conseil départemental : permettre **l'ouverture des sites au public tout en préservant la faune et la flore**.
- Valoriser les espaces naturels pour concourir au **développement touristique**.
- Favoriser la découverte des espaces naturels afin d'en faire des lieux de **sensibilisation et de travail pour les scolaires et étudiants**.

Les missions

→ LA COORDINATION

- **Instruction** : mise à jour des périmètres de zones de préemption dans le PLUi-H et préparation de l'instruction de l'actualisation du périmètre sur la commune du Cloître-Saint-Thégonnec.

- **Assistance à maîtrise d'ouvrage départementale et du Conservatoire** :

- assistance à maîtrise d'ouvrage CD 29 : chantier d'aménagement des sites de Porz an Trez, An Alouestenn et Callot. Suivi des chantiers de débroussaillage/entretien par pâturage,
- assistance à maîtrise d'ouvrage CdL : remplacement du chéneau d'arrivée d'eau à la roue du moulin de Trobodec et étude odonates/amphibien.

→ LES PARTENARIATS avec le BTS GPN de Suscinio

- Restitution du projet tuteuré sur l'anse de Kernélehen : rédaction d'un plan de gestion.
- Coordination du projet tuteuré sur les landes et tourbières du CD29 et PNRA, commune du Cloître-Saint-Thégonnec.
- Coordination de la mise en œuvre des travaux d'aménagement et de protection sur la pointe d'An Alouestenn.
- Chantier d'arrachage des griffes de sorcières sur Callot.
- Visio-conférence "trame noire" : restitution d'un travail de sondage des parties prenantes du territoire.
- Participation à l'inventaire et suivi "pics", site de Lannigou.

→ MÉDIATION ET CONSEIL

- Animation des échanges et de l'interface entre les communes, usagers (demande de riverains d'ENS), associations et le Conseil départemental et le Conservatoire du littoral : accompagnement des services dans la réponse aux demandes d'autorisation.
- Assistance technique aux communes.

→ EXPERTISE

- Avis technique dans le cadre des Déclarations d'intention d'aliéner.
- Participation à la définition des objectifs d'aménagement et de gestion des sites.
- Propositions de programmes d'action d'aménagement.
- Assistance à l'élaboration d'Atlas de la biodiversité communale (Saint-Thégonnec-Loc-Eguiner, Plougasnou).

→ SUIVIS

- Surveillance régulière des sites.
- Comptage de gentianes sur Guernélohet, comptage des petites centaurees à fleurs de scille sur Primel et suivi des stations sur les propriétés du CdL.
- Suivi annuel des gîtes à chiroptères, ponctuel de la flore patrimoniale.
- Suivi (cartographie) du fauchage des landes par les agriculteurs sur Guernélohet et Blévara.
- Suivi des opérations de pâturage et de l'application des prêts à usage.
- Projet Life "landes" porté par le PNRA.

→ COMMUNICATION / SENSIBILISATION

Financement du programme pédagogique à l'attention des scolaires : 80 demi-journées d'animations sur thématique "espaces naturels" (8 ENS concernés), communication sur les activités dans le magazine d'information de Morlaix Communauté et sur la page Facebook de Morlaix Communauté.

→ GESTION

- Travaux de débroussaillage (parking de Guernélohet, verger de Térénez, servitude paysagère camping de Térénez...) et de réparation d'équipement.
- Réserve naturelle régionale du Cragou Vergam et biologique de la baie de Morlaix (gestion Bretagne Vivante) : financement et suivi du fonctionnement des réserves, financement pour l'acquisition et la rénovation d'une stabulation pour le Cragou, instruction d'une demande de subvention pour la création d'une exposition itinérante sur les richesses naturelles de la baie de Morlaix.

2. La randonnée

Les objectifs

- Proposer un réseau d'itinéraires de **qualité** (respect du Plan Départemental des Itinéraires de Promenade et de Randonnée).
- **Diversifier** l'offre : VTT, PMR, équestres.
- Assurer la **lisibilité** du réseau : signalétique homogène.

Principales actions réalisées

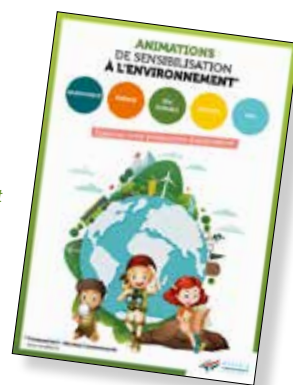
- Travaux d'amélioration, de sécurisation et liaison des itinéraires de randonnée : **9 sites aménagés pour 12 k€**.
- Mise en place d'un bulletin de surveillance hebdomadaire sur l'état d'entretien du GR 34 sur le littoral Tregorrois.
- SPPL : réflexion pour le lancement d'étude de modification (Carantec, Locquirec et Plougasnou).
- Concertation avec l'Office du tourisme communautaire pour la création d'itinéraires dédiés à la pratique du trail.
- Concertation des partenaires locaux pour la numérisation complète des plans de balisage de l'ensemble des itinéraires.
- Étude de faisabilité de création d'une seconde portion de Mon Tro Breizh.
- Financement de la mise à jour, rectification de la signalétique et du balisage : 40 PR et 15 VTT (13 k€).
- Gestion et entretien de la voie verte n°7, commune de Plougven (20 k€) : renouvellement du marché (avec prestation complémentaire : passage d'un rouleau compacteur).
- Soutien technique et financier dans le cadre de création et d'aménagement de chemin : 6 communes bénéficiaires (Sainte-Sève, Plounéour-Ménez, Plouégat-Guerrand, Taulé, Plouigneau et Morlaix).
- Accompagnement de la commune de Pleyber-Christ pour la création d'un parcours identitaire.
- Poursuite du partenariat avec les associations Au Fil du Queffleuth et de la Penzé et ULAMiR sur l'item "gestion et valorisation des itinéraires de randonnée" (50 k€), "Trotte-sentier du Pays de Morlaix" (veille sur l'état des sentiers et des dispositifs de signalisation et jalonnement des itinéraires pédestres, 3 k€).
- Fourniture de matériaux aux associations locales pour petits chantiers d'aménagement.

3. Natura 2000 - Baie du Douron

Achat par Morlaix Communauté des landes tourbeuses de Kernebet (Plouigneau) : expertise environnementale, suivi/comptage des sites à chauves-souris, partenariat avec les BTS GPN de Suscinio : travaux gestion de la végétation en faveur de la reproduction de papillons, participation à la coordination des interventions de Morlaix Communauté et du Conservatoire du littoral sur le site Natura 2000.

4. Autres dossiers

- **Jardin/verger de la Manufacture** : accompagnement/définition des opérations de gestion, d'aménagement et d'ouverture au public.
- **Jardin Maison Pennanault** : accompagnement du groupe de travail sur le volet Biodiversité.
- Élaboration du marché pour le transport des scolaires dans le cadre du programme pédagogique.
- Suivi des projets Trame Verte et Bleue des partenaires : plan d'actions du Parc naturel régional d'Armorique.



Programme d'animations pédagogiques à l'attention des scolaires, un partenariat historique bénéficiant d'une notoriété de plus en plus importante



Animation réalisée par l'association Au Fil du Queffleuth et de la Penzé sur le thème de l'eau et du lin

Estuaire du Douron



Pointe An Alouestenn, Plougasnou, pose de fibre naturelle et de coussins de brandes de bruyère sur les zones érodées, chantier mis en œuvre par les BTS GPN



Développement durable

La politique de développement durable se fonde sur une vision transversale et prospective des projets. Avec comme objectif de concilier les intérêts économiques, sociaux et environnementaux, cette démarche se situe à la croisée de l'ensemble des compétences de la collectivité.

En 2021

Énergies renouvelables

- Réseau chaleur pour le quartier de la Manufacture : démarrage de la première saison de chauffe le 20 septembre 2021. 5 clients abonnés : Le Télégramme, l'auberge de jeunesse, le siège de Morlaix Communauté, l'IUT, SEW.
- Filière bois énergie : Espace aquatique : 292 tonnes de bois livrées, soit 126 tonnes de GES évités.
- Méthanisation : lancement d'une étude de faisabilité pour la mise en œuvre d'un méthaniseur collectif. Établissement d'un partenariat avec le SDEF pour l'accompagnement des porteurs de projet.
- Énergies renouvelables citoyennes : Morlaix Communauté lauréate de l'appel à projet "Accompagnement des collectivités à l'émergence de projets d'énergies renouvelables", en partenariat avec Taranis et Heol.

Habitat

- Partenariat avec la Région Bretagne pour la mise en œuvre du dispositif SARE (service d'accompagnement pour la rénovation énergétique) : 76 000 € de subventions au bénéfice d'Heol.

→ En 2022

- Définition d'une stratégie de développement des énergies renouvelables, avec notamment la création d'une société dédiée à la production d'énergies renouvelables.
- Positionnement sur la faisabilité d'implantation de méthaniseur collectif.

Chaufferie bois



Chiffres clés

- Production d'énergie photovoltaïque sur la plate-forme bois énergie de Pleyber-Christ : 105 445 kWh. Plus de 270 000 € de rente depuis le début de l'activité et 628 tonnes de CO2 évitées.
- Subvention de soutien aux associations : 165 000 € dont 151 000 € pour l'accompagnement aux politiques d'amélioration énergétique de l'habitat.
- Véhicules électriques : près de 29 000 km effectués par 7 véhicules électriques, soit 4 tonnes de CO2 évitées.

Plateforme bois énergie



Chaufferie bois



Opération de rénovation



Pôle Aménagement de l'espace



Aménagement de l'espace - Urbanisme

L'année 2021 a été principalement marquée par un fort niveau d'activité en matière d'application du droit des sols, couplé à la préparation de la dématérialisation de l'ADS en lien avec la cellule SIG. En matière de planification, le lancement de procédures d'évolution du PLUiH et l'élaboration du RLPI ont dominé l'activité. Enfin, de premières actions se sont concrétisées dans le cadre des programmes de revitalisation des centres, tels que Action cœur de ville et Petites villes de demain.

En 2021

La planification



• Plan Local d'Urbanisme intercommunal valant Programme Local de l'Habitat (PLUiH)

Approbation du PLUiH :

- accompagnement des services communaux dans l'appropriation et l'application du PLUiH.

Gestion du PLUiH :

- gestion de 3 recours contentieux,
- abrogation de 7 cartes communales suite à l'approbation du PLUiH.

Évolutions du PLUiH :

- prescription de la modification n°1 portant notamment sur des ajustements des OAP, l'ouverture de zones à l'urbanisation, des ajustements des règlements écrit et graphique...
- prescription de la mise en compatibilité n°1 pour l'extension de la carrière du Ruvernison,
- prescription de la révision n°1 portant notamment sur des évolutions de zones à urbaniser, la création de STECAL, la réduction de reculs inconstructibles, la mise à jour du périmètre de zones humides...
- mise à jour pour intégrer la création de zones de préemption relatives aux espaces naturels sensibles, la création de périmètres de sursis à statuer, des évolutions liées à des conventions de projet urbain partenarial et la suppression de servitudes radioélectriques.

• Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT)

- Participation aux rencontres nationales des SCoT à Saint-Malo sur le thème « La mise en œuvre des SCoT ».
- Participation active aux rencontres techniques et politiques dans le cadre de la mise en place d'une conférence des SCoT bretons, consécutive aux dispositions de la loi Climat et Résilience imposant aux documents d'urbanisme (SRADDET, SCoT, PLUiH) des objectifs de modération de consommation d'espace devant amener au Zéro Artificialisation Nette.

Dispositifs publicitaires



→ En 2022

• Mise en œuvre de la loi Climat et Résilience : participation aux instances régionales et élaboration d'une stratégie foncière dans le cadre de la lutte contre l'artificialisation des sols.

• Contribution à l'engagement de l'élaboration du Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT) du Pays de Morlaix.

• Approbation des évolutions du PLUiH après enquêtes publiques.

• Arrêt du projet de Règlement Local de Publicité intercommunal (RLPi) et enquête publique.

• Engagement de la démarche de création d'un Site Patrimonial Remarquable (SPR) à Guerlesquin.

• Intégration des communes de Morlaix et Carantec dans l'instruction des autorisations du droit des sols, et renouvellement des conventions avec les autres communes.

• Poursuite de l'accompagnement des communes dans la mise en œuvre de la dématérialisation de l'ADS.

• Adaptation de l'organisation et des moyens du service en matière d'action foncière et d'application du droit des sols.

• Règlement Local de Publicité intercommunal (RLPi)

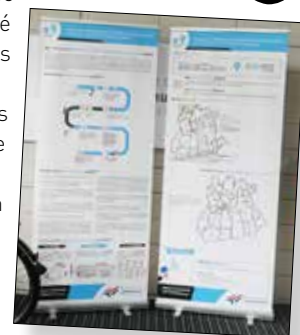
- Nouvelle prescription de l'élaboration.
- Élaboration du projet en collaboration avec les communes à travers réunions du comité de suivi et du comité de pilotage, ateliers sectoriels et commission aménagement.
- Organisation de débats sur les orientations en conseils municipaux et conseil de communauté.
- Organisation de réunions de concertation avec le public, les associations de protection de l'environnement et du paysage, les professionnels de la publicité et les acteurs économiques.

• Plan de Sauvegarde et de Mise en Valeur (PSMV) de Morlaix

- Participation à l'élaboration du projet.
- Renouvellement de la commission locale du Site Patrimonial Remarquable (CLSPR).

• Site Patrimonial Remarquable (SPR) de Guerlesquin

- Réflexions préalables à l'engagement de l'élaboration d'un SPR et recrutement de 0,2 ETP.





Action Cœur de Ville et Petites Villes de Demain

• Action Cœur de Ville

En accompagnement du projet de rénovation de la route de Paris porté par la Ville de Morlaix, afin de requalifier l'entrée de ville et de permettre le développement des modes de déplacements alternatifs, en particulier les modes actifs, Morlaix Communauté s'est engagée avec l'Établissement Public Foncier de Bretagne pour la résorption de la friche industrielle et commerciale d'un ancien garage dite « Friche Ford ». Objectifs : rachat, dépollution et déconstruction, puis aménagement pour nouveau quartier résidentiel. Budget prévisionnel : 2,8 M €.

• Petites Villes de Demain

- Signature de la convention d'adhésion au programme Petites villes de demain le 20 mai 2021 par l'État, Morlaix communauté et les communes de Plouigneau et de Pleyber-Christ.
- Recrutement de la cheffe de projet qui accompagnera les deux communes lauréates durant toute la durée du programme. Prise de poste au 13 octobre 2021.

L'action foncière et les études

• Droit de Préemption Urbain (DPU) / Droit de Préemption Urbain renforcé (DPUr)

- Exercice du DPU/DPUr sur les secteurs stratégiques (quartier de la gare, Manufacture des Tabacs) et les zones d'activités économiques : instruction de 66 Déclarations d'Intention d'Aliéner (DIA), contre 57 en 2020 et 65 en 2019.
- 2 délégations ponctuelles du DPU à l'Établissement Public Foncier de Bretagne sur Plouigneau et Morlaix : site de l'ancien garage Ford, dans le cadre du programme Action Cœur de Ville, et îlot « rue du 9 août » dans le cadre du programme Petites Villes de Demain.

• Acquisitions foncières

Décision d'acquérir un terrain de 2 997 m² à Botsorhel pour la restructuration de la station d'épuration des eaux usées.

• Portage immobilier

Fin 2021, Morlaix Communauté a affirmé son souhait d'entrer au capital de la SEMPI, société de portage immobilier intervenant dans les domaines de l'habitat et du développement économique, et enclenché ainsi l'évaluation de la valeur des parts et le processus d'approbation par les actionnaires.

L'application du droit des sols (ADS)

Chiffres clés

- Instruction de 1 049 actes (787 en 2020 et 783 en 2019).
- Facturation 140 263 € (104 592 € en 2020 et 105 126 € en 2019).
- 41 rendez-vous lors des permanences mensuelles du CAUE (49 en 2020).
- 67 rendez-vous (physiques et téléphoniques) de conseil auprès des professionnels et des particuliers (50 en 2020).

• Autres éléments marquants

- Finalisation et diffusion du bilan d'activité 2015/2020 de la cellule ADS.
- Conseil aux communes en matière d'application des nouvelles dispositions réglementaires du PLUiH.
- Prolongation des conventions avec les 24 communes faisant appel au service.

Le système d'information géographique (SIG)

• Mise à disposition de données géographiques :

- pour l'ensemble des agents des mairies et de Morlaix Communauté (345 utilisateurs enregistrés en 2021) via le web SIG « ArcOpole »,
- auprès des collectivités par la réalisation de prestations cartographiques,
- pour le grand public via un portail web (applications de cartographie interactive),
- réalisation de conventions d'échanges de données avec les prestataires extérieurs (8 conventions).

• Formation et assistance aux utilisateurs

- Assistance aux utilisateurs des logiciels SIG QGis et ArcOpole (132 demandes d'assistance) et du logiciel d'application du droit des sols NetADS (121 demandes d'assistance, contre 56 en 2020).
- Formation des nouveaux agents des mairies et de la communauté d'agglomération sur les logiciels métiers.

• Aide à la réalisation de projets et création d'applications thématiques

- Assistance technique pour la composante SIG des affaires internes à Morlaix Communauté.
- Aide à l'intégration et à la mise à jour de données géographiques pour les évolutions du PLUiH.
- Réalisation d'applications métier dédiées à la présentation du projet de RLPI, à la gestion foncière des ZAE et à l'analyse de données sur la thématique logement social.
- Mise en place d'une application webSIG grand public pour les Journées du patrimoine (2 150 visites sur le mois de septembre 2021).
- Participation à la mise en œuvre du Plan Corps de Rue Simplifié (PCRS).



La dématérialisation de l'ADS

À compter du 1^{er} janvier 2022, toutes les communes doivent être en mesure de permettre aux administrés de déposer une demande d'autorisation d'urbanisme par voie électronique. En outre les communes de plus de 3 500 habitants doivent mettre en œuvre une téléprocédure spécifique leur permettant de recevoir et instruire les demandes sous forme dématérialisée.

Morlaix Communauté, et plus particulièrement les cellules ADS et SIG, s'est fortement mobilisée pour préparer cette échéance :

- déploiement technique, juridique et organisationnel,
- organisation d'une phase de test avec un panel de professionnels et des communes volontaires (Guerlesquin, Morlaix, Plouneour-Ménez, Saint-Jean-du-Doigt et Saint-Martin-des-Champs),
- accompagnement de l'ensemble des communes dans la mise en œuvre (organisation d'ateliers, élaboration de supports techniques et d'outils de communication grand public...).



Habitat - Logement

La politique de l'habitat sur le territoire intercommunal pour les années 2020 à 2025 est définie dans le volet habitat du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUI-H) à partir d'un diagnostic définissant les enjeux. Il se décline en orientations partagées avec les acteurs locaux concernés et définit les actions et les budgets permettant de répondre à ces enjeux et orientations.

En 2021

Mobiliser davantage le parc existant et dynamiser les centralités

• Amplifier la réhabilitation du parc privé

Action opérationnelle menée sur le parc privé le moins qualifié :

- > via l'**OPAH Durable et Solidaire** (achevée le 9 juin 2021) :
 - 149 logements ont bénéficié d'aides, dont :
 - 100 dossiers « Habiter Mieux Sérénité », pour des travaux d'économie d'énergie,
 - 47 dossiers Propriétaires occupants pour des travaux d'autonomie,
 - 1 dossier Propriétaire occupant de logement indigne ou très dégradé,
 - 1 logement locatif conventionné avec travaux,
 - 11 logements locatifs conventionnés sans travaux,
 - 1 logement vacant rénové (vacant depuis plus d'1 an),
 - près de 2,8 millions d'euros de travaux subventionnés,
 - plus de 1,6 millions d'euros de subventions publiques allouées.



Chiffres clés

- 738 consultations ADIL (entretiens avec un juriste sur des questions liées au logement).
- 160 projets de rénovation aidés dans le parc privé (2,8 millions d'euros de travaux, 1,6 millions d'euros de subventions publiques).
- 8 nouveaux logements locatifs sociaux produits en renouvellement urbain.
- Réhabilitation de 178 logements locatifs sociaux supplémentaires.

→ En 2022

• Habitat privé

Préparation de l'opérationnalité des nouveaux dispositifs d'amélioration de l'habitat privé et lancement des premières opérations.

• Habitat social

Poursuite du travail sur la politique intercommunale des attributions de logements locatifs sociaux : validation des orientations et du plan d'actions (document cadre et convention intercommunale d'attribution, CIA).

• Gens du voyage

- Finalisation des travaux de réhabilitation de l'aire d'accueil des gens du voyage.
- Travaux de raccordement en eau et électricité de terrains intercommunaux permettant l'accueil des missions évangéliques des gens du voyage.
- Lancement du projet de création de 4 terrains familiaux à destination des gens du voyage.

• Habitat innovant

Mise en œuvre du dispositif d'accompagnement des projets d'habitat innovant

• Observatoire de l'habitat

En partenariat avec l'ADEUPa : définition des indicateurs de suivi de la politique locale de l'habitat et construction d'un tableau de bord de suivi sur l'outil Géoclip géré et animé par l'ADEUPa.

> via l'**OPAH Copropriétés sur Morlaix** (achevée le 9 juin 2021) : 3 copropriétés dégradées sont en phase de travaux suite à la précédente OPAH Copropriétés.

> via la **poursuite de l'étude pré-opérationnelle d'OPAH** afin de définir les futures opérations (OPAH Durable et Solidaire, Copropriétés, Renouvellement urbain).

Une copropriété en cours de rénovation, rue de Callac à Morlaix, ayant bénéficié des aides de l'OPAH Copropriétés



Esquisse du projet de réhabilitation de La Boissière (164 logements locatifs sociaux)



Création d'un logement social en acquisition-amélioration, Le Cloître-Saint-Thégonnec





• Poursuivre l'amélioration du parc public

- En 2021, 3 opérations de réhabilitation de logements locatifs sociaux ont été programmées sur les communes de Morlaix, Plougasnou et Plougonven pour un total de 178 logements.
- À noter la programmation de la réhabilitation des bâtiments de La Boissière par Finistère Habitat pour un total de 164 logements.

Faciliter les parcours résidentiels, répondre aux besoins spécifiques



• Maintenir le taux de logements sociaux et réorienter la production en renouvellement urbain

- En 2021, la programmation de logements locatifs sociaux en offre nouvelle totalise 8 logements :
 - 5 PLUS (logements familiaux sociaux),
 - 2 PLAI-0 (logements familiaux très sociaux),
 - 1 PLAI-A (logements familiaux très sociaux adaptés).
- Les communes concernées sont Le Cloître-Saint-Thégonnec, Locquéholé, Plouigneau.
- L'ensemble des projets s'inscrivent dans une démarche de renouvellement urbain avec 3 logements en acquisition-amélioration et 5 logements en démolition-reconstruction.



• Faciliter l'accès abordable

- 7 nouveaux projets (dont 4 à Morlaix) ont été accompagnés (conseils juridiques, techniques et financiers), et 15 accédants ont reçu une subvention de 2 500 € ou 5 000 € (40 000 € de subventions allouées).



• Faciliter le maintien à domicile des personnes âgées et à mobilité réduite

- 47 dossiers de Propriétaires occupants pour des travaux d'autonomie ont été engagés dans le cadre de l'OPAH Durable et Solidaire (conseils d'une ergothérapeute + aides financières : Anah, caisses de retraite, Action Logement, Morlaix Communauté). 23 ont bénéficié des aides Handicap-vieillesse de Morlaix Communauté pour le maintien à domicile des + de 75 ans (7 782 € de subventions).



• Répondre aux besoins des gens du voyage

- Le taux d'occupation de l'aire d'accueil est de 71 % pour l'année 2021.
- Réhabilitation de l'aire d'accueil des gens du voyage : dans le cadre du plan de relance 2021-2022, Morlaix Communauté a pu bénéficier d'aides pour la réhabilitation de l'aire d'accueil des gens du voyage de Morlaix-Ploujean :
 - le renforcement des équipements sur l'aire : sanitaires, installations électriques, plomberie,
 - l'aménagement d'un parcours de santé et aire de jeux,
 - l'aménagement du terrain annexe permettant de recevoir les familles lors du nettoyage de l'aire au cours de l'été.
- Engagement d'un travail de prospection foncière en collaboration avec le service SIG de Morlaix Communauté pour l'accueil des missions évangéliques durant la période estivale.



• Accompagner les ménages en difficultés financières

- Aide au financement de Finistère Solidarité Logement (FSL) géré par le département : 64 000 €.

Piloter la politique de l'habitat



• Renforcer les outils de gouvernance

- Contribution financière au fonctionnement du fichier commun de la demande locative sociale.
- Participation au Club Décentralisation et Habitat. Stéphane Lozdowski (Conseiller délégué Habitat/gens du voyage) est membre élu du bureau et participe aux travaux et rencontres.
- Les travaux sur l'élaboration de la politique intercommunale d'attribution ont été relancés et ont permis d'établir un calendrier pour l'élaboration et la validation des documents cadres sur 2022.



• Faire connaître la politique de l'habitat

- Informier, former les usagers et les décideurs sur les questions du logement et de l'habitat :
 - partenariat avec l'ADIL : 738 consultations ADIL en 2021 (téléphone ou appel vidéo, permanences, courrier),
 - formations « Pour tout savoir » : 5 sessions animées par l'ADIL et Heol (la copropriété, les aides, l'investissement locatif, bien choisir son système de chauffage en rénovation, rénovation thermique performante), 69 participants.

Logements en cours de rénovation



Mer et littoral

Morlaix Communauté s'est donné comme ambition de valoriser la vocation maritime de son territoire, au travers de ses actions de gestion et d'aménagement portuaires, de protection de l'environnement maritime, et par l'animation de réflexions stratégiques et prospectives dans le cadre de la Gestion Intégrée des Zones Côtières.

En 2021

Port de Morlaix



- Pilotage et entretien courant de l'écluse et du mur-barrage, réalisation de la maintenance décennale des vérins de vannes du mur-barrage.



- Entretien quotidien des espaces publics portuaires, renouvellement du nettoyeur haute pression avec aspiration permettant d'éviter le recours au réseau d'eau potable pour le lavage des infrastructures. Approfondissement des orientations d'aménagement des espaces publics portuaires, travaux de mise en valeur d'ouvrages maritimes patrimoniaux, renouvellement d'Autorisations d'Occupations temporaires (AOT).



- Poursuite de l'étude pour le diagnostic et l'amélioration de la continuité écologique au droit de l'écluse et du mur-barrage : définition des objectifs de franchissement.

- Préparation de l'opération de dragage 2021-2022 : planification, dossiers Loi sur l'eau.



- Lancement d'un marché de recherche-développement portant sur la recherche, l'identification et la mise en œuvre d'expérimentation en matière de valorisation à terre des sédiments de dragage du port de Morlaix. Réalisation d'un caractérisation fine des sédiments actuellement stockés sur le site du Bois noir.

- Poursuite de la mise en conformité du site du Bois noir au regard de l'évolution de la réglementation relative aux Installations classées pour la protection de l'environnement.

- Refonte du Règlement particulier de police et d'exploitation afin d'en faciliter la compréhension pour les usagers et ouvrir le port à de nouvelles activités en lien avec son animation et son positionnement urbain.

- Mise en place d'une politique tarifaire visant à favoriser la rotation des navires professionnels sur l'espace non-concédé du bassin à flot.



Chiffres clés

- 5,5, c'est la hauteur, en mètres cote marine, à laquelle un dispositif situé à l'aval immédiat du mur-barrage serait attractif pour les poissons migrateurs pendant au moins 80 % du temps de chaque marée.

- 0 €, c'est le montant dû au titre de la nouvelle taxe d'outillage de stationnement à flot du port de Morlaix pour tout amarrage d'une durée inférieure à 1 mois.

- + 27 % : c'est l'augmentation du nombre de jours d'ouverture du service de rade au port de Primel - Le Diben depuis son lancement en 2019.

- 49 118 € : c'est le montant moyen de Fond européen pour les activités maritimes et la pêche attribué aux projets sélectionnés par la Commission mer et littoral du Pays de Morlaix.

→ En 2022

- Dragage du port de Morlaix, identification et expérimentation de filières de valorisation des sédiments.

- Définition de solutions d'amélioration de la continuité écologique au droit du mur-barrage du port de Morlaix.

- Poursuite de la mise en œuvre du schéma d'orientation du site portuaire de Primel - Le Diben : finalisation des travaux sur bâtiment aquacole, conception de la maison de la pêche et d'un pôle tertiaire maritime, lancement du volet « infrastructures portuaires » (cale de carénage et quai André Déan).

- Accompagnement du Pays de Morlaix pour l'élaboration de sa stratégie locale pour l'économie bleue dans le cadre du FEAMPA 2021-2027.

- Poursuite du projet de création d'un sentier virtuel sous-marin autour de l'Aboukir Bay, réflexion d'opportunité pour la labellisation Ramsar du territoire, appui technique et accompagnement des porteurs de projets sur les évaluations des incidences.

Port de Primel - Le Diben

- Mise en œuvre des actions prévues au schéma d'orientation du site portuaire :

- installation et ouverture d'une nouvelle capitainerie accessible aux PMR,

- démarrage des travaux de rénovation du bâtiment aquacole,

- renouvellement du service de rade estival,

- mise en place du paiement par carte bancaire pour les services délivrés sur site,

- lancement d'une étude pour la création d'un outil collectif pour la pêche professionnelle. Poursuite de l'expérimentation d'un outil collectif de stockage primaire de produits de pêche à destination des pêcheurs professionnels.

- Accueil des usagers, accompagnement des acteurs associatifs pour leurs manifestations sur l'espace portuaire.

- Entretien courant de l'espace portuaire et maintenance des équipements portuaires (navire, bâtiments, pompes, grue...) et maintien de l'effort pour le renouvellement des corps-morts et les échelles de quai.

- Renouvellement d'Autorisations d'Occupations temporaires (AOT).



Natura 2000 Baie de Morlaix

- Entretien de mouillages innovants en baie de Morlaix à destination des clubs de plongée pour protéger les fonds marins.
- Poursuite de la concertation autour du projet de valorisation de l'épave Aboukir Bay grâce à un sentier sous-marin virtuel. Animation des groupes de travail.
- Appui technique à l'Office français de la biodiversité pour la cartographie des bancs de maërl et le dérangement de l'avifaune en baie de Morlaix.
- Suivi d'un stage visant à poursuivre l'évaluation de l'opportunité d'une labellisation Ramsar de la baie de Morlaix.
- Accompagnement de porteurs de projets : commune de Carantec sur zones de mouillages et cordon dunaire de l'Île Callot, clubs nautiques pour évaluation d'incidences...

Infra-POUMAR

Poursuite de l'animation du dispositif de gestion de crise.

Appui aux projets portés par d'autres services de Morlaix Communauté

- Organisation de la concertation préalable et du volet environnemental (dossier Loi sur l'eau) et domanial (transfert de gestion) pour la restauration de la cale de l'Île noire.
- Suivi du Schéma directeur du nautisme de la destination touristique avec la Maison du tourisme.

Appui aux projets de partenaires de Morlaix Communauté

- Finalisation de la mission d'appui au Pays de Morlaix pour l'animation du Fond européen pour les Activités maritimes et la pêche - axe 4 (DLAL-FEAMP) pour la période 2014-2020 :
 - rencontre des acteurs maritimes, identification des derniers projets potentiels, accompagnement des porteurs de projets, animation des séances de la Commission mer et littoral,
 - préparation et lancement de l'évaluation du programme 2014-2020.

Partenariats institutionnels

- Adhésion au syndicat mixte Vigipol.
- Adhésion à l'Association des ports de plaisance de Bretagne (APPB).
- Participation à la Conférence régionale de la mer et du littoral, lieu d'échanges, de réflexions et d'actions de l'ensemble des acteurs bretons de la mer et du littoral, et co-présidée par le président du Conseil régional de Bretagne, le préfet de Région et le préfet maritime de l'Atlantique.
- Participation au Comité des maîtres d'ouvrages portuaires ainsi qu'aux groupes de travail « dragages » et « FEAMP » de la Conférence régionale de la mer et du littoral.
- Participation au groupe de travail « Énergies marines renouvelables » de la Conférence régionale de la mer et du littoral, instance de concertation pour l'accueil de sites d'exploitation.
- Participation au groupe de travail « Halieutiques » de la Conférence régionale de la mer et du littoral, instance de concertation pour l'accueil de sites d'exploitation.
- Suivi du plan d'action de la Stratégie régionale pour la mer et le littoral.



La valorisation des sédiments du port de Morlaix



Autorité publique compétente de deux ports décentralisés, Morlaix Communauté porte une responsabilité forte dans l'aménagement et la gestion de ces équipements essentiels à l'attractivité du territoire, et, concernant plus spécifiquement le port de Morlaix, du centre urbain. À ce titre, l'entretien des profondeurs au sein du bassin à flot est tant un impératif de sécurité maritime nécessaire à la continuité de l'activité portuaire qu'une action de maintien d'un outil d'attractivité territoriale.

Les sédiments dragués dans le port de Morlaix sont, depuis plusieurs années, gérés dans le cadre d'une filière terrestre consistant à leur stockage sur le site dit du Bois noir, à Ploujean.

Du fait de la saturation prochaine de ce site de stockage, la pérennisation des opérations de dragage avec dépôt à terre nécessite aujourd'hui de définir une ou plusieurs filières de valorisation des matériaux extraits, répondant aux principes incontournables de l'efficacité de l'action publique, de l'économie circulaire et de l'exemplarité environnementale.

Dans ce cadre, un marché de recherche-partenariat est établi avec le CEREMA, établissement public qui a vocation à s'associer aux démarches et projets des collectivités territoriales, afin de tester et expérimenter des dispositifs innovants, capitaliser et partager le retour d'expérience pour l'ensemble des collectivités et consolider les méthodes au niveau national.

Cette mission lancée en 2021 se décompose en trois phases :

- 1. Exploration :** recensement et analyse des filières et expérimentations locales et nationales, analyse de l'aptitude des sédiments dragués à être employés dans telle ou telle filière.
- 2. Opportunités territoriales :** analyse des capacités locales de valorisation et de leurs limites, analyse économique des filières techniquement viables, recommandations en matière d'opportunités et choix d'une à trois filières à expérimenter.
- 3. Protocole expérimental :** élaboration de procédures réglementaires partagées avec les services de l'état, co-construction et phasage du protocole d'expérimentation avec les opérateurs potentiels pour la ou les filière(s) à expérimenter.

Son aboutissement devra permettre à Morlaix Communauté de disposer de plusieurs filières de valorisation, fondées sur des besoins locaux et réglementairement approuvées.



Soutien aux associations

- 5 500 € ont été alloués à l'association du Reder Mor pour accompagner les travaux structurels à réaliser sur cette réplique emblématique de vieux gréement.
- 8 352 € ont été alloués à Bretagne Vivante pour la réalisation des suivis mensuels limicoles en baie de Morlaix.



Mobilités et infrastructures

En sa qualité d'Autorité Organisatrice de la Mobilité (AOM), Morlaix Communauté est responsable de l'organisation du transport public régulier de voyageurs (choix du mode de gestion, définition de l'offre de transport, définition de la tarification, conventionnement avec les exploitants) et de la réalisation et la gestion des infrastructures et équipements affectés au réseau de transports collectifs.

La loi d'Orientation des Mobilités (LOM), publiée au journal officiel le 26 décembre 2019, constitue une loi structurante, après la loi d'Orientation des Transports Intérieurs (LOTI) de 1982.

Cette loi transforme en profondeur la politique des Mobilités, avec comme objectifs des transports au quotidien à la fois plus faciles, moins coûteux et plus propres.

En 2021

Le réseau de transports en 2021

• Le réseau Linéotim et la ligne 30 Morlaix-Lannion

Le contrat de DSP pour l'exploitation de l'ensemble des lignes du réseau de Morlaix Communauté a été conclu pour une durée de 7 ans (2017-2024) avec Kéolis Morlaix. Le réseau Linéotim actuel fonctionne depuis juillet 2018 et comprend :

- 4 lignes de bus urbaines,
- 4 lignes d'autocars périurbaines reliant les communes du territoire vers le pôle urbain,
- 1 ligne d'autocar (ligne 30) reliant Morlaix à Lannion, gérée dans le cadre d'un groupement de commandes entre Morlaix Communauté et Lannion-Trégor Communauté,
- 1 ligne expérimentale pour la desserte du secteur sud-est,
- des services de transport sur réservation (Flexo),
- un service dédié aux personnes à mobilité réduite sur les 26 communes de l'agglomération (Flexo PMR),
- 38 lignes scolaires utilisées par plus de 2 800 élèves chaque jour.

En juillet 2021, renouvellement du marché public pour l'exploitation de la ligne 30 Morlaix-Lannion, pour une durée de 4 ans. Nouveau titulaire : société Rolland et Kreisker.

L'offre de transport

L'offre de transport représente 1 626 817 kilomètres commerciaux parcourus sur le réseau DSP et 247 466 kilomètres commerciaux pour le contrat Morlaix-Lannion.

La fréquentation

• Les données de fréquentation

En 2021, le réseau Linéotim enregistre une fréquentation de **2 491 165 voyages**, en progression de 5,4 % par rapport à 2020 mais restant en recul de 7,4 % par rapport à 2019.

→ En 2022

- Mise en œuvre d'une aide locale à l'acquisition de vélos à assistance électrique (VAE).
- Mise en œuvre de 50 vélos à assistance électrique supplémentaires pour le service Vélinéo.
- Gratuité du réseau à partir du 1^{er} septembre 2022.
- Création de la ligne 91bis pour réduire le temps de trajet matinal des élèves domiciliés à Plouégat-Guerrand.
- Lancement de l'étude d'aménagement des abords du lycée Tristan Corbière.
- Élaboration du « Plan des mobilités ».

• Le service Flexo pour les personnes à mobilité réduite

La fréquentation de ce service Flexo, destiné aux personnes connaissant des difficultés de déplacements liées à leur handicap, enregistre une progression de 41 % par rapport à 2020 et retrouve un niveau de fréquentation antérieur à la crise sanitaire. Le service a réalisé **2 927 voyages** en 2021 au bénéfice de 40 personnes, sur 77 inscrites. **73 % des déplacements** sont réalisés par des usagers domiciliés sur les communes du pôle urbain Morlaix, Saint-Martin-des-Champs et Plourin-lès-Morlaix.

• Les lignes de transport à la demande (TAD)

4 451 voyages réalisés en 2021 (+41 % par rapport à 2020).

Les réalisations de 2021

• Lancement du service Vélinéo en janvier 2021

Inauguration le 14 janvier 2021 de Vélinéo, nouveau service de location longue durée de VAE, géré dans le cadre de la DSP. Ouverture de la plateforme d'inscription le 18 janvier 2021 pour la location de 100 vélos, complète en 3h.

Sur l'année :

- 226 dossiers déposés sur le site velineo.fr,
- 118 locations effectives.

Achat complémentaire de 50 VAE décidé par Morlaix Communauté, pour mise en œuvre en 2022.



Chiffres clés

- 6 908 M€ de budget de fonctionnement.
- 720 600 € de budget d'investissement.
- 4 agents.



• Gratuité du réseau samedi - Poursuite de l'expérimentation

- Expérimentation de gratuité mise en œuvre pour six mois, du 1^{er} décembre 2020 au 31 mai 2021, face à la situation sanitaire et à ses conséquences sur l'activité et le dynamisme économique du territoire.

- Prolongation jusqu'au 31 décembre 2021.

- Promotion par campagne d'affichage dans les abribus.



• Expérimentation d'une navette électrique de centre-ville

- Évènement important de la vie du réseau Linéotim sur l'année 2021 : complément de l'offre du réseau sur le centre-ville de Morlaix, mise en œuvre d'un véhicule innovant, 100 % électrique, accès gratuit pour tous les voyageurs.

- Fréquentation progressive sur l'ensemble de l'année 2021, atteignant une moyenne cumulée de 61 voyages quotidiens.

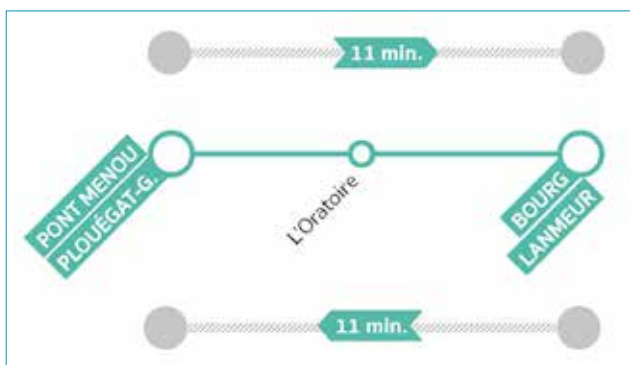


• Ligne 30+

Mise en place en septembre 2021 d'une ligne 30+ permettant la liaison entre Plouégat-Guerrand et Lanmeur :

- principe du transport à la demande,

- 3 allers-retours quotidiens, en correspondance avec la ligne 30 à Lanmeur.



Les investissements

- 7 222 €HT d'entretien du parc de véhicules (peinture, réfection de sièges).

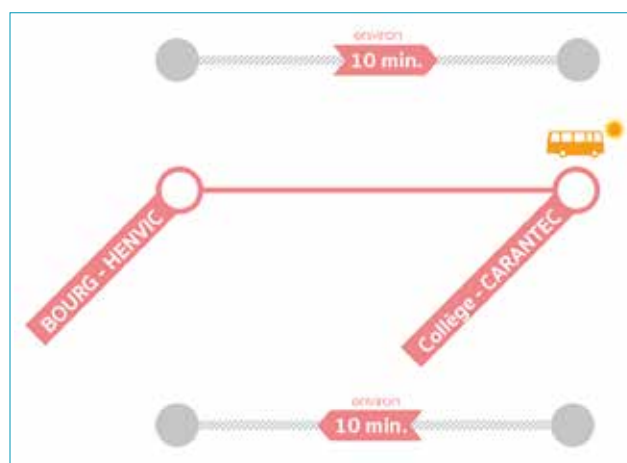
- 3 240 €HT de réimplantations de mobiliers urbains existants.

- Renouvellement d'un véhicule de service mis à disposition du délégataire, conformément au PPI de la DSP. Valeur : 13 792 €HT.

Les services de bus estivaux

Morlaix Communauté, Carantec, Locquirec et Plougasnou proposent un service de bus gratuit durant la période estivale dans le but de faciliter les déplacements au sein de ces 3 communes et d'améliorer les conditions de circulation et de stationnement.

À l'été 2021, une navette expérimentale 28+ a été mise en place pour les communes de Taulé et Henvic en juillet-août, à destination de Carantec et assure une correspondance avec la navette estivale de Carantec.



En 2021, modification de la clé de répartition des dépenses entre Morlaix Communauté et les communes : de 50-50 à 75-25.

Les services ont enregistré en 2021 une fréquentation totale de **29 230 montées** :

- Carantec : 16 724 montées,

- Locquirec : 8 770 montées,

- Plougasnou : 3 736 montées,

- 28+ : 82 montées.

Les navettes offrent des correspondances avec les lignes régulières qui les desservent :

- la ligne autocar n°28 Morlaix-Carantec,

- la ligne autocar n°30 Morlaix-Lannion,

- la ligne autocar n°20 Morlaix-Plougasnou.

Ces lignes régulières desservent la gare de Morlaix et certains de leurs horaires sont en cohérence avec les correspondances des TGV et TER. Elles sont mises en valeur par un covering estival spécifique et une campagne d'affichage dans les points d'arrêts.



Rapport d'activités exhaustif

Service Collecte et valorisation des déchets

Introduction

Depuis le décret du 11 mai 2000, chaque président d'Établissement Public de Coopération Intercommunale (EPCI) doit présenter tous les ans devant l'assemblée délibérante un "rapport annuel sur le prix et la qualité du service public d'élimination des déchets".

Un nouveau décret paru le 30 décembre 2015, pris en application de la loi relative à la transition énergétique pour la croissance verte, met à jour un certain nombre d'indicateurs qui doivent figurer dans ce rapport.

Ce document est public.

Cette obligation légale donne à Morlaix Communauté l'opportunité de communiquer sur son programme prévention, collecte, tri, traitement et valorisation des déchets auprès des élus et de la population permettant ainsi de :

- **donner de la lisibilité sur les filières de collecte et de traitement des déchets,**
- **faire le point sur les services aux habitants et sur les résultats des collectes,**
- **mettre en évidence les dispositifs de réduction de déchets en place sur le territoire.**

Déchèterie de Plougonven réhabilitée en 2021



Permanence de remise des bacs jaunes à Saint-Thégonnec-Loc-Eguiner



Affiche du lancement du défi



Sommaire

1. Les indicateurs techniques	71
1 - Le territoire, son service "collecte et valorisation des déchets" et son organisation	71
11 - La collecte des déchets ménagers et assimilés	71
A - La gestion courante.....	71
B - L'organisation spécifique de la gestion estivale.....	73
111 - Les déchèteries et aires de dépôts de déchets verts	73
A - L'accueil des particuliers.....	74
B - L'accueil des professionnels.....	74
11V - Le traitement des déchets ménagers et assimilés	74
1V - Les tonnages des déchets ménagers et assimilés	76
A - Les ordures ménagères résiduelles (OMR).....	76
B - La collecte sélective.....	76
C - Le verre.....	77
D - La collecte des cartons des commerçants.....	77
E - Les déchets collectés en déchèterie, sur les aires de déchets verts et à la ressourcerie.....	78
F - Les déchets collectés par des partenaires extérieurs (hors déchèteries).....	78
G - Synthèse des tonnages traités.....	79
1VI - La communication	80
A - La communication sur des secteurs déterminés.....	80
B - La sensibilisation du public scolaire.....	80
C - La sensibilisation des vacanciers : opération "Le tri en vacances".....	81
D - Les affichages spécifiques.....	81
E - Les permanences de remises des bacs jaunes.....	81
F - Les visites du centre de tri.....	81
G - Les animations liées à la prévention des déchets.....	82
H - Le numéro vert.....	82
I - Le site internet et le réseau social Facebook.....	82
1VII - Les contrôles qualité sur les points de collecte des déchets	82
A - Mode opératoire sur les aires grillagées.....	82
B - Quelques chiffres.....	82
C - Affichage sur les aires grillagées.....	83
D - Contrôle des bacs jaunes de La Boissière à Morlaix.....	83
1VII1 - La prévention des déchets	83
A - Les principales actions en 2021.....	84
B - Les grands indicateurs de la politique de prévention des déchets de la collectivité.....	86
C - Le budget.....	86
1IX - Les évolutions à venir	87
2. Les indicateurs financiers	87
1 - Les investissements	87
11 - Le fonctionnement	87
A - Les dépenses.....	87
B - Les recettes.....	87
111 - Le mécanisme de financement du service public de gestion des déchets	88
A - La Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères.....	88
B - La Redevance Spéciale.....	88
11V - Les marchés publics conclus	88
3. Les partenaires	89
4. L'action marquante du service en 2021	89
5. Le synoptique 2021	91

1. Les indicateurs techniques

1 - Le territoire, son service "collecte et valorisation des déchets" et son organisation

Morlaix Communauté exerce les compétences de collecte et de traitement des déchets depuis le 1^{er} janvier 2003. La collecte est assurée en régie (moyens humains et matériels propres à Morlaix Communauté) et le traitement par la Société de TRAitement et de VALorisation des déchets (Sotraval) regroupant les 9 EPCI du Nord-Finistère, ainsi que par différentes entreprises via des marchés publics.

Le service "collecte et valorisation des déchets" (SCVD) comprend 67,5 agents :

	Effectifs en Équivalent Temps Plein	
	Agents	Encadrants
Responsable de service et adjointe	-	2
Collecte	32,5	3
Déchèteries et Équipe Technique Polyvalente ⁽¹⁾	15	2
Pré-collecte ⁽⁴⁾	3	
Garage	1	1
Tri	2 ⁽²⁾	1
Prévention	1 ⁽³⁾	1
Administratifs	2	1
Total	67,5	

(1) Équipe Technique Polyvalente = constituée d'agents en reclassement et de remplaçants de déchèterie, en charge de l'exécution des tâches suivantes : débroussaillage autour des aires grillagées, tontes et débroussaillage sur les déchèteries et autres sites, petites réparations diverses en déchèterie, manutentions ponctuelles diverses pour les autres services de Morlaix Communauté, remplacements ponctuels en déchèterie.

(2) Ambassadeurs du tri. (3) Ambassadeur Prévention.

(4) Équipe dédiée à l'entretien préventif et curatif des équipements de collecte.

En complément, le service fait régulièrement appel à des contractuels ou des emplois saisonniers, à hauteur de 9,4 Équivalents Temps Plein pour la collecte et de 5 Équivalents Temps Plein pour les déchèteries, pour remplacer principalement les agents en formation, en arrêt maladie et en congés.

11 - La collecte des déchets ménagers et assimilés

Selon les communes et les types d'habitat, la collecte des déchets est effectuée de la manière suivante :

Types de flux collectés	Modes de collectes	
	Collecte individuelle (en porte-à-porte)	Collecte collective (en regroupement)
OMR : Ordures Ménagères Résiduelles	Bacs roulants individuels	Bacs roulants de regroupement, conteneurs aériens, enterrés et semi-enterrés
EMR : Emballages Ménagers Recyclables et les papiers	Sacs jaunes Bacs jaunes (principalement professionnels : sous conditions)	Aires grillagées à sacs jaunes, conteneurs aériens, enterrés et semi-enterrés
Verre	-	Conteneurs aériens, enterrés et semi-enterrés

Le règlement de collecte précise les conditions et les limites de prise en charge des déchets et assimilés par le service public de gestion des déchets (type de déchets acceptés...).

La fréquence de collecte est majoritairement d'1 fois/semaine : cette dernière augmente sur le secteur urbain. Sur des zones liées à des expérimentations de collecte, la fréquence est abaissée.

Cette fréquence est également ponctuellement augmentée dans les zones littorales en période estivale et pour certains professionnels soumis à la redevance spéciale (voir B - La gestion estivale).

En cas de non respect du règlement et en référence à l'article 9 de ce même règlement en fonction des cas de figure rencontrés, les sanctions relèvent soit de la compétence de chaque commune en application du pouvoir administratif général de police du maire, soit de la compétence de Morlaix Communauté en application du pouvoir de police administratif spécial du président.

A - La gestion courante

A - 1 - Les véhicules du service

Dénomination	Nombre
Camions benne de 19 T d'un volume de 14 m ³	4
Camions benne de 26 T d'un volume de 20 m ³	3
Camions grue	3
Camions benne de 26 T à chargement latéral	2
Camion de 19 T, d'un volume de 18 m ³ à chargement arrière	1
Iveco movi-benne de 6,5 T	1
Véhicules légers et utilitaires	21



A - 2 - Les équipements de collecte pour les ordures ménagères résiduelles (OMR)

Les règles d'attribution majoritaires des différents contenants sont les suivantes :

Types de contenants Nombre	Typologie d'usagers
Bacs 120 litres	Foyer de 1 à 3 personnes
Bacs 240 litres	Foyer de 4 personnes et +
Bacs de 340 à 750 litres	Immeubles, collectifs, villages, commerces, administrations, autres activités professionnelles, associations
Conteneurs enterrés et semi-enterrés de 5 m ³ (172) Conteneurs aériens de 3 à 4 m ³ (81)	Usagers résidents dans les secteurs d'habitat dense, d'habitat vertical ou en zone à forte fréquentation touristique*

* Locquénolé (sur l'ensemble de la commune). Uniquement en place dans certaines secteurs pour les communes suivantes : Carantec, Garlan, Henvic, Lanmeur, Morlaix, Plougasnou, Saint-Jean-du-Doigt, Saint-Martin-des-Champs, Locquirec (uniquement dans les campings).

Sur certains secteurs spécifiques, la mise en place de conteneurs aériens, enterrés ou semi-enterrés est la plus appropriée.

Ces derniers permettent d'optimiser les collectes (ajustement des fréquences de collecte en fonction du taux de remplissage) et visent à une meilleure maîtrise des coûts.



Selon les communes, les OMR sont collectées de la façon suivante :

Commune	Type(s) de collecte(s)
Botsorhel	Collective
Carantec	Individuelle et collective
Garlan	Collective
Guerlesquin	Individuelle et collective
Guimaëc	Collective
Henvic	Individuelle et collective
Lannéanou	Collective
Lanmeur	Collective
Le Cloître-Saint-Thégonnec	Collective
Le Ponthou	Individuelle et collective
Locquéolé	Collective
Locquirec	Collective
Morlaix	Individuelle et collective
Pleyber-Christ	Collective
Plouégat-Guerrand	Collective
Plouégat-Moysan	Collective
Plouezoc'h	Collective
Plougasnou	Collective
Plougonven	Individuelle et collective
Plouigneau	Collective
Plounéour-Ménez	Individuelle et collective
Plourin-lès-Morlaix	Individuelle et collective
Saint-Jean-du-Doigt	Collective
Saint-Martin-des-Champs	Individuelle et collective
Sainte-Sève	Individuelle et collective
Saint-Thégonnec-Loc-Eguiner	Individuelle et collective
Taulé	Individuelle et collective

Le personnel du service réalise :

- la distribution des bacs,
- l'entretien courant des équipements de collecte (changement de roues, graissage, réparation de couvercles et mécanismes, hygiène et lavage des bacs collectifs...).

Lors d'événements, des conventions ponctuelles régissent la mise à disposition de bacs roulants, ou à titre exceptionnel de conteneurs aériens, pour la collecte des déchets (fêtes, manifestations sportives...). Toute demande est adressée au service "collecte et valorisation des déchets" par la mairie de l'événement.

A - 3 - Les équipements de collecte pour les emballages ménagers recyclables (EMR) et papiers appelés aussi "la collecte sélective"

Les EMR et papiers sont composés de :



- briques alimentaires,



- bouteilles plastiques transparentes, opaques et de couleur, pots, barquettes, films plastiques,



- papiers, journaux, magazines,



- petits aluminiums, boîtes de conserve, canettes, aérosols,



- cartonnettes.

Selon les secteurs, ces déchets sont collectés par trois moyens mis à disposition des usagers : sacs jaunes, bacs jaunes et conteneurs aériens ou enterrés à opercule.

Sacs jaunes

Les mairies (sauf Morlaix) et l'accueil du Pôle Environnement sont les points de retrait des sacs jaunes pour les usagers, particuliers comme professionnels.

Selon les secteurs, les sacs jaunes sont collectés :

- dans les aires grillagées : environ 2 500 aires grillagées qui sont, pour le plus grand nombre, positionnées dans les zones rurales (bourg et campagne),
- en points de regroupement, les habitants concernés déposent alors leurs sacs jaunes avant la collecte sur un point déterminé par le service,
- en porte-à-porte.

Bacs jaunes

Ces bacs à couvercle jaune sont réservés aux non-ménages (professionnels, administrations...) payant une redevance spéciale, pour leurs déchets assimilés aux ordures ménagères résiduelles.

Des bacs jaunes individuels ont par ailleurs été attribués aux foyers d'un secteur pavillonnaire de Morlaix (La Boissière) dans le cadre de l'expérimentation menée en 2018 et liée à la fin du sac jaune.

Certains secteurs de Plougasnou sont équipés également de bacs jaunes collectifs à opercule suite à l'expérimentation menée en 2019.

Conteneurs aériens ou enterrés à opercule

Sur certains secteurs spécifiques, la mise en place de conteneurs aériens, enterrés ou semi-enterrés est la plus appropriée.

Ces derniers permettent d'optimiser les collectes (ajustement des fréquences de collecte en fonction du taux de remplissage) et visent à une meilleure maîtrise des coûts.

Ces équipements de pré-collecte sont aujourd'hui réservés aux secteurs d'habitat dense, et à l'habitat vertical ou en zone à forte fréquentation touristique.

Les dépôts se font en vrac et, dans ce cas, Morlaix Communauté met à disposition des usagers un sac cabas réutilisable, en remplacement des sacs jaunes qui ne sont plus distribués dans ces zones.



En résumé, les règles d'attribution des différents contenants sont les suivantes :

Types de contenants existants et nombre	Typologie d'usagers
Sacs jaunes	Résidents
Bacs 240 à 750 litres	- Professionnels et établissements publics s'acquittant d'une redevance spéciale - Résidents des 2 zones expérimentales (La Boissière Morlaix et Plougasnou)
Conteneurs enterrés et semi-enterrés de 5 m ³ (163)	Résidents dans les secteurs d'habitat dense, d'habitat vertical ou en zone à forte fréquentation touristique*
Conteneur aériens de 4 à 5 m ³ (88)	

* Carantec, Garlan, Henvic, Lanmeur, Locquéholé, Locquirec (uniquement campings), Morlaix, Plougasnou, Saint-Jean-du-Doigt, Saint-Martin-des-Champs.

A - 4 - Les équipements de collecte pour le verre

Le verre est collecté dans les conteneurs aériens ou enterrés ou semi-enterrés, qui sont mis à disposition des habitants sur la voie publique et en déchèterie.

Types de contenants	Nombre
Conteneurs enterrés et semi-enterrés de 4 m ³	69
Conteneur aériens de 3 à 4 m ³	189



La géolocalisation des conteneurs à verre est accessible sur le site de Morlaix Communauté via une carte interactive en service depuis janvier 2020 : <https://carto.agglo.morlaix.fr>.



B - L'organisation spécifique de la gestion estivale

Du 11 juillet au 29 août, le service s'étoffe afin de répondre à l'augmentation de population, notamment sur la frange littorale :

Secteurs concernés	Carantec (littoral, rues étroites, campings) Plougasnou (campings) Locquirec (littoral, campings) Saint-Jean-du-Doigt (bourg, camping) Plouezoch (camping) - Dourduff
Moyens humains supplémentaires	1 saisonnier
Déchets concernés	OMR, EMR + papiers
Fréquence de collecte	Lundi, mercredi, samedi (6h à 14h30)
Conteneurs enterrés	Le samedi pour : Carantec, Plougasnou, Lanmeur, Morlaix uniquement centre-ville

III - Les déchèteries et aires de dépôts de déchets verts

Les habitants du territoire ont à leur disposition 7 déchèteries situées à :

- Morlaix (Pilodeyer),
- Lanmeur (Pen Ar Stang),
- Taulé (Ker Ar Big),
- Plougonven (Toulinven),
- Pleyber-Christ (La Gare),
- Plourin-lès-Morlaix (ZI de Kersody),
- Saint-Thégonnec-Loc-Eguiner (Mes Ménez),

et 2 sites supplémentaires qui accueillent uniquement les déchets verts à :

- Plounéour-Ménez (Site Plassart),
- Saint-Martin-des-Champs (Kérolzec).

Les sites sont exploités par du personnel communautaire qui dispose de véhicules dédiés pour se rendre sur leur site d'affectation.

Les sites sont accessibles aux particuliers des 26 communes du territoire, ainsi qu'aux professionnels, sous certaines conditions. La géolocalisation des différents sites ainsi que les déchets acceptés et horaires d'ouverture, sont accessibles sur le site de Morlaix Communauté via une carte interactive.

L'aire de déchets verts de Guerlesquin a fermé définitivement ses portes en avril 2021.

A - L'accueil des particuliers

Il est possible de déposer en déchèterie les déchets suivants :

- les déchets verts,
- les tout-venant,
- les ferrailles,
- les gravats,
- les cartons,
- le mobilier (sauf Saint-Thégonnec),
- le bois,
- les Déchets Diffus Spécifique (DDS - déchets dangereux),
- les Déchets d'Équipements Électriques et Électroniques (D3E),
- les textiles, linge et chaussures,
- le verre.

Les aires de déchets verts accueillent quant à elles uniquement des déchets verts.

B - L'accueil des professionnels

Sous réserve de présenter une carte d'accès fournie par le service, il est possible de déposer sur ces sites les déchets, aux tarifs définis suivants :

- déchets verts : 10 €/m³,
- branchage : 7 €/m³,

- tout-venant : 36 €/m³,
- cartons : gratuit,
- ferrailles triées: gratuit,
- bois non traité : 18 €/m³,
- les DDS et leurs contenants même vidés sont interdits.

Dans tous les cas, les dépôts doivent être effectués dans les dispositions précisées dans le règlement intérieur visible sur chacun des sites.

IV - Le traitement des déchets ménagers et assimilés

Selon leur nature, les déchets sont pris en charge de différentes manières par le service pour être ensuite réacheminés vers des unités de traitement adaptées. Le tableau suivant précise les différents modes et sites de traitement par type de déchet. Il précise également les déchets pour lesquels Morlaix Communauté a contractualisé avec des éco-organismes pour leur prise en charge.

Ces derniers sont agréés par l'état et financent la gestion de la filière. Le dernier en date est "Eco DDS" pour les déchets spécifiques des ménages (produits chimiques, restes de peinture, colle, solvants...).

	Eco-organisme	Traitement - Année 2021
Ordures ménagères	-	Valorisation énergétique par incinération en UVED - Brest, Carhaix (dpt. 29) Valorisation matière pour l'acier et l'aluminium des mâchefers (résidus de combustion)
"Sélective"	Citéo (anciennement Eco-Emballages et Eco-Folio)	Unités de tri en Bretagne (dpt. 29 et 22) Valorisation matière et énergétique - France et Europe
Refus de la "Sélective"	-	Incinération en UVED - Brest (dpt. 29)
Verre	Citéo	Valorisation matière - Verralia (dpt. 16 et 02)
Tout-venant	-	Valorisation matière, énergétique ou enfouissement (dpt. 53, 29, 56 et Suède)
Gravats	-	Enfouissement en ISDI à Plonévez-du-Faou (dpt. 29) Valorisation matière à Plougastel-Daoulas (dpt. 29) ISDI Saint-Martin-des-Champs (dpt. 29) depuis avril 2021
Déchets verts	-	Valorisation matière par compostage - plate-formes de Morlaix, Plourivo et Saint-Derrien (dpt. 29 et 22)
Cartons	-	Valorisation matière - Revipac (Smurfit Kappa) (France)
Ferrailles	-	Valorisation matière - Guyot environnement (dpt. 29)
Mobilier (déchets d'éléments d'ameublement)	Eco-Mobilier	Valorisation matière ou énergétique - Prestataires d'Eco-Mobilier (France) via le centre de tri des Recycleurs Bretons
Bois	-	Valorisation matière à Armor Panneau (dpt. 56)
Déchets Diffus Spécifiques (DDS)	Eco-DDS	Valorisation matière ou énergétique - Triadis et Chimirec (France)
Piles	Corepile	Valorisation matière ou énergétique - Prestataires de Corepile (France et Europe)
Déchets d'Équipements Électriques et Électroniques, y compris ampoules et néons (D3E ménagers)	Ecosystem (anciennement recylum et eco-systèmes)	Unités de démantèlement en contrat avec Ecosystem (dpt. 29, 35, 49 et 28) Valorisation matière, valorisation énergétique et stockage en ISDD
Vêtements	Eco-TLC	Unités de tri - Retritex, Abi29, Les Chiffonniers de la Joie (dpt. 29 et 56) Valorisation matière (export) et mise en boutique
Cartouches d'encre	-	Valorisation matière ou énergétique ou réemploi - LVL (dpt. 44)
Huile de vidange	-	Valorisation énergétique - Sarp Ouest (France)
Batteries	-	Valorisation matière - Guyot environnement (dpt. 29)

UVED = Unité de Valorisation Énergétique des Déchets
ISDI = Installation de Stockage de Déchets Inertes

ISDND = Installation de Stockage de Déchets Non Dangereux
ISDD = Installation de Stockage de Déchets Dangereux

Concernant la collecte sélective, après séparation au centre de tri Triglaz à Plouédern, la destination des différents produits est la suivante :



Les déchets verts et le bois sont traités en Bretagne. Les ordures ménagères et les gravats sont traités au niveau départemental.

Les autres déchets sont, quant à eux, traités dans des installations réparties sur le territoire national ou à l'export, à défaut d'unités de proximité : les coûts de traitement s'en trouvent par conséquent augmentés.

En avril 2021, l'ISDI de Saint-Martin-des-Champs a rouvert permettant ainsi à nouveau un traitement des déchets inertes à l'échelle locale. Seuls les gravats issus des bennes de déchèteries sont acceptés.

V - Les tonnages des déchets ménagers et assimilés

A - Les ordures ménagères résiduelles (OMR)

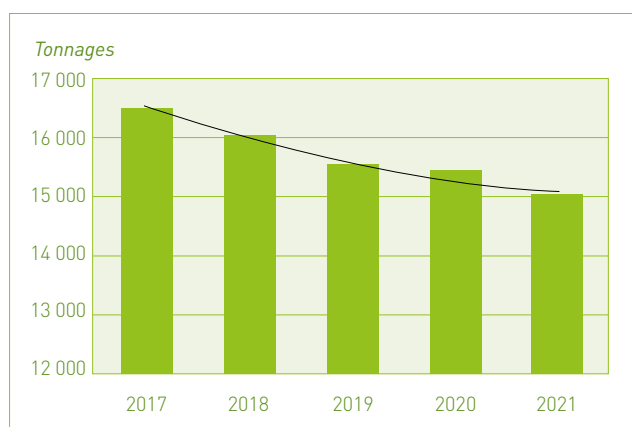
Les OMR collectées sont réceptionnées sur le centre de transfert de Kérolzec, exploité par Morlaix Communauté, à Saint-Martin-des-Champs. Les tonnages sont ensuite transférés, pour 84 % des tonnages, vers l'UVED du Sprenot à Brest (exploitée sous le contrôle de la SEML Sotraval) (Société d'Économie Mixte Locale), et, pour 16 % des tonnages, vers l'UVED de Carhaix (exploitée par le syndicat de traitement SIRCOB).

Les tonnages traités sont les suivants :

Année	Tonnage	Évolution annuelle en tonnages (par rapport à l'année précédente)	Évolution annuelle en pourcentage (par rapport à l'année précédente)
2017	16 543	-106	-0,6 %
2018	16 063	-480	-2,9 %
2019	15 634	-429	-2,7 %
2020	15 547	-87	-0,6 %
2021	15 081	-466	-3,0 %

Considérant l'année 2020 comme particulière en raison de la crise sanitaire, l'évolution de tonnages entre 2019 et 2021 est de -3,5 %.

Évolution des tonnages d'OMR



Les explications de cette baisse régulière des tonnages peuvent être les suivantes :

- revalorisation du tarif de la Redevance Spéciale (pour correspondre au coût réel du service) et qui pourrait avoir incité certains professionnels à faire collecter et à traiter leurs déchets par des opérateurs privés ou à accentuer leur geste de tri,
- actions de prévention des déchets,
- baisse de la population sur le territoire.

B - La collecte sélective

L'ensemble de la collecte sélective est réceptionné au centre de transfert de Kérolzec à Saint-Martin-des-Champs et transporté ensuite vers le centre de tri de Sotraval à Plouédern "Triglaz" pour y être trié.

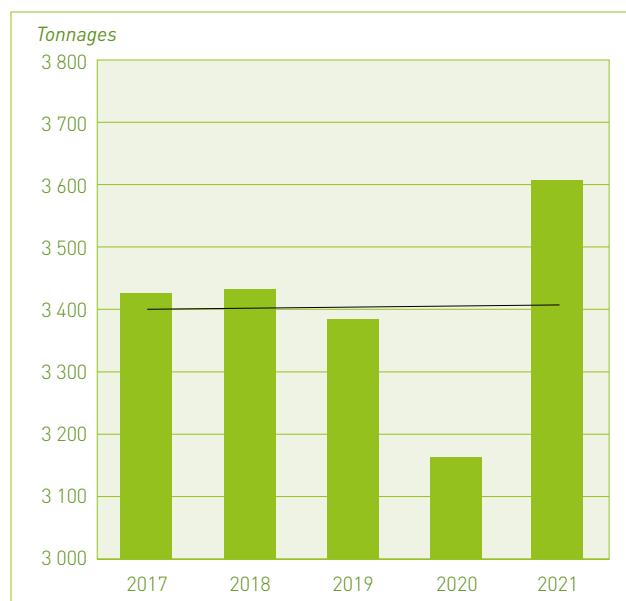
79 % des tonnages sont collectés en sacs jaunes et 21 % en vrac : les tonnages en vrac vont continuer à augmenter du fait de la poursuite du déploiement progressif des conteneurs en apport volontaire et des bacs individuels à couvercle jaune.

Les tonnages traités sont les suivants :

Année	Tonnage	Évolution annuelle en tonnages (par rapport à l'année précédente)	Évolution annuelle en pourcentage (par rapport à l'année précédente)
2017	3 425	26	0,8 %
2018	3 431	6	0,2 %
2019	3 383	-48	-1,4 %
2020	3 167	-216	-6,4 %
2021	3 631	464	14,7 %

Considérant l'année 2020 comme particulière en raison de la crise sanitaire, l'évolution de tonnages entre 2019 et 2021 est de +7,3 %.

Évolution des tonnages de "Sélective"



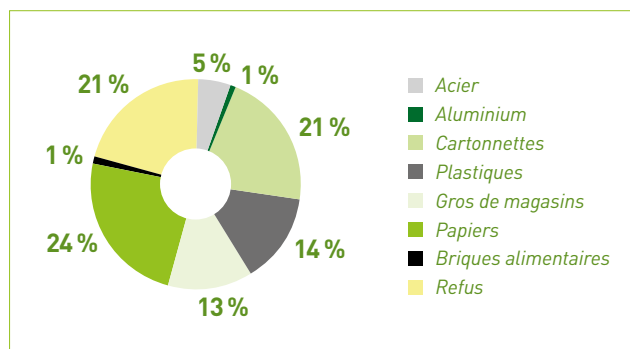
L'extension des consignes de tri en juillet 2020 voit apporter pleinement ces résultats en 2021.

Afin de mesurer la qualité du tri, 18 caractérisations annuelles sont effectuées sur des tournées de collecte représentatives des différents types d'habitat et des modes de collecte du territoire (zone rurale, zone urbaine, zone littorale...).

Une caractérisation consiste à prélever un échantillon de déchets et à le trier manuellement, afin d'identifier la répartition des déchets par catégorie. Les déchets non-conformes aux consignes de tri sont appelés "refus" et sont ensuite redirigés vers l'UVED de Brest.

En 2021, les tonnages entrant au centre de tri se répartissent selon le graphique ci-dessous.

Répartition 2021 du flux entrant au centre de tri



Les papiers et cartonnettes restent les tonnages majoritaires depuis de nombreuses années.

Le taux de refus est de 21 % : il est constitué des erreurs de tri réalisées par les usagers du service. Les erreurs majoritaires sont constituées de déchets d'hygiène et de déchets alimentaires : les actions de communication réalisées par le service visent notamment à réduire ce taux de refus.

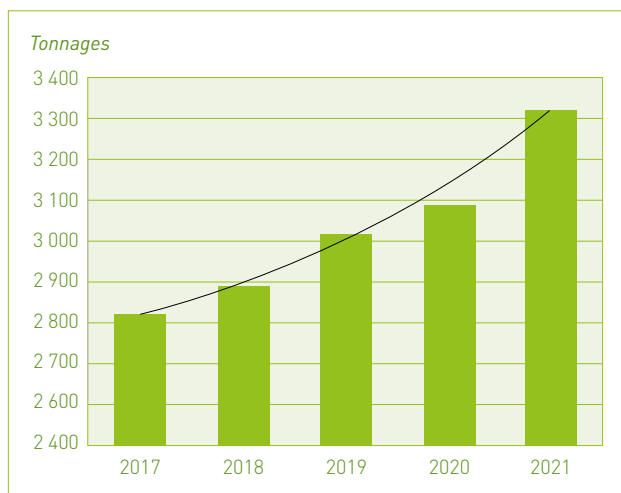
C - Le verre

Les tonnages collectés sont les suivants :

Année	Tonnage	Évolution annuelle en tonnages	Évolution annuelle en pourcentage
2017	2 821	138	5,1 %
2018	2 889	68	2,4 %
2019	3 017	128	4,4 %
2020	3 089	72	2,4 %
2021	3 311	222	7,2 %

Considérant l'année 2020 comme particulière en raison de la crise sanitaire, l'évolution de tonnages entre 2019 et 2021 est de +9,7 %.

Évolution des tonnages de verre traités



Les tonnages traités poursuivent leur évolution.

D - La collecte des cartons des commerçants

Depuis 2004, les commerçants du centre-ville de Morlaix bénéficient d'une collecte spécifique pour les cartons d'emballages (chaque vendredi) : ces derniers doivent être déposés à plat devant leur commerce ou pour des raisons de contraintes techniques dans des endroits spécifiques imposés par le service.

Les tonnages collectés sont les suivants :

Année	2017	2018	2019	2020	2021
Tonnage	70	59	57	57	60

Après chaque collecte, les tonnages sont réceptionnés au centre de tri de Guyot Environnement à Saint-Martin-des-Champs qui a en charge leur conditionnement avant expédition vers le repreneur désigné (filiale nationale Revipac).

E - Les déchets collectés en déchèterie, sur les aires de déchets verts et en ressourceries

Les tonnages collectés sont les suivants :

	2017	2018	2019	2020 (crise sanitaire)	2021	Évolution 2018/2019	Évolution 2019/2020	Évolution 2020/2021	Évolution 2019/2021
Tout-venant ⁽¹⁾	5 157	5 551	5 334	5 431	5 895	-4 %	2 %	9 %	11 %
<i>dont part ressourceries</i>	200	137	148	248	280	8 %	68 %	13 %	-
Gravats ⁽¹⁾	3 091	3 090	2 745	2 317	3 037	-11 %	-16 %	31 %	11 %
<i>dont part ressourceries</i>	43	39	45	51	38	14 %	14 %	-26 %	-
Déchets verts ⁽²⁾	17 846	16 395	15 105	14 053	16 468	-8 %	-7 %	17 %	9 %
Cartons ⁽¹⁾	331	338	349	328	464	3 %	-6 %	41 %	33 %
<i>dont part ressourceries</i>	7	8	6	6	5	-25 %	2 %	-18 %	-
Ferrailles ⁽¹⁾	904	902	873	893	958	-3 %	2 %	7 %	10 %
<i>dont part ressourceries</i>	44	41	51	8	0	25 %	-84 %	-100 %	-
Déchets Diffus Spécifiques - DDS ⁽³⁾	120	121	124	141	154	3 %	13 %	9 %	24 %
Bois	723	891	852	799	1 053	-4 %	-6 %	32 %	23 %
Mobilier	740	849	1 317	1 210	1 504	55 %	-8 %	24 %	14 %
Piles	8,9	6,6	7,4	6,8	7	12 %	-8 %	4 %	-5 %
Batteries	26	21	24	24	25	15 %	-1 %	5 %	4 %
Déchets d'Équipements Électriques et Électroniques - D3E ⁽¹⁾	645	625	658	621	687	5 %	-6 %	11 %	4 %
<i>dont part ressourceries</i>	35	33	31	0	14	-5 %	-100 %	-	-
Ampoules / Néons	1,5	0,6	1,2	1,3	2,4	107 %	6 %	80 %	90 %
Cartouches d'encre	0,2	0,2	0,2	0,1	0,3	-15 %	-36 %	219 %	104 %
Total tonnages	29 593	28 790	27 390	25 827	30 256	-5 %	-6 %	17 %	10 %
Huile de vidange (litrage)	28 600	34 000	46 050	36 500	31 700	35 %	-21 %	-13 %	-31 %
Liquide de refroidissement (litrage)	922	685	435	387	384	-36 %	-11 %	-1 %	-12 %

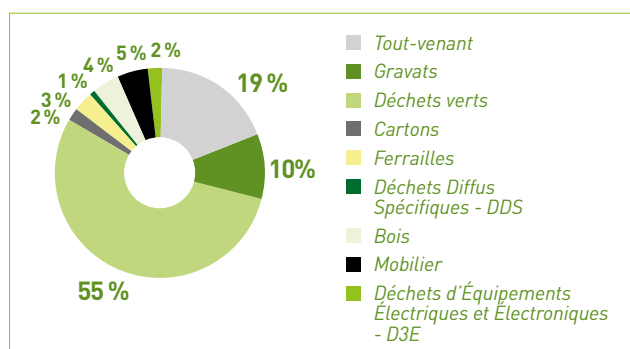
(1) Y compris apport communes, services internes Morlaix Communauté et fêtes locales, hors collecte Morlaix Communauté et réemploi en ressourceries. (2) Chiffre 2016 et 2020 réajustés. (3) Chiffre 2017, 2018 et 2019 réajustés.

Morlaix Communauté a un partenariat avec les structures de réemploi du territoire (Emmaüs, Le Repair, Les Chiffonniers de la Joie) pour la prise en charge des tonnages de tout-venant, gravats, D3E, ferraille et cartons.

De manière générale, les tonnages collectés ont augmenté de 17 % entre 2020 et 2021. Sans tenir compte de l'année 2020 de crise sanitaire, l'augmentation est plus mesurée : +10 %.

En effet, sur la région Bretagne, il a été observé une augmentation importante de rénovations et de constructions de près de 15 %.

La répartition des tonnages collectés sur les 7 déchèteries et aires de déchets verts est la suivante :



Les déchets verts et le tout-venant représentent 74 % des tonnages apportés en déchèterie.

F - Les déchets collectés par des partenaires extérieurs (hors déchèteries)

F - 1 - Les vêtements

32 points de collecte (conteneurs, associations locales...) sont en place sur le territoire, dont 1 point par déchèterie et 22 points en accès 24h/24. La géolocalisation des lieux de dépôts est accessible sur le site de Morlaix Communauté via une carte interactive.



Les tonnages collectés sont les suivants :

	2017	2018	2019	2020	2021	Évolution 2018/2019	Évolution 2019/2020	Évolution 2020/2021
Tonnage	278	362	292	137	175	-19 %	-53 %	28 %

Le marché de la récupération des Textiles Lingés Chaussures (TLC) est en situation de crise importante depuis le début de l'année 2017 (moins de débouchés pour cette matière sur le marché mondial). C'est pourquoi, bien que réalisées les années passées, certaines structures ont arrêté d'organiser leurs collectes ponctuelles. Les invendus des boutiques de réemploi ont alors été évacués vers les ordures ménagères ou les bennes de tout-venant en déchèterie.

F - 2 - Les papiers

Depuis quelques années, un partenariat s'opère entre Morlaix Communauté et différentes structures, afin de collecter et de recycler le papier en dehors du circuit traditionnel de collecte sélective.

Ce partenariat permet de soutenir des filières de tri associatives à but non-lucratif ou d'emploi d'économie locale, tout en maintenant le recyclage de cette matière.

Les tonnages collectés sur le territoire par les différents partenaires sont les suivants :

Partenaires	Origine des papiers	Type de papiers	Tonnages 2017	Tonnages 2018 ⁽¹⁾	Tonnages 2019	Tonnages 2020	Tonnages 2021	Destination du papier
Entreprise Cellaouate - Saint-Martin-des-Champs	<ul style="list-style-type: none"> Bacs de collecte dans les écoles Apport d'associations et entreprises (<i>hors Terre d'Espoir, Pelcia et Genêts d'Or</i>) 	Journaux uniquement	288	248	216	184	155	Recyclage en isolation (ouate de cellulose)
Associations Terre d'Espoir et Solidarité Pays de Pelcia - Morlaix Sainte-Sève	<ul style="list-style-type: none"> Chalets de collecte dans les déchèteries, espace de dépôts dans certaines communes Collecte chez les professionnels 	Papiers et journaux	696	608	638	439	575	Recyclage en papier et recyclage en isolation (ouate de cellulose chez Cellaouate)
Entreprise Les Genêts d'Or	<ul style="list-style-type: none"> Dépôt direct à l'atelier à Morlaix Collecte chez les professionnels 	Papiers et journaux	112	95	163	52	0	Recyclage en papier et recyclage en isolation (ouate de cellulose chez Cellaouate)
Total			1 096	951	1 017	674	730	

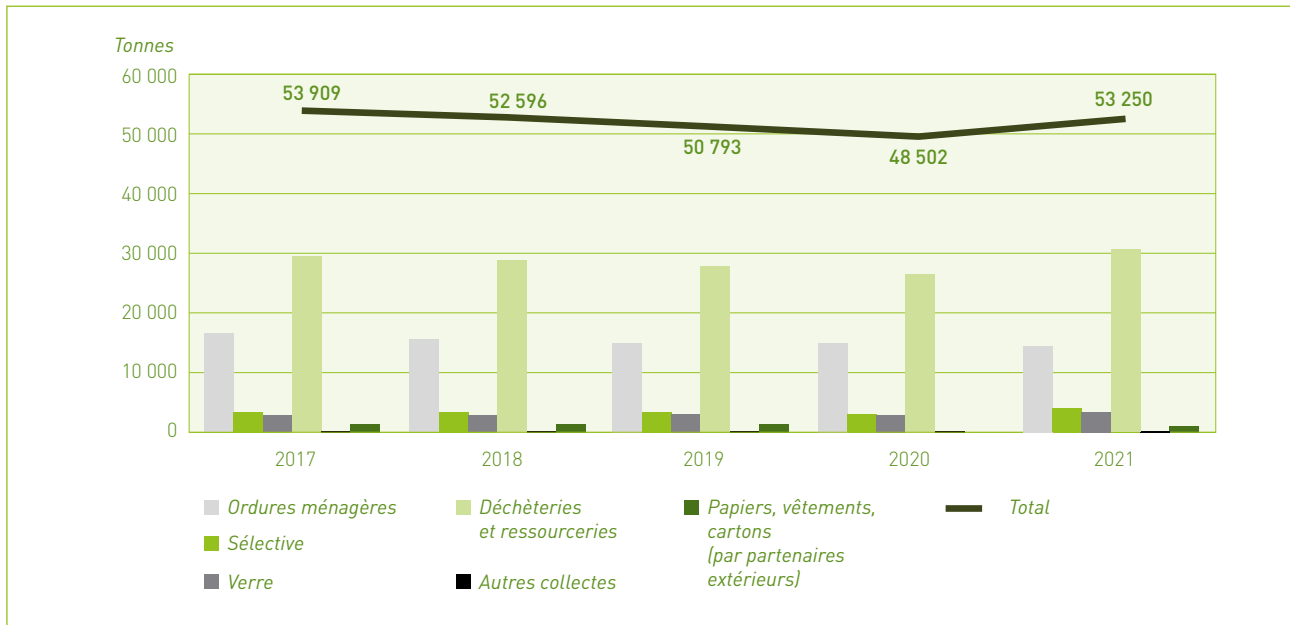
Le centre de tri des Genêts d'Or basé à Morlaix s'est relocalisé à Landivisiau en 2021. Le partenariat avec Morlaix Communauté a par conséquent pris fin.

G - Synthèse des tonnages traités

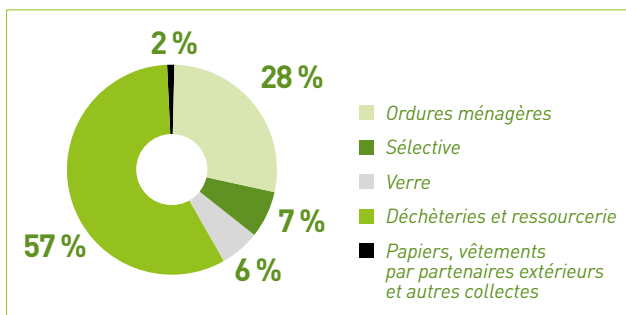
	2017	2018	2019	2020	2021	Kg/habitant 2020*	Kg/habitant 2021*
Ordures ménagères	16 543	16 063	15 634	15 547	15 081	242	234
Sélective	3 425	3 431	3 383	3 167	3 631	49	56
Verre	2 821	2 889	3 017	3 089	3 311	48	51
Déchèteries et ressourcerie	29 593	28 790	27 390	25 827	30 256	403	470
Autres collectes	100	86	60	52	66	1	1
Papiers, vêtements (par partenaires extérieurs)	1 428	1 337	1 309	821	905	13	14
Total	53 909	52 596	50 793	48 502	53 250	756	826

* Sur une base de population municipale (*hors résidences secondaires, campings, population touristique*) : 2020 = 64 133 hbts, 2021 = 64 438 hbts.

Évolution générale des tonnages traités



Répartition des tonnages en 2021



VI - La communication

A - La communication sur des secteurs déterminés

Tout au long de l'année, des contrôles et de la sensibilisation sont effectués suite aux retours terrain formulés par les agents de collecte et des habitants. C'est ainsi que des visites en porte à porte ont lieu chez les usagers concernés par des aires grillagées ou des sacs jaunes mal utilisés.

Selon les situations rencontrées, des flyers, guides, boîtes à piles, autocollants stop-pub, etc. sont remis aux usagers.

Un rappel des consignes de tri est également effectué par la pose d'affichage sur les aires grillagées concernées.

Par ailleurs, lors d'installations de nouveaux modes de collecte, une communication est réalisée en porte-à-porte par l'équipe d'ambassadeurs de tri du service.



B - La sensibilisation du public scolaire

Le programme pédagogique de sensibilisation à l'environnement et au développement durable est en œuvre depuis l'an 2000. En 2021, ce programme a été financé à hauteur de 47 040 € par Morlaix Communauté, auxquels se rajoutent les prestations de transport pour les sorties scolaires.

Les objectifs du programme sont les suivants :

- éduquer au tri des déchets et à la consommation durable,
- sensibiliser au développement durable,
- sensibiliser aux espaces naturels et à la biodiversité,
- comprendre et faire de la prévention sur le cycle de l'eau.

Écoles concernées	<ul style="list-style-type: none"> • Écoles primaires publiques et privées des communes de Morlaix Communauté • IME, EPMS des communes de Morlaix Communauté Soit 57 établissements
Niveaux concernés	<ul style="list-style-type: none"> • Classes de CE2, CM1 et CM2 • Classes mixtes contenant un niveau de CE2 • Classes des IME, EPMS, classes d'intégration • Tous les niveaux des éco-écoles
Territoire concerné	Les 26 communes de Morlaix Communauté
Partenaires du projet	<ul style="list-style-type: none"> • Morlaix Communauté (financement) • Inspection de l'Éducation nationale (lien avec les écoles) • Direction Diocésaine (lien avec les écoles) • Association Au fil du Queffleuth et de la Penzé (animations dans les écoles) • Bretagne-Vivante SEPNE Réserve des Monts d'Arrée (animations dans les écoles) • CPIE Pays de Morlaix-Trégor Base du Douaron (animations dans les écoles)



Le détail du programme et les modalités d'inscription sont regroupés dans un classeur (dématérialisé depuis la rentrée 2020/2021) accessible sur le site internet de Morlaix Communauté (rubrique déchets, puis sensibilisation du public scolaire) : il regroupe 61 animations, dont 9 sur la thématique des déchets.

Au fil des années, en fonction du retour des enseignants, des propositions des associations et des services de Morlaix Communauté, de nouvelles animations sont proposées. La nouvelle animation d'immersion au parcours déchets a été remaniée en 2020 et son application confirmée en 2021 : 2 demi-journées sur le tri et la prévention des déchets.

Comme les années passées, les enseignants intéressés s'inscrivent auprès du service collecte et valorisation des déchets (coordinateur du programme). Après validation, le relais est pris par les associations partenaires qui planifient et réalisent les animations dans les écoles.

Pour l'année scolaire 2020/2021, 270 animations en classe ou en extérieur ont été réalisées.

C - La sensibilisation des vacanciers : opération "Le tri en vacances"

En 2012, l'opération "tri en vacances" a été mise en œuvre en partenariat avec l'Ademe, la maison du tourisme, les campings volontaires et Morlaix Communauté. Cette démarche s'est poursuivie au fil des années.

En 2021, 10 campings ont continué à s'engager dans la démarche sur le tri des déchets et 5 d'entre eux ont associé également des pratiques de compostage : l'accompagnement par le service collecte et valorisation des déchets s'est poursuivi sur demande (intervention sur composteurs...).

Avec l'application des nouvelles consignes de tri au 1^{er} juillet 2020, le guide de tri "spécial vacances" a été adapté et diffusé dans les différents campings et dans les offices du tourisme.



D - Les affichages spécifiques

Afin de régler des problèmes spécifiques, 2 affichages ont été réalisés et apposés sur les contenants :

- lutte contre les mauvaises odeurs,
- lutte contre les masques dans les conteneurs de tri.



E - Les permanences de remises des bacs jaunes

Dans le cadre du déploiement des bacs individuels à couvercle jaune, des permanences ont été organisées sur la commune de Saint-Thégonnec-Loc-Eguiner en décembre 2021.

74 % des usagers concernés ont ainsi été dotés d'un bac individuel à couvercle jaune (EMR et papiers) et d'un bac à couvercle bordeaux (OM).

Cet évènement a permis d'avoir un moment privilégié avec les usagers avec transmission :

- des consignes de tri via les tables de tri,
- des gestes de prévention via composteurs et flyers,
- des consignes de collecte.

Les premières collectes en bacs individuels ont débuté en février 2022



F - Les visites du centre de tri

Depuis la mise en service du centre de tri des déchets d'emballages ménagers recyclables Triglaz à Plouédern début 2014, des visites ont été organisées afin de présenter cet outil aux élus, au personnel de Morlaix Communauté, aux classes inscrites dans le programme pédagogique proposé par Morlaix Communauté...

Depuis la crise sanitaire de 2020, le site n'a pas rouvert pour des visites. Une vidéo a été néanmoins réalisée et transmise au plus grand nombre via le lien suivant sur le site internet de Sotraval www.sotraval.fr/visite-guidee.

G - Les animations liées à la prévention des déchets

L'ensemble des actions menées est décrite dans la partie "prévention des déchets" du présent rapport, dont notamment les actions réalisées par le maître composteur lors de l'installation de composteurs dans les écoles.



H - Le numéro vert

Afin de faciliter la diffusion d'informations pratiques auprès de la population (jours de collecte, consignes de tri, gestes de prévention des déchets, horaires des déchèteries...), un numéro vert est mis en service depuis 2013.



I - Le site internet et le réseau social Facebook

Sur le site internet <https://www.morlaix-communaute.bzh> la rubrique "Réduire, trier les déchets" permet aux usagers d'avoir toutes les informations utiles à la gestion de leurs déchets ainsi que des solutions pour éviter d'en produire.

Rendu opérationnelle en 2020, la page Facebook de Morlaix Communauté diffuse quant à elle régulièrement des actualités sur le tri et la prévention des déchets.



VII - Les contrôles qualité sur les points de collecte des déchets

Ces contrôles sont très majoritairement axés sur les aires grillagées, ainsi que sur les bacs individuels à couvercle jaune afin de vérifier le respect des consignes de tri et le bon usage des équipements mis à la disposition des usagers du territoire.

Les 2 ambassadeurs du tri réalisent des contrôles de la qualité tout au long de l'année.

A - Mode opératoire sur les aires grillagées

Dans le but d'observer un maximum de sacs jaunes, le contrôle d'un point de collecte est effectué généralement dans le courant de la demi-journée qui précède la collecte, sinon la veille.

Les sacs présents dans le point de collecte sont évalués par les ambassadeurs du tri (sans les ouvrir). En fonction de l'observation d'erreurs de tri ou non, un sac est comptabilisé comme "conforme" ou "non conforme".



Les "sacs non conformes" sont alors ouverts, les emballages et papiers qui s'y trouvent sont récupérés ainsi que le verre et les autres déchets spécifiques. Si un document permet d'identifier la provenance du sac, un courrier d'information est envoyé à la personne concernée afin qu'elle puisse prendre conscience de ses erreurs de tri et améliorer ainsi son geste de tri.

Un panneau informant des erreurs de tri observées lors du contrôle peut également être affiché directement sur l'aire grillagée.

B - Quelques chiffres

94 % des 2 065 points de collecte ont été contrôlés au moins une fois dans le courant de l'année 2021.

Les conclusions de ces contrôles sont les suivantes :

Année	Nombre de points de collecte contrôlés	Nombre de sacs contrôlés	Taux de sacs jaunes correctement triés	Part des points de collecte contrôlés ne présentant que des sacs corrects
2018 ⁽¹⁾	505	2 656	85 %	57 %
2019 ⁽¹⁾	724	4 647	84 %	57 %
2020 ⁽¹⁾	1 920	11 635	87 %	58 %
2021	2 500	16 794	83 %	48 %

(1) Données corrigées du rapport 2020.

L'augmentation des **points de collecte contrôlés** en 2021 s'explique par la disponibilité des ambassadeurs de tri sur ce type d'actions, étant moins mobilisés sur les accompagnements au changement de mode de collecte et aux visites de centre de tri.

Depuis 2018 et le démarrage de ces contrôles, le **taux de sacs jaunes** correctement triés se stabilise autour de 85 %.

La **part de points de collecte** ne présentant aucun sac incorrect lors du contrôle a baissé de 10 points entre 2020 et 2021. Plusieurs raisons pourraient expliquer cette baisse :

- un effet statistique : plus de contrôles ont été effectués en 2021 (+30 % par rapport à 2020) et plus de sacs ont été contrôlés par point de collecte (+10 % par point),
- les masques : la présence d'un seul masque suffit à comptabiliser un sac comme incorrect.

Lorsque les sacs non conformes ou autre dépôt non conforme ont été identifiés, des courriers sont adressés dont voici l'évolution en nombre :

Année	Nombre de courriers envoyés
2018 ⁽¹⁾	120
2019 ⁽¹⁾	200
2020 ⁽¹⁾	550
2021	1 070

(1) Données corrigées du rapport 2020.

À noter que 37 % des **sacs incorrects dans les aires grillagées** ont pu être identifiés.

C - Affichage sur les aires grillagées

Afin de sensibiliser les utilisateurs au bon usage des aires grillagées, un affichage personnalisé est mis en place par les ambassadeurs du tri en fonction de leur constat.



Voici quelques exemples d'erreurs de tri observées dans les sacs incorrects : déchets organiques (restes alimentaires, épluchures), emballages non vidés, emballages en verre, textile, chaussures, masques, rasoirs, couches-culottes, produits d'hygiène...

D - Contrôle des sacs jaunes de La Boissière à Morlaix

Les sacs jaunes individuels mis en service à titre expérimental en 2018 dans le quartier de La Boissière à Morlaix ont été contrôlés par les ambassadeurs du tri le 14 juin 2021. Ce contrôle a été réalisé juste avant le ramassage des sacs jaunes.



Si une erreur de tri a été observée dans un bac, les ambassadeurs du tri ont adressé une information aux personnes concernées afin que celles-ci puissent améliorer leur geste de tri.

Dans le cas des sacs jaunes contenant des erreurs de tri importantes et en quantité, ceux-ci ont été refusés à la collecte et un autocollant de refus de bacs a été apposé dessus.



Le résultat des contrôles réalisés est le suivant :

Date du contrôle	Nombre de sacs jaunes dans lesquels aucune erreur n'a été observée	Nombre de sacs jaunes présentant au moins une erreur de tri...	...parmi lesquels x sacs ont été refusés à la collecte
Le 14 juin	174, soit 87 % des bacs présentés	26	1

Voici quelques exemples d'erreurs observées dans les sacs jaunes : produits d'hygiène, rasoirs, masques, emballages en verre, câble électrique, déchets végétaux, déchets organiques, chaussures...

Globalement, la qualité du tri est très satisfaisante dans les bacs individuels de tri.

VIII - La prévention des déchets

Aujourd'hui, la notion de prévention des déchets est devenue un enjeu capital pour nos sociétés. La raréfaction des ressources naturelles, l'évolution constante de la production de déchets et les coûts importants de gestion et de traitement suscitent une prise de responsabilité collective pour permettre la réduction des déchets et leurs impacts écologiques et économiques.

Depuis plus de 10 ans, Morlaix Communauté est engagée dans une politique de prévention forte. Après deux programmes d'actions successifs le Programme Local de Prévention des déchets (PLP) de 2010 à 2015 et le programme Territoire Zéro Déchet Zéro Gaspi (TZDZG) de 2015 à 2018, en 2021 la mission prévention a continué à sensibiliser et accompagner l'ensemble des usagers (habitants, entreprises, associations et communes) du territoire sur des actions en faveur de la réduction des déchets et du développement de l'économie circulaire.

A - Les principales actions en 2021

A - 1 - La prévention des biodéchets

La directive-cadre 2008/98/CE définit les biodéchets comme les "déchets biodégradables de jardin ou de parc, déchets alimentaires ou de cuisine issus des ménages, des restaurants, des traiteurs ou des magasins de vente au détail, déchets comparables provenant des usines de transformation de denrées alimentaires".

• Le soutien à la gestion domestique des biodéchets

En 2021, Morlaix Communauté a maintenu son bouquet de subventions pour accompagner les usagers, les associations et les communes du territoire à faire évoluer leurs pratiques dans la gestion de leurs biodéchets :

- aide à l'achat d'un composteur individuel,
- aide à l'achat d'une tondeuse mulching,
- aide à la location d'un broyeur de végétaux.

Avec plus de 8 000 € versés en 2021, le programme rencontre toujours un franc succès.



• Le suivi des aires de compostage collectives

L'ambassadeur prévention a validé fin janvier 2021 une formation pour obtenir le titre de maître-composteur.

Il a poursuivi l'entretien régulier des composteurs partagés. Dans un premier temps de façon hebdomadaire puis, à partir du mois d'octobre, de façon bi-mensuelle. Ce test a été concluant et a permis de libérer davantage de temps à l'agent pour sensibiliser et former les usagers sur les bonnes pratiques du compostage.

Chaque trimestre, avec l'aide d'un agent de l'association Tildé (association locale qui permet l'emploi de personnes en situation de handicap), l'ambassadeur prévention vide les composteurs partagés. Le compost obtenu est stocké sur une plateforme de maturation.

Au total, en 2021, **9,5 tonnes de compost ont été collectées et valorisées**, soit un résultat équivalent à l'année 2020.

• L'installation de nouveaux sites de compostage partagés

3 aires de compostage collectives ont été installées :

- une aire dans le centre bourg de Plouégat-Guérand,
- une aire à côté de la résidence Surcouf à Saint-Martin-des-Champs,
- une aire au port de la ville de Morlaix.

Le maître-composteur a formé les agents techniques communaux aux bonnes pratiques de gestion et d'entretien des composteurs afin de faciliter la gestion en autonomie par les communes.

6 aires de compostage ont été installées en établissement (restaurants, écoles, campings...).

Fin 2021, Morlaix Communauté compte 52 composteurs collectifs et 76 composteurs installés en établissement sur l'ensemble de son territoire.



A - 2 - La sensibilisation aux changements de comportement

• Le défi jardin zéro déchet

En Bretagne, la production de végétaux par habitant est deux fois supérieure à la moyenne française. Dans le Finistère, la météo, l'habitat pavillonnaire relativement important et les grands jardins forment la combinaison idéale pour faire grimper le poids des dépôts de déchets verts qui encombrer les déchèteries. Le nombre de déchèteries favorise également cette importante collecte. Une déchèterie dessert en moyenne quatre communes dans le Finistère, contre 8 sur le territoire national. Et chaque finistérien s'y rend en moyenne quatre fois par an, contre 2 fois dans le reste de la France.

Dans ce contexte, la réduction des apports de déchets verts en déchèterie fait partie des sujets importants des collectivités finistériennes et donc du plan d'actions 2021-2023 du Symeed29.

Morlaix Communauté a répondu à l'appel à manifestation d'intérêt lancé par le Symeed29 auprès de l'ensemble des collectivités finistériennes pour un projet d'accompagnement des habitants dans une démarche de prévention, de réduction et de valorisation de leurs déchets verts issus du jardin.

Suivi individuel, cours collectives, formations aux bonnes pratiques (végétaux à croissance lente, compostage, broyage, paillage, mulching, potager, accueil de la biodiversité...) :

l'objectif est d'inciter les changements de comportement et d'apprendre à valoriser ses déchets verts plutôt que de les amener en déchèterie.

Morlaix Communauté s'est engagée dans le défi "jardin zéro déchet" en autonomie (sans faire appel à des prestataires extérieurs). Une campagne d'inscriptions a été lancée et un jardin pédagogique a été créé au sein du Pôle environnement pour accueillir les différents ateliers.



Fin 2021, 10 foyers ont été sélectionnés. Le défi aura lieu de mars à octobre 2022.

• Le défi des familles presque zéro déchet

Morlaix Communauté a continué d'accompagner des foyers volontaires du territoire pour les aider à réduire leur production de déchets (ordures ménagères, sélective, verres). Fabrication d'un shampoing solide, valorisation de palettes, cuisiner les restes, les ateliers proposés sont variés et ont contribué à réduire significativement leur production de déchets.

Tout en respectant les consignes sanitaires en vigueur, les ateliers ont été proposés de nouveau en présentiel à partir d'octobre 2021, à raison d'un atelier par semaine.

D'année en année, les résultats obtenus sont toujours très encourageants : 45 % en moyenne de réduction des déchets et jusqu'à 50 % d'économies pour un foyer de référence de 2 adultes et de 2 enfants.

En parallèle de ce programme, on constate que les externalités positives sur le territoire sont nombreuses et continuent de se développer. À titre d'exemple on peut citer une hausse des ventes de bières consignées chez les cavistes, un nombre de commerçants locaux croissant qui acceptent les contenants des clients, l'organisation du festival Kazi 0 déchet par l'association "En vrac à L'ouest".



• La promotion du réemploi

Le réemploi permet de donner une deuxième vie aux objets et matériaux et contribue à soutenir une économie locale, sociale et solidaire.

À travers des campagnes de communication régulières, Morlaix Communauté encourage les habitants du territoire à réemployer leurs objets et matériaux inutilisés en réparant, réinventant ou en donnant aux structures du réemploi présentes sur le territoire (Emmaüs, Les Chiffonniers de la Joie, Le Repair, Droit à l'emploi de St-Thégonnec-Loc-Eguiner et Goupil).

• La participation au Tro Breizh

L'association Côte Waste a réalisé d'avril à juin 2021 un tour de Bretagne à vélo, soit 1 500 kilomètres, des solutions "zéro déchet", auprès des structures professionnelles et publiques, afin de répertorier les pratiques existantes pour réduire durablement les déchets.

Pendant 10 semaines, Claire Cariou, présidente de l'association, a rencontré différents acteurs qui ont repensé leur mode de consommation et leur façon de travailler : collectivités, établissements scolaires, entreprises, lieux de tourisme...



Un livre sera ensuite publié sous forme d'outil pédagogique à destination des professionnels et des particuliers pour aider ceux qui souhaitent se lancer en leur fournissant un mode d'emploi, et communiquer auprès du plus grand nombre sur les solutions existantes.

En mai 2021, la mission prévention a pu communiquer sur les actions mises en place sur le territoire Morlaix Communauté depuis des années : expliquer le fonctionnement des aires de compostages collectives, le compostage autonome en établissement et le compostage individuel ; valoriser l'accompagnement auprès des communes, des entreprises publiques et privées, des associations et des particuliers ; mettre en avant le bouquet de subventions alloué aux particuliers et aux professionnels ; échanger sur les externalités positives du défi des familles ; parler du programme pédagogique destiné aux scolaires.

• La lutte contre le gaspillage alimentaire

En France, chaque année, près de 20 % de la nourriture produite termine à la poubelle. Soit environ 150 kg de nourriture par habitant et par an gaspillés tout au long de la chaîne alimentaire, du producteur jusqu'au consommateur.

Avec le Pacte national de lutte contre le gaspillage alimentaire, la Loi pour l'équilibre des relations commerciales dans le secteur agricole et alimentaire et une alimentation saine, durable et accessible à tous (Loi Egalim) et la Loi anti-gaspillage pour une économie circulaire (Loi AGEC), la France s'est engagée à réduire de moitié le gaspillage alimentaire d'ici 2025, par rapport au niveau de 2015, pour les secteurs de la restauration collective et de la distribution. Un nouveau label anti-gaspi d'État valorisera les initiatives vertueuses et accompagnera les objectifs définis par la loi.



Morlaix communauté a lancé en 2021 une **opération "Cantines saines et durables"** dans laquelle **6 communes se sont inscrites**. Pendant 18 mois, l'intercommunalité va accompagner les 21 cantines des écoles maternelles et primaires volontaires pour améliorer leurs pratiques.

Ce programme vise à réduire le gaspillage alimentaire en accompagnant le personnel à :

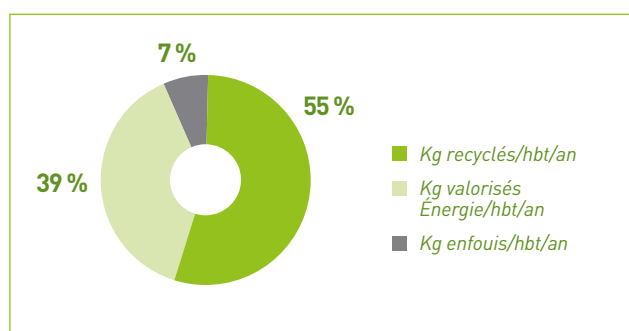
- diminuer l'utilisation de produits d'entretien chimiques,
- privilégier l'achat de produits bio, locaux et de qualité,
- instaurer de bonnes pratiques grâce à un partage ludique des connaissances avec les enfants pour les sensibiliser et leur apprendre à manger sainement et durablement.

Après un cycle de formations collectives, la mission prévention a accompagné le personnel lors des étapes de pesées afin de déterminer la quantité de gaspillage alimentaire. Le personnel a également effectué des relevés de consommation des produits d'entretien et des montants des factures sur une période donnée. Ce premier relevé d'informations permettra ensuite d'élaborer et mettre en application un plan d'actions par commune en 2022.

B - Les grands indicateurs de la politique de prévention des déchets de la collectivité

Évolution des indicateurs en kg/hbt/an

COLLECTÉS	2017	2018	2019	2020	2021	Évolution sur 5 ans
Ordures ménagères et assimilés (OMR + Sélective + verre)	354	348	343	340	342	-3,5 %
Déchets verts	277	255	235	219	256	-7,8 %
Tout-venant	77	84	81	81	87	13,2 %
Autres filières déchèteries (gravats, tout-venant, bois...)	101	105	107	98	120	19,1 %
Total	809	793	765	738	805	-0,5 %
RECYCLÉS	2017	2018	2019	2020	2021	Évolution sur 5 ans
Ordures ménagères et assimilés (OMR+Sélective +verre)	91	91	92	89	96	5,7 %
Filières de déchèteries (gravats, tout-venant, bois...)	335	336	315	294	342	2,1 %
Total	426	428	408	383	439	2,9 %
VALORISÉS SOUS FORME ÉNERGÉTIQUE	2017	2018	2019	2020	2021	Évolution sur 5 ans
Ordures ménagères résiduelles (OMR) + refus de Sélective	263	257	251	251	245	-6,6 %
Filières de déchèteries (tout-venant, bois, D3E...)	45	54	56	57	66	45,9 %
Total	308	312	306	308	312	1,1 %
ENFOUIS	2017	2018	2019	2020	2021	Évolution sur 5 ans
Ordures ménagères résiduelles (OMR) + refus de Sélective	0	0	0	0	0	0 %
Filières de déchèteries (tout-venant, bois, D3E...)	74	53	51	46	54	-26,6 %
Total	74	53	51	46	54	-26,6 %



Les quantités d'ordures ménagères et assimilés restent relativement stable sur ces 5 dernières années.

La part des déchets verts diminue légèrement mais reste très importante : 256 kg/habitant/an, soit plus du double de la moyenne nationale. Ils représentent la majorité des déchets collectés en déchèterie et un coût de gestion important pour la collectivité.

Le défi des jardins zéro déchet est un des leviers pour faire évoluer les comportements pour limiter l'apport des déchets verts en déchèterie. Les objectifs étant économiques et écologiques : baisser les coûts de traitement, réduire les rejets liés aux transports, limiter l'utilisation de produits phytosanitaires.

On constate une augmentation de 16 % des apports de tout venant et autres filières en déchèterie. Des pistes de travail seront étudiées courant 2022 pour faire diminuer ces tonnages, les coûts de traitement continuant d'augmenter, avec notamment l'augmentation annuelle de la taxe générale sur les activités polluantes (TGAP).

La baisse de la quantité des déchets enfouis s'explique en partie par le développement de nouvelles filières REP (responsabilité élargie des producteurs).

C - Le budget

Le tableau ci-dessous présente la répartition annuelle des postes de dépenses (montant TTC) :

	2020	2021
Études	2 276 €	0 €
Fournitures	1 146 €	4 009 €
Communication	15 720 €	2 065 €
Divers	3 623 €	3 970 €
Formation	0 €	0 €
Prestations animations	19 081 €	4 150 €
Subventions	17 284 €	20 541 €
Achats composteurs	6 857 €	7 800 €
Moyens humains	96 563 €	113 085 €
Total	162 550 €	155 620 €

Dans le cadre du défi des familles presque zéro déchet, les animations ont pu reprendre en présentiel courant octobre. Mais le nombre d'animations proposées sur l'année reste inférieur aux années passées du fait de l'impact de la crise sanitaire.

Morlaix Communauté a continué d'accompagner l'ensemble des acteurs du territoire via son bouquet de subventions qui comprend des aides sur l'achat d'un composteur, l'achat d'une tondeuse mulching, la location d'un broyeur et l'achat de couches lavables.

D'année en année, le programme rencontre toujours autant de succès.

Morlaix communauté a attribué une subvention à l'association Le Repair, qui a pour objet la valorisation de matériaux issus du circuit de réemploi local, pour le démarrage d'une activité de matériauthèque à Pleyber-Christ.

IX - Les évolutions à venir

Courant 2022, les évolutions à venir sont les suivantes :

- poursuite du déploiement du dispositif d'apport volontaire (conteneurs aériens / enterrés / semi-enterrés) sur le pôle urbain en cohérence avec le schéma de déploiement des nouveaux modes de collecte,
- déploiement des nouveaux modes de collecte en remplacement des sacs jaunes dans les bourgs des communes de l'ouest du territoire,
- poursuite de la mise en place des logiciels métiers pour fiabiliser les méthodes de travail du service (suivi des tournées de collecte, gestion des plannings et suivi du parc roulant),
- réouverture de la déchèterie de Plourin-lès-Morlaix à l'été 2023 suite aux travaux de réhabilitation hiver 2022/2023,
- poursuite de la mise en conformité des déchèteries de Morlaix, Lanmeur, Taulé intégrant la mise en place à terme du contrôle d'accès (barrières),
- étude de faisabilité pour l'implantation d'une nouvelle déchèterie à Pleyber-Christ avec fermeture des déchèteries actuelles de Pleyber-Christ et de Saint-Thégonnec-Loc-Eguiner,
- étude de faisabilité pour l'implantation d'une plateforme de compostage des déchets verts à Pleyber-Christ,
- veille technique sur l'application de nouvelles filières de tri pour éventuellement les intégrer aux travaux de réhabilitation du réseau actuel. D'ici 2025, voici les prochaines filières prévues en déploiement au niveau national :
 - 2022 : mégots, chewing-gum, BTP, jouets, articles de sport et de loisirs, articles de bricolage et de jardin, huiles moteur usagées,
 - 2024 : serviettes hygiéniques, lingettes et couches,
 - 2025 : filets de pêche,
- poursuite du travail de mise à jour des règlements de collecte et de déchèterie,
- interrogation sur l'avenir du mode de financement de la TEOM et optimisation de la logistique de collecte en intégrant une gestion locale des biodéchets,
- réhabilitation et remise en place du suivi environnement sur deux anciennes décharges :
 - Pen Ar Stang à Lanmeur,
 - Ty Névez à Plouigneau.

2. Les indicateurs financiers

1 - Les investissements

Lignes budgétaires	Réalisé 2020	Réalisé 2021
Études	46 922 €	5 256 €
Fonds concours	58 065 €	90 246 € ^[2]
Informatique	8 083 €	3 337 €
Bacs roulants + conteneurs enterrés	65 886 €	133 774 €
Aménagement points de collecte	-	-
Achat véhicules	69 462 €	365 382 € ^[3]
Mobilier divers	21 112 €	83 404 €
Constructions	376 734 €* ^[1]	601 351 € ^[1]
Autres dont terrains nus	14 688 € 13 315 €	19 511 €
Total dépenses	660 952 €	1 302 261 €

(1) Déchèterie de Plougonven. (2) Participation génie civil Morlaix et Plougasnou. (3) Véhicule de collecte.

II - Le fonctionnement

A - Les dépenses

Lignes budgétaires	Réalisé 2020	Réalisé 2021
Charges de fonctionnement du service	4 723 654 €	5 413 821 €
dont coût incinération	1 623 757 €	1 590 904 €
dont coût tri	577 809 €	739 259 €
dont coût traitement de tout-venant	701 792 €	1 100 870 €
Charges de structure (siège Morlaix Communauté)	333 262 €	526 996 €
Charges de personnel SCVD	3 072 000 €	3 183 507 €
Autres dépenses (subventions...)	29 750 €	42 584 €
Sous-total	8 158 666 €	9 166 908 €
Amortissements du matériel	831 233 €	801 056 €
Total dépenses	8 989 899 €	9 967 964 €

B - Les recettes

Lignes budgétaires	Réalisé 2020	Réalisé 2021
Vente de matériaux	272 279 €	485 651 €
Redevances professionnels (dépôts en déchèterie + apports hôpital + redevance spéciale)	668 794 €	810 345 €
dont redevance spéciale	534 484 €	640 234 €
TEOM	6 739 156 €	7 405 288 €
Subventions des éco-organismes	1 214 838 €	1 281 948 €
Autres recettes	94 998 €	74 763 €
Total recettes	8 990 065 €	10 057 995 €

Par rapport à 2020, les charges de fonctionnement (hors amortissements) sont en hausse de 12,4 % et les recettes sont en hausse de 11,9 %.

Cette hausse est principalement due :

- en dépenses, à la hausse des charges liées aux déchets verts et au tout-venant,
- en recettes, à la hausse de la TEOM et des ventes de matériaux.

III - Le mécanisme de financement du service public de gestion des déchets

Les ménages concourent au financement du service par la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères (TEOM) et les non-ménages par la TEOM, la redevance spéciale, ainsi que par la facturation de leurs apports éventuels en déchèterie.

Le coût restant du service est financé par des recettes liées à la vente des matériaux triés et des subventions des éco-organismes, par un éventuel apport du budget général, ainsi que par des atténuations de charges liées au remboursement de certains frais de personnel.

A - La Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères

La TEOM est assise sur la valeur locative cadastrale d'une propriété.

En 2021, le taux de la TEOM a augmenté de 9 % par rapport à 2020.

De plus, les bases (assiette de la TEOM) sont stables par rapport à l'année 2020.

En 2021, le produit total de la TEOM s'élève à 7 405 288 €, soit un produit supplémentaire de 666 132 € par rapport à l'exercice 2020.

Actuellement, la collectivité a fait le choix d'exonérer tous les producteurs de déchets non-

ménagers de Morlaix Communauté qui passent par des collecteurs privés, sous réserve qu'ils se signalent auprès du SCVD en fournissant les justificatifs de collecte et de traitement de leurs déchets avant le 31 juillet de chaque année.

B - La Redevance Spéciale (RS)

Depuis le 1^{er} janvier 2005, Morlaix Communauté a mis en place la redevance spéciale pour les déchets provenant des non-ménages. Celle-ci s'applique aux déchets des activités issues du secteur privé, des établissements publics... et fait l'objet d'une facturation spécifique.

La délibération du conseil communautaire n°D21-160 en date du 13/12/2021 fixe les tarifs 2021.

Seuls les artisans, commerces, entreprises, administrations et les communes dépassant une production hebdomadaire de 240 litres de déchets assimilables aux ordures ménagères payent une redevance spéciale. En 2021, 258 établissements ont acquitté une redevance pour un montant global de 640 234 €.

Les restaurateurs ont bénéficié d'une exonération partielle sur la période perturbée par la crise sanitaire.

Afin de tendre vers une correspondance exacte avec le coût réel du service, le tarif de la redevance spéciale a été progressivement réactualisé avec des hausses conséquentes au 1^{er} janvier de chaque année.

Prestations fournies	Tarif au litre par an
Équipements - Pré-collecte	
Mise à disposition d'un conteneur ou sacs	0,1248 €
Participation aux frais de gestion spécifiques	0,3432 €
Frais de collecte et transport	0,0198 € x 52 semaines = 1,0296 €
Frais de traitement	0,0215 € x 52 semaines = 1,1180 €
Recettes	- 0,1196 €
Total par litre et par an	2,4960 €

La facturation est semestrielle et l'assiette des redevables est relativement stable en 2021.

IV- Les marchés publics conclus

Marché	Attributaire	Durée
Cartons	Guyot environnement	4 ans
Gerbage des déchets verts	6 prestataires en fonction des sites	4 ans
Tout-venant	Guyot environnement	4 ans

Un contrat de quasi-régie a par ailleurs été conclu avec Sotraval pour la prise en charge, dès le 1^{er} novembre 2021 pour une durée de 5 ans, de 10 000 tonnes/an de déchets verts.

3. Les partenaires

- **Le Symeed** (Syndicat Mixte d'Études pour une Gestion durable des Déchets du Finistère)

Avec l'adoption du nouveau Plan Départemental de Prévention et de Gestion des Déchets Ménagers et Assimilés (PDPGDMA) en 2009, le Conseil départemental du Finistère a confié l'animation de deux missions au SYMEED29 : la prévention des déchets du PDPGDMA et la coopération territoriale.

Depuis 2017, suite au transfert de la compétence gestion des déchets à l'échelle régionale, le département s'est retiré du portage du Symeed. La Région Bretagne participe au financement sans adhérer au syndicat.

Depuis cette date, une convention lie le Symeed au niveau du département sur la mise à disposition de locaux et sur la gestion administrative. De fait, le Symeed est uniquement porté par les collectivités finistériennes auprès desquelles il exerce un rôle de conseil et d'étude.

- **Sotraval**

Cette Société Publique Locale (SPL) est détenue à 100 % par un groupement de collectivités territoriales du Nord Finistère, comptant ainsi plus de 500 000 habitants.

Morlaix Communauté en est actionnaire, au même titre que les 8 autres collectivités adhérentes du Nord-Finistère.

L'entreprise est organisée autour de deux entités juridiques qui lui permettent de distinguer les prestations déployées pour les collectivités actionnaires (traitement et valorisation des déchets) de celles mises en œuvre pour des clients privés et publics non actionnaires (développement des activités concurrentielles par la participation au capital de filiales). Pour faciliter la gestion administrative et porter les charge communes, une troisième entité complète le dispositif. Le nom Sotraval est le dénominateur commun de ces trois sociétés.

Sotraval est liée avec chacun de ses actionnaires par un contrat de quasi-régie portant sur le traitement des ordures ménagères (exploitation de l'UVED du Spernot à Brest) et de la sélective (exploitation du centre de tri "Triglaz" à Plouédern).

4. L'action marquante du service en 2021

La remise en service de la déchèterie de Plougonven après les travaux de réhabilitation

Ce site de 12 000 m², situé au lieu-dit "Toulivinen" à Plougonven, est ouvert depuis 2005, précédemment classé à autorisation (Précédent Arrêté préfectoral du 25/04/2005).

Environ 1 200 tonnes collectées par an, soit environ 3 à 4 % des tonnages collectés sur l'ensemble des 7 déchèteries, réparties principalement comme suit en 2019 (2020 non représentative) :

- 725 tonnes de végétaux (60 %),
- 246 tonnes d'encombrants (21 %),
- 92 tonnes de gravats (8 %),
- 137 tonnes : toutes les autres filières (11 %).

La mise en conformité de la déchèterie de Plougonven fait suite à une étude préalable menée entre 2015 et 2016 pour déterminer la pertinence de conserver 7 déchèteries sur le territoire communautaire. Il en est ressorti qu'au final, la collectivité :

- conservera 5 des déchèteries actuelles (Morlaix, Lanmeur, Taulé, Plourin-lès-Morlaix et Plougonven),
- en fermera 2 (Pleyber-Christ et Saint-Thégonnec-Loc-Eguiner) au moment de l'ouverture d'une nouvelle déchèterie qui sera à proximité de Pleyber-Christ.

Par ailleurs, suite à l'évolution de la réglementation applicable aux Installations Classées pour la Protection de l'Environnement (ICPE), la déchèterie de Plougonven a été mise en conformité afin de répondre aux exigences réglementaires de l'arrêté ministériel du 26/03/2012 en vigueur (Nouvel Arrêté préfectoral du 07/01/2019).

Après 8 mois de travaux de réhabilitation (de septembre 2020 à mars 2021), la déchèterie de Plougonven a rouvert ses portes au public le 06/04/2021.

Accès général de la déchèterie de Plougonven



Les travaux concernent une amélioration des conditions d'accueil des usagers, de sécurisation du stockage des différentes filières :

- Création d'un bâtiment en dur (surface utile de 115 m²), permettant désormais d'y accueillir en toute sécurité et à l'abri :

- l'ensemble des différentes filières de déchets spécifiques : les D3E (réfrigérateurs, four micro-ondes, écrans, petit électroménager...), les huiles usagées (sous préau), l'ensemble des DDS (produits chimiques, peintures, solvants, acides, bases...), tubes néons, lampes fluo-compactes...

- une zone réemploi (9,2 m²) qui permettra d'accueillir :

- la collecte des vieux papiers papiers/journaux pour valorisation avec l'association Terre d'Espoir,

- à terme, les objets pouvant trouver une seconde vie (structures du territoire œuvrant sur le réemploi). D'où l'importance cruciale de poursuivre le développement de filières de valorisation avec un tri qui sera toujours plus poussé dans les apports des usagers sur les différents sites,

- plusieurs nettes améliorations sont à noter sur la partie aération, protection contre le risque incendie (parois & portes coupe-feu) et protection de l'environnement avec une rétention suffisamment dimensionnée en cas de déversement accidentel (4 cuves souterraines séparées de 3 à 6 m³),

- sécurisation de l'ensemble des ouvertures et des fermetures du bâtiment,

- enfin, les conditions de travail des agents d'accueil de déchèterie n'ont pas été omises avec un bureau (13 m²) et des sanitaires (10,90 m²) qui viendront améliorer leur quotidien (précédemment en bungalow).

- Création d'un sens unique de circulation et dissociation véhicules légers/véhicules poids lourds par une voirie lourde spécifique sur la partie haut-de-quai, à l'arrière du bâtiment, pour réaliser les évacuations en s'affranchissant de tout risque de co-activité entre prestataires de valorisation et usagers.

- En partenariat avec l'éco-organisme Eco-Mobilier, mise en place d'un caisson dédié pour la collecte et le traitement des meubles (canapés, tables, chaises, étagères...). Objectif : poursuivre l'amélioration de la valorisation des déchets apportés. Cet apport est estimé à environ 80 tonnes/an (dévoisement des bennes tout-venant et ferraille - à coût 0 pour Morlaix Communauté).

- Léger agrandissement de la plateforme de réception des déchets verts (environ +350 m², soit environ 1 350 m² au total) et réfection d'une partie de la voirie. Modularité qui permettra à terme :

- d'effectuer des tests de sur-tri au sein des flux suivants :

- déchets inertes,
- déchets verts,

- de mettre à terme à disposition des usagers du compost normé.

- Création en contre-bas d'un bassin de rétention spécifique de 184 m³ pour les eaux pluviales, avec déboureur/séparateur d'hydrocarbures en amont et ayant également la fonction de pouvoir contenir les eaux d'extinction en cas d'incendie.

- Clôture complète et éclairage du site.

- Génie civil pour mise en place à terme des équipements suivants :

- vidéo-protection,
- contrôle d'accès.

Au total, ces travaux de réhabilitation représentent un investissement d'environ 700 k€ TTC.

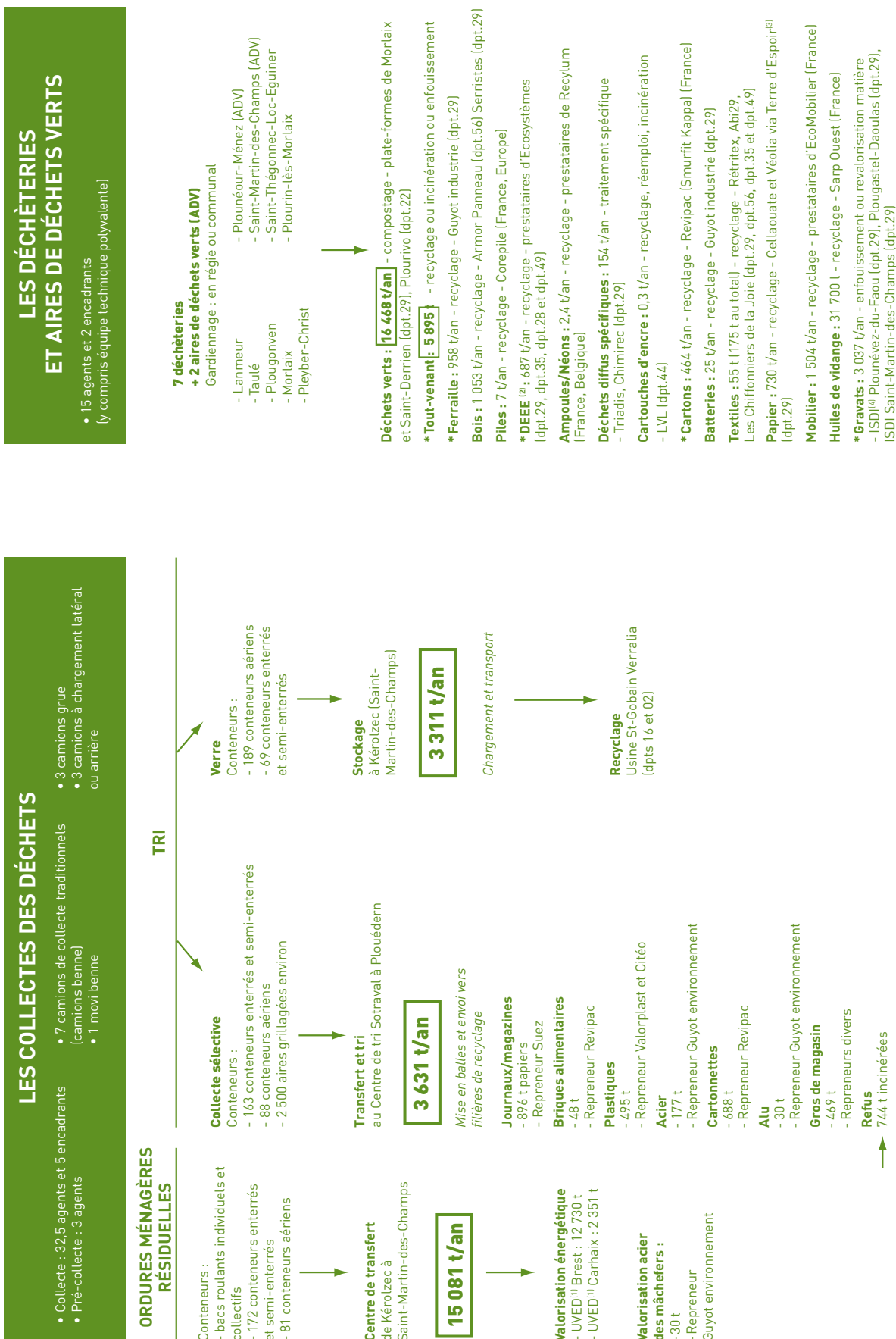
Accès aux bennes de dépôts



Bâtiment d'accueil et locaux de stockage



PRÉSENTATION DE LA FILIÈRE DÉCHETS



⁽¹⁾Unité de Valorisation Énergétique des Déchets ⁽²⁾Déchets d'Équipements Électriques et Électroniques ⁽³⁾Cabanons déchèteries + autres lieux de collecte ⁽⁴⁾Installation de Stockage des Déchets Inertes * Y compris ressources



*Botsorhel · Carantec · Garlan · Guerlesquin · Guimaëc · Henvic · Lanmeur · Lannéanou
Le Cloître-Saint-Thégonnec · Locquénolé · Locquirec · Morlaix · Pleyber-Christ
Plouégat-Guerrand · Plouégat-Moysan · Plouezoc'h · Plougasnou · Plougouven · Plouigneau
Plounéour-Ménez · Plourin-lès-Morlaix · Saint-Jean-du-Doigt · Saint-Martin-des-Champs
Sainte-Sève · Saint-Thégonnec · Loc-Eguiner · Taulé*



2 B voie d'accès au Port
BP 97121
29671 Morlaix Cedex
Tél. 02 98 15 31 31
Fax 02 98 15 31 32
contact@agglo.morlaix.fr



www.morlaix-communaute.bzh